REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE DE KAOLACK

SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA RÉGION DE KAOLACK 2009

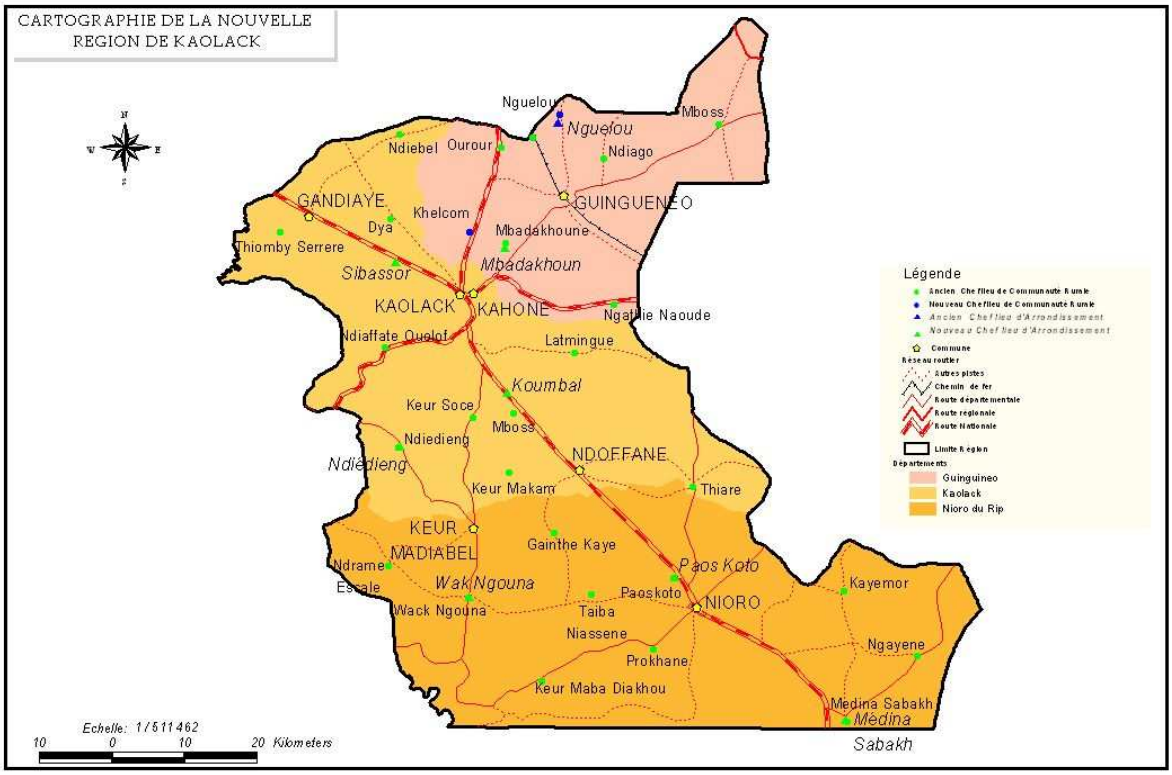

Directeur de Publication :	**Babacar FALL DG ANSD**
Coordinateur des régions :	**Mamadou DIENG**
Coordonnateur du comité de rédaction :	**Mbaye NDIAYE Chef SRSD**
Comité de rédaction :	**Codé NDIAYE Adjoint**
Chauffeur	**Papa DIOUF**
Secrétariat :	**Foutoumatou YOUSSOUFI**

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaolack

Adresse : BP 313 Kasnack Kaolack

Tél. : (221) 33 941 28 84 Fax: 33 941 28 84

Site Internet : www.ansd.sn email : srstkl@orange.sn

Distribution : Documentation ANSD BP 116 Dakar

Mise à jour : avril 11

AVANT PROPOS

A l'instar des éditions précédentes, celle de 2009 portant Situation Economique et Sociale de la région de Kaolack a pour objet de mettre à la disposition des utilisateurs, des informations chiffrées suivies de commentaires sommaires et touchant la quasi-totalité des secteurs d'activés économiques et sociales de la région. La difficulté majeure à l'élaboration d'un tel document est le manque, dans certains secteurs, de données annuelles actualisées permettant une mise à jour rapide. Par ailleurs certains indicateurs notamment démographiques et sanitaires sont issus d'enquêtes réalisées et qui ne peuvent donc pas être actualisés chaque année mais la bonne connaissance de leur niveau permet d'avoir une idée sur l'ampleur du phénomène étudié.

Nous adressons nos vifs remerciements au Gouverneur de la région de nous avoir facilité la collecte des informations auprès des responsables de services régionaux qui, pour leur part, n'ont ménagé aucun effort pour satisfaire notre demande en informations statistiques à chaque fois que de besoin.

Vos remarques et suggestion en vue d'améliorer les éditions futures seront les bienvenues

SOMMAIRE

CHAPITRES	PAGES
AVANT – PROPOS	**3**
SOMMAIRE	**4**
ABREVIATION SIGLE ET ACRONYME	**5**
METHODOLOGIE	**7**
LISTE DES TABLEAUX	**8**
LISTE DES GRAPHIQUES	**14**
PRESENTATION DE LA REGION	**15**
DEMOGRAPHIE	**18**
METEOROLOGIE	**25**
AGRICULTURE	**32**
EDUCATION	**36**
SANTE	**61**
HYGIENE	**77**
ELEVAGE	**82**
PECHE	**91**
EAUX – FORETS ET CHASSE	**95**
HYDRAULIQUE	**110**
EMPLOI	**112**
ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT	**115**
INDUSTRIE ET ARTISANAT	**123**
TRANSPORT	**127**
SECURITE ALIMENTAIRE	**132**
JUSTICE	**139**
TOURISME	**143**
POSTE ET TELECOMMUNICATION	**147**
JEUNESSE ET SPORT	**151**
ENERGIE	**154**
CULTURE	**155**
ACTEURS AU DEVELOPPEMENT	**158**

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

- **AEMO :** Action Educative en Milieu Ouvert
- **ASC :** Agent de Santé Communautaire
- **ATE :** Agent Technique d'Elevage
- **ATP :** Agent Technique des Pêches
- **BCG :** Bacille Calmet et Guérin
- **BV :** Bovin
- **CCA :** Centre Culturel Africain
- **CS :** Case de Santé/Centre de Santé
- **CFA : C**ommunauté Financière Africaine
- **CG** : Comité de Gestion
- **CM :** Circonscription Médicale
- **CP :** Caprin
- **CPN :** Consultation prénatale
- **CPN 1 :** Première Consultation Prénatale
- **CPN 2 :** Deuxième Consultation Prénatale
- **CPN 3 :**Troisième Consultation Prénatale
- **CS :** Comité de Santé
- **DIPE** : Direction Intégrée de la Petite Enfance
- **DPT** : Département
- **DM** : Données Manquantes
- **DPM:** Direction de la Pêche Maritime
- **DPS:** *Direction de la Prévision et de la Statistique*
- **DS :** District de Santé
- **DSRP:** Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
- **DTC:** Diphtérie, Tétanos, Coqueluche
- **ECB:** Ecole Communautaire de Base
- **ECV :** Enfant Complètement Vacciné
- **EDS**: Enquête Démographique et Santé
- **EQ :** Equin
- **EPS :** Education Pour la Santé
- **EPS :** Etablissement Public de Santé
- **ESAM :** Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
- **ESF :** Enquête Sénégalaise de Fécondité
- **ESIS** : Enquête Sénégalaise sur les Indicateurs de Santé
- **FAR :** Femme en Age de Reproduction
- **GAR :** Grossesse A Risque
- **GIE :** Groupement d'Intérêt Economique
- **GNSP:** Groupement National des Sapeurs pompiers
- **GPF :** Groupement de Promotion Féminine
- **HB:** Hépatite B
- **HTA :** Hyper Tension Artérielle
- **IB** : Initiative de Bamako
- **IBC :** Interventions à base Communautaire
- **ICP :** Infirmier-Chef de Poste
- **IEC :** Information, Education, Communication
- **IPM :** Institut de Prévoyance Maladie
- **IRA :** Infection Respiratoire Aigue
- **IST :** Infections sexuellement transmissibles
- **ITE :** Ingénieur des Travaux d'Elevage
- **MAC :** Maison d'Arrêts et de Corrections
- **MCD :** Médecin-Chef de District

- **MCR :** Médecin-Chef de Région
- **MEN***:* Ministère de l'Education Nationale
- **MICS***:* Multiple Indicator Cluster Survey
- **MNC***:* Maladies de New Castle
- **MS :** Ministère de la Santé
- **MST/ SIDA :** Maladies sexuellement Transmissibles/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise
- **OMD :** Objectif du Millénaire pour le Développent
- **OMS :** Organisation Mondiale de la Santé
- **ONG :** Organisation Non Gouvernementale
- **OV :** Ovin
- **PMI** : Protection Maternelle et Infantile
- **PCIME :** Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
- **PCR :** Président de Conseil Rural
- **PDDS :** Plan Départemental de Développement Sanitaire
- **PDEF:** Programme Décennal de l'Education et de la Formation
- **PDIS :** Programme de Développement Intégré du Secteur de la Santé
- **PDRH:** Projet de Développement des Ressources Humaines
- **PE:** Peste Equine
- **PEV :** Programme Elargi de Vaccination
- **PIB :** Produit Intérieur Brut
- **PLCME :** Projet de Lutte Contre les Maladies Endémiques
- **PLD :** Plan Local de Développement
- **PME:** Petites et Moyennes Entreprises
- **PNB :** Produit National Brut
- **PNDS :** Plan National de Développement Sanitaire
- **PNLP :** Programme National de Lutte contre le Paludisme
- **PNLS :** Programme National de Lutte contre le SIDA
- **PNT:** Programme National de Lutte contre la Tuberculose
- **PNUD :** Programme des Nations Unis pour le Développement
- **PO:** Plan d'Opérations
- **PR :** Petit Ruminant
- **PPR :** Peste des Petits Ruminants
- **PRDS :** Plan Régional de Développement Sanitaire
- **PS :** Poste de Santé
- **RAC :** Réseau d'Appui Communautaire
- **RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- **SR :** Santé de la Reproduction
- **SRSD :** Service Régional de la Statistique et de la Démographie
- **SRADL :** Service Régional d'Appui au Développement Local
- **SSP :** Soins de Santé Primaires
- **T.B.A.** : Taux brut d'activité
- **T.B.S :** Taux Brut de Scolarisation
- **T.C** : Taux de chômage
- **T.O** : Taux d'occupation
- **TPI :** Traitement Préventif Intermittent
- **TPM+:** Tuberculose Pulmonaire Positive
- **TSP :** Technicien Supérieur de Pêche
- **VAA:** Vaccin anti Amarile
- **VAR**: Vaccin Anti Rougeoleux
- **VAT:** Vaccin Anti Tétanique

METHODOLOGIE

Le document de la situation économique et sociale a toujours été élaboré par les services régionaux de la statistique. Une présentation qui relate les activités économiques et sociales de la région. Avant la création de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), la publication se faisait de manière régulière sans le visa des acteurs de la région. Aujourd'hui, avec les exigences des utilisateurs exprimés au cours de l'élaboration du Schéma Directeur de la Statistique, la publication est réglementée et soumise à l'appréciation des membres du CRD pour validation. Mais au paravent, l'élaboration d'un tel document passe nécessairement par des étapes qui vont de la collecte à l'analyse des données, en passant par les pré-validations des chapitres entre le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) et le services concernés

Collecte des données

La collecte des données démarre à partir du mois de mars. Au début elle se faisait directement entre le SRSD et les services concernés, mais avec le retard accusé à l'obtention des données, le Gouverneur s'est lui-même impliqué pour désormais adresser une correspondance aux différents responsables.

Cette correspondance accompagnera les fiches de collecte que le SRSD a confectionnées pour remplissage. Ainsi, chaque service se donne le temps de rassembler les données afin de renseigner les tableaux statistiques qui les ont été soumis. Généralement le délai du retour du questionnaire est fixé au plus tard au mois de mai.

Par ailleurs il faut noter que l'exploitation des rapports annuels que les services élaboraient chaque année rendait facile la collecte et l'analyse pour les besoins de la SES, mais cette pratique a presque disparu.

Analyse des données

L'analyse des données se fait par le SRSD. Elle porte sur la description de la situation en commentant les tableaux statistiques. A ce niveau, l'intervention du service responsable du chapitre est nécessaire pour décrire la situation réelle de son service en ce qui concerne certains aspects techniques et contraintes, liés à son secteur.

Dans le souci d'harmoniser les efforts, des échanges sont faits régulièrement entre les deux parties pour une bonne harmonisation avant la validation en CRD.

Publication

Au 30 juin de chaque année, la SES en version provisoire doit être déposée à l'ANSD en attendant la validation par le CRD.

Au plus tard au mois de septembre, la version définitive, validée par le CRD doit être également déposée à l'ANSD. A ce niveau, un autre traitement est fait pour positionner le document dans le net sur le site www.ansd.sn.

LISTES DES TABLEAUX

DEMOGRAPHIE

Tableau n°1 : Répartition spatiale de la population de Kaolack en 2009
Tableau n°2 : Répartition de la population selon la densité et le département en 2009
Tableau n°3 : Répartition de la population de la région de Kaolack par âge et par sexe en 2008
Tableau n°4 : Répartition de la population régionale par âge et par sexe en 2009
Tableau n°5: Répartition de la population régionale par groupes d'âge spéciaux et par sexe en 2009
Tableau n°6: Répartition de la population du département de Guinguinéo par sexe et par collectivité en 2009
Tableau n°7: Répartition de la population du département de Kaolack par sexe et par collectivité en 2009
Tableau n°8: Répartition de la population du département de Nioro par sexe et par collectivité en 2009
Tableau n° 9 : quelques indicateurs

METEOROLOGIE

Tableau n°1 : Evolution de la température moyenne annuelle de la région de Kaolack 1998/2008
Tableau n°2 : Température à la station régionale de Kaolack en 2007 et 2008
Tableau n°3 : Direction des vents dominants à la station régionale de Kaolack en 2007, 2008 et 2009
Tableau n°4 : Humidité à la station régionale de Kaolack en 2007 et 2009 en %
Tableau n°5 : pluviométrie comparative des Stations de la DRDR et de la Météo en 2008/2009
Tableau n°6 : pluviométrie des Stations de la DRDR en 2008/2009
Tableau n° 7 : pluviométrie à la station régionale de Kaolack en 2009
Tableau n°8: Evaporation et insolation en 2007, 2008 et 2009

AGRICULTURE

Tableau n°1 : Superficie, Rendement et Production des cultures céréalières en 2009/2010
Tableau n°2 : Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et rentes en 2009/2010
Tableau n°3 : Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et de rentes en 2009/2010
Tableau n°4 : Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et autres cultures en 2009/2010
Tableau n°5 : Disponibilité céréalière par département en 2009/2010

EDUCATION

Tableau n°1 : Situation des infrastructures selon le département et le milieu en 2009
Tableau n°2 : Situation des effectifs du préscolaire selon statut et le département en 2009
Tableau n°3 : Situation du personnel du préscolaire par département selon sexe et le statut en 2009
Tableau n°4: Situation du recrutement au CI en 2009

Tableau n°5 : Taux d'accroissement des infrastructures scolaires entre 2008 et 2009
Tableau n°6 : Répartition de la taille des écoles selon le département en 209
Tableau n°7 : Situation des structures de l'enseignement élémentaire par département selon le statut en 2009
Tableau n°8 : Situation des effectifs de l'enseignement élémentaire selon le milieu en 2009
Tableau n°9 : Evolution des résultats du CFEE de 2008 à 2009
Tableau n°10: Evolution des Résultats à l'entrée en 6e de 2008 à 2009
Tableau n°11 : Situation du personnel de l'enseignement élémentaire par département selon la catégorie en 2009
Tableau n°12 : Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Guinguinéo en 2009
Tableau n°13 : Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Kaolack en 2009
Tableau n°14 : Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Nioro en 2009
Tableau n°15 : L'encadrement des Elèves et des Enseignants Ratio Elèves / Enseignant
Tableau n°16 : Evolution des résultats du BFEM par département et selon le sexe en 2009
Tableau n°17: Situation du corps professoral des lycées et collèges en 2009
Tableau n°18: Situation du corps professoral des CEM en 2009 par département
Tableau n°19: Situation des infrastructures de l'enseignement secondaire en 2009
Tableau n°20 : Situation du personnel de l'enseignement secondaire en 2009
Tableau n°21 : Evolution des résultats du BAC par département et selon le sexe en 2009
Tableau n°22: Evolution du corps professoral des lycées et collèges 2009
Tableau n°23: Situation du corps professoral du secondaire en 2009 par département
Tableau n°24: Formation initiale des ressources humaines du secondaire
Tableau n°25: Evolution des infrastructures de l'enseignement technique
Tableau n°26: Evolution des effectifs par niveau et par sexe
Tableau n°27 : Situation des Centres d'Enseignement Techniques Féminin en 2009
Tableau n°28 : Evolution des filières de formation
Tableau n°29 : Evolution des résultats dans les sections
Tableau n°30 : Les structures, filières, effectifs et taux de réussite du privé
Tableau n°31 : Situation des écoles classiques publiques
Tableau n°32 : Situation des écoles franco-arabes publiques
Tableau n°33 : Situation de l'enseignement privé arabe
Tableau n°34 : Situation des daaras modernes
Tableau n°35 : Structures, effectifs, personnels

SANTE

Tableau n°01 : Situation des infrastructures de base de la région de Kaolack en 2009
Tableau n°02 : Répartition des infrastructures publiques de la région en 2009
Tableau n°03 : Répartition des infrastructures privées de la région en 2009
Tableau n°04 : Répartition des infrastructures de la région en fonction du type en 2009
Tableau n°05 : Répartition du personnel fonctionnaire de soins selon le district en 2009
Tableau n°06 : Répartition du personnel communautaire de soins selon le district en 2009
Tableau n°07 : Effort de participation de la population en 2009
Tableau n°08 : Etat des dépenses des districts de santé en 2009
Tableau n°09 : Tableau n°04 : Résultat brut d'exploitation des DS en 2009
Tableau n°10: Répartition des populations cibles par district en 2009
Tableau n°11: Situation des consultants et consultations des enfants par DS en 2009
Tableau n°12: Situation des consultants et consultations par DS en 2009
Tableau n°13: Situation des évacuations et examens par DS en 2009
Tableau n°14: Situation des pavillons d'hospitalisation par DS en 2009
Tableau n°15: Situation de la maternité par DS en 2009

Tableau n°16: Activités prénatales et postnatales de la maternité selon le DS en 2009
Tableau n°17: Activités de sensibilisation selon le DS en 2009
Tableau n°18: Activités de sensibilisation selon le DS en 2009
Tableau n°19: Activités des maladies infectieuses selon le DS en 2009
Tableau n°20: Activités de surveillance nutritionnelle selon le DS de Guinguinéo en 2009
Tableau n°21: Situation des diarrhées des enfants de 0-4 ans selon le DS en 2009
Tableau n°22 : Activités vaccinales post natales selon le DS en 2009
Tableau n°23: Activités de surveillance nutritionnelle au DS de Guinguinéo en 2009
Tableau n°24: Activités de surveillance nutritionnelle au DS de Kaolack en 2009
Tableau n°25: Activités de surveillance nutritionnelle au DS de Ndoffane en 2009
Tableau n°26: Activités de surveillance nutritionnelle au DS de Nioro en 2009
Tableau n°27: Activités de surveillance nutritionnelle de Région Médicale en 2009

HYGIENE

Tableau n°1: Evolution des effectifs de la BRH de Kaolack de 1996 à 2008
Tableau n°2: Situation de la logistique en 2009
Tableau n°3: Situation du matériel en 2009
Tableau n°4: Répartition des concessions et ménages selon le milieu et le département
Tableau n°5: Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu urbain en 2009
Tableau n°6: Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu rural en 2009
Tableau n°7: Taux de couverture des visites domiciliaires en 2009
Tableau n°8: Résultat du contrôle de l'eau effectué dans la région en 2009

ELEVAGE

Tableau n°1: Répartition de l'effectif du cheptel selon le type et le département en 2009
Tableau n°2:Situation des abattages contrôlés selon le type de cheptel et le département en 2009
Tableau n°3: Production des cuirs et peaux selon la nature et le département en 2009 (unités)
Tableau n°4: Situation des Entrées et Sorties du bétail selon l'espèce en 2009(en millier)
Tableau n°5: Situation des exportations du bétail vers la Gambie selon l'espèce en 2009
Tableau n°6: Situation des affections par foyer selon la morbidité et la mortalité du département de Kaolack en 2009
Tableau n°7: Situation des affections par foyer selon la morbidité et la mortalité du département de Guinguinéo en 2009
Tableau n°8: Situation des affections par foyer selon la morbidité et la mortalité du département de Nioro en 2009
Tableau n°9: Situation des vaccinations du département de Kaolack en 2009
Tableau n°10: Situation des vaccinations du département de Guinguinéo en 2009
Tableau n°11: Situation des vaccinations du département de Nioro en 2009
Tableau n°12: Répartition du personnel de l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires de par département.
Tableau n°13 : Liste des intervenants dans le secteur.

PECHE

Tableau n°1: Evolution de l'armature en 2008 et 2009
Tableau n°2: Evolution des apports en Tonne selon le département et la valeur commerciale estimée en millier de FCFA en 2008 et 2009
Tableau n°3: Ventilation des apports en Tonne en 2008 et 2009
Tableau n°4: Répartition du personnel de l'Inspection Régionale des Pêches par département en 2009.

EAUX – FORETS & CHASSE

Tableau n°1 : Situation des forêts classées de la région de Kaolack en 2009
Tableau n°2: Superficies brûlées en ha et nombre de cas des 3 dernières années
Tableau n°3: Répartition des feux de brousse par département en 2009
Tableau n°4 : Présentation des zones amodiées de la Région e 2009
Tableau n°5 : Situation des chasseurs et permis enregistrés en 2008-2009
Tableau n°6 : Répartition du gibier abattu par zone amodiée en 2008-2009
Tableau n°7 : Récapitulation du gibier abattu par zone amodiée en 2008-2009
Tableau n°8 : Situation des taxes, licences d'exploitant cynégétique et superficies amodiées recouvrés à Kaolack saison chasse 2008-2009
Tableau n°9: Situation des permis de chasse délivrés en 2007, 2008 et 2009
Tableau n°10 : Situation des autres taxes en 2007, 2008 et 2009
Tableau n°11: Recettes encaissées saison chasse 2008-2009
Tableau n°12: Evolution du nombre de zones, de chasseurs, de gibiers abattus, de recettes et du contentieux
Tableau n°13: Production de plants par type de pépinières et par structure d'encadrement en 2009
Tableau n°14: Production de plants par type de pépinières et par secteur en 2009
Tableau n°15 : Plantation massive (ha) et distribution de plants en 2009
Tableau n°16: Plantation linéaire (km) en 2009
Tableau n°17: Plantations conservatoires en 2009
Tableau n°18: Actions de réhabilitation (ha) en 2009
Tableau n°19: Répartition du personnel de l'inspection Régionale des Eaux et Forêts par département en 2009.
Tableau n°20: Liste des intervenants dans le secteur en 2009.

HYDRAULIQUE

Tableau n°1: Nombre de forages par département en 2006, 2007 et 2009
Tableau n°2: Etat des forages par département en 2007 et 2009
Tableau n°3 : Répartition du nombre d'abonnés selon le département en 2007 et 2009
Tableau n°4: Répartition des branchements sociaux selon le département en 2008 et 2009
Tableau n°5: Répartition de la production en m3 selon le département en 2008 et 2009
Tableau n°6: évolution des volumes vendus en m3 selon le département en 2007/2009

EMPLOI

Tableau n°1: Répartition du nombre d'établissements déclarés selon le nombre de travailleurs et le statut en 2008 et 2009
Tableau n°2: Situation des visites effectuées par l'IRTSS en 2008 et 2009
Tableau n°3: Situation des visites de consultations reçues par l'IRTSS en 2008 et 2009
Tableau n°4: Répartition des accidents du travail déclarés selon la durée de l'Interruption Temporaire de Travailler (ITT) en 2008 et 2009
Tableau n°5: Répartition des contrats de travail selon le sexe et le type en 2008 et 2009
Tableau n°6 : Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès des inspections du travail selon le statut en 2008 et 2009

ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

Tableau n° 1 : Situation du Projet Eau Long Terme (PELT) en 2009

Tableau n°2 : Equipements disponibles pour le ramassage des ordures ménagères dans les communes de la région en 2009
Tableau n°3 : Estimation des productions annuelles des déchets solides par les populations de la région de Kaolack en 2009
Tableau n°4 : Situation des animations de quartiers réalisée par l'agence dans la commune de Kaolack
Tableau n°5: liste des services et organisations ayant bénéficié de la formation des relais animée par les experts de la Direction de l'Information et de la communication de l'APROSEN
Tableau n°6: Récapitulatif de la mise à disposition des poubelles aux ménages de la région
Tableau n°7: Etat de la mise à disposition des moyens et du matériel fourni par l'APROSEN pour l'année 2009

INDUSTRIE ET ARTISANAT

Tableau n°1 : Artisans inscrits à la Chambre de Métiers par département depuis 2006
Tableau n°2: Artisans inscrits à la Chambre de Métiers par section depuis 2006
Tableau n°3 : Artisans inscrits à la Chambre de Métiers par sexe depuis 2006

TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS

Tableau n°1: Répartition du réseau routier régional en 2009
Tableau n°2 : Situation des routes inscrites comme actions prioritaires en 2008/209
Tableau n°3: Parc automobile immatriculé entre 2005 et 2009
Tableau n°4: Evolution des permis de conduire en 2006, 2007, 2008 et 2009
Tableau n°5: Duplicata et conversion Brevet Militaire(BM) en 2006, 2007, 2008 et 2009
Tableau n°6: Activités du transport maritime dans le Port de Kaolack et ses annexes en 2009
Tableau n°7: Situation des exportations en 2009 dans le port de Kaolack (en tonne**)**

SECURITE ALIMENTAIRE

Tableau n°1 : Nombre de grossistes et détaillants selon le département en 2009
Tableau n°2 : Nombre de marchés selon le type et le département en 2009
Tableau n°3: Stocks des denrées selon le mois en 2009
Tableau n°4 : Moyenne mensuelle de l'offre de céréales au marché de Kaolack en 2009 (en tonne) mensuelle de l'offre de céréales au marché de Prokhane en 2009 (en tonne)
Tableau n°6 : Moyenne mensuelle de l'offre de céréales au marché de Mabo en 2009 (en tonne)
Tableau n°7 : Moyenne annuelle de l'offre de céréales des marchés de la région de Kaolack (en tonne)
Tableau n°8 : Prix moyen mensuel de l'offre de céréales au marché de Kaolack en 2009 (en FCFA)
Tableau n°9 : Prix moyen mensuel de l'offre de céréales au marché de Prokhane en 2009 (en FCFA)
Tableau n°10 : Prix moyen mensuel de l'offre de céréales au marché de Mabo en 2009
Tableau n°11 : Prix moyen annuel de l'offre de céréales des marchés observés de Kaolack en 2009 (en FCFA)

JUSTICE

Tableau n°1: Population écrouée et déférées dans les commissariats de police (Région de Kaolack) en 2009 selon la nature de l'infraction

Tableau n°2: Répartition de détenus de la région de Kaolack par établissement pénitencier et par sexe en 2009
Tableau n°3: Répartition de détenus de la région de Kaolack selon l'âge en 2009
Tableau n°4: Répartition de détenus de la région de Kaolack selon le groupe d'âge en 2009
Tableau n°5: Répartition de détenus de la région de Kaolack selon la nationalité en 2009
Tableau n°6:Répartition de détenus étrangers de la région selon la nationalité en 2009
Tableau n°7: Répartition des sorties suivant le motif en 2009
Tableau n°8: Répartition de la prise en charge par l'Education surveillée par sexe (région de Kaolack) en 2009

TOURISME

Tableau n°1: Répartition de l'accueil touristique selon le type d'établissement en Juillet 2008
Tableau n°2: Répartition de l'accueil touristique selon le type d'établissement en 2007 et 2008
Tableau n°3: Arrivées des non résidents par région touristique et par pays de résidence en 2008
Tableau n°3: Arrivées des non résidents par région touristique et par pays de résidence en 2006
Tableau n°4:Taux d'occupation des établissements touristiques et durée moyenne de séjour en 2006

POSTE ET TELECOMMUNICATION

Tableau n°1 : Envois Ordinaires Distribués par département en 2009
Tableau n°2 : Nombre d'envois recommandés et valeurs déclarées selon le département en 2009
Tableau N°3: Situation du Trafic des Colis selon le département en 2009
Tableau N°4: Situation Trafic EMS selon le département en 2009
Tableau n°5: Situation du parc BP selon le département en 2009
Tableau n°6: Opérations de la Caisse d'Epargne selon le département en 2009
Tableau n°7: Opérations Mandats, Transferts et CCP selon le département en 2009

JEUNESSE ET SPORT

Tableau n°1 : Répartition des infrastructures sportives par département dans la région de Kaolack en 2009
Tableau n°2 : Répartition des infrastructures de jeunesse par département dans la région de Kaolack en 2009
Tableau n°3 : Répartition des équipes et associations de sport par département dans la région de Kaolack en 2009
Tableau n°4 : Répartition des pratiquants licenciés par discipline dans la région de Kaolack en 2009
Tableau n°5 : Répartition associations de jeunes par département dans la région de Kaolack en 2007

ENERGIE

Tableau n°1 Nombre d'abonnés à l'électricité en 2008 et 2009

CULTURE

Tableau n°1 : Répertoire des sites des cérémonies culturelles de la région en 2009
Tableau n°2 : Répertoire des sites et monuments historiques classés de la région en 2009
Tableau n°3 : Répertoire des infrastructures culturelles de la région en 2009

ACTEURS AU DEVELOPPEMENT

Tableau n°1 : Liste des acteurs au développement

LISTE DES GRAPHIQUES

DEMOGRAPHIE

Graphique n°1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaolack-en 2009

METEOROLOGIE

Graphique n°1 Évolution de la température régionale

EDUCATION

Graphique n°1 : Évolution des résultats du CFEE
Graphique n°2 : Évolution des résultats du BFEM
Graphique n°3 : Évolution des résultats du Bac général
Graphique n°4: Évolution des résultats du Bac technique

SANTE

Graphique n°1 Bilan financier de 2009

ELEVAGE

Graphique n°1 : Comparaison de la production de viande en 2008 et en 2009
Graphique n°2: Comparaison Têtes de bétail abattues et production de cuirs et peaux en 2009
Graphique n°3 : Production de cuirs et peaux par département

EAUX ET FORETS

Graphique n°1 : Évolution des superficies brûlées en ha et nombre de cas des 3 dernières années
Graphique n°2 : Situation Gibiers abattus et nombre de Chasseurs des 3 dernières années
Graphique n° 3 : Situation des Recettes des 3 dernières années

HYDRAULIQUE

Graphique n° 1 Nombre d'abonnés selon le département en 2008 et 2009

PRESENTATION DE LA REGION

Située entre 14°30' et 16°30' de longitude ouest et 13°30' et 14°30 de latitude nord, la région de Kaolack s'étendait sur 16 010 km^2, représentant 14 % du territoire national. Avec le nouveau découpage, la nouvelle région couvre environ 4 927 km^2. Elle se situe ainsi entre la zone sahélienne sud et la zone soudanienne nord.

Elle se trouve au cœur du bassin arachidier, et est limitée au nord et à l'ouest par la région de Fatick, à l'est par la nouvelle région de Kaffrine, au nord-est par la région de Diourbel et au sud par la République de Gambie.

Depuis 1984, la région subit sans cesse des morcèlements du fait des découpages administratifs. Elle comprenait un vaste domaine, appelé à l'époque la région du Sine Saloum qui regroupait les actuelles régions de Fatick Kaffrine et Kaolack. La réforme administrative de 2002 l'a scindée en deux entités territoriales, donnant naissance aux régions de Fatick et Kaolack. Aujourd'hui, le décret n°2008-1025 du 10 septembre 2008 fixant le ressort territorial des régions, l'a encore divisé en deux : la région de Kaolack comprenant les départements de Kaolack, Nioro et Guinguinéo, et celle de Kaffrine qui emporte les ex départements de Koungheul et de Kaffrine. Les départements de Kaolack et Nioro restent inchangés ; par contre, le département de Guinguinéo qui est une nouvelle création, est amputé de la région de Fatick.

A) Situation éco - géographique

De type soudano-sahélien, le climat de la région se caractérise par des températures moyennes élevées d'avril à juillet (15-18°C à 35-40° C), une saison sèche de novembre à juin/juillet (8 à 9 mois) et une courte saison des pluies (juin/juillet à octobre).

Les précipitations se situent en moyenne entre 800 et 900 mm par an.

Le relief de la région est globalement plat.

Le réseau hydrographique est composé d'eaux de surface : le fleuve Saloum et les deux affluents du fleuve Gambie (Baobolong et Miniminiyang Bolong) et des eaux souterraines.

Elle présente trois types de sols: les sols tropicaux ferrugineux lessivés, les sols hydro morphes et les sols halomorphes.

La végétation est très variée, comprenant une savane arbustive, au nord, une savane au faciès boisé, vers le sud et le sud-est.

La faune est composée : d'animaux sauvages à plumes (terrestres et aquatiques) et à poils.

La zone éco – géographique se subdivise en deux sous – zones.

- la sous-zone du Vieux Bassin Arachidier, couvrant les trois quarts (3/4) du département de Kaolack. Elle concentre plus de deux tiers (2/3) de la population régionale et cinq (06) forêts classées sur 10. Une longue pratique de mono culture de l'arachide, l'avancée des tannes et la production de charbon ont contribué à la destruction des ressources végétales et à la pauvreté des sols.
- La sous - zone de polyculture, regroupant tout le département de Nioro et les parties méridionales du département de Kaolack. Elle possède quatre (04) forêts classées. Plusieurs variétés y sont cultivées et constitue des zones de pâturages pour le bétail.

B) Caractéristiques socioculturelles

L'islam est la principale religion, il est pratiqué par plus de 95% de la population. Le christianisme arrive en deuxième position avec plus de 4% et enfin les animistes qui constituent moins d'1%.

Les ethnies les plus importantes sont : les Wolof (plus de 60%), les Pulaar (près de 20%), les Serrer (environ 10%), les Bambaras, etc.

C) Situation socio-économique

- ***Activités agricoles***

Elles occupent 75 % de la population et s'adonnent aux cultures : de l'arachide, des pastèques, du niébé, du mil souna, du sorgho, du maïs, du sésame, du riz, du fonio et des cultures maraîchères. Les cultures industrielles ou de rente sont dominées par l'arachide, malgré les difficultés de la filière.

- ***Activités pastorales***

L'élevage, encore extensif, est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, de porcins et de volailles. Cependant, les embouches bovine, ovine et l'aviculture se développent.

- ***Pêche***

Deux types de pêche sont pratiqués dans la région. Il s'agit de la pêche maritime et de la pêche continentale. La pêche maritime produit près de 800 tonnes de poissons, par an et l'essentiel de la consommation régionale provient d'autres régions. Quant à la pêche continentale, pratiquée dans les bolongs et mares de la région, elle a une production négligeable.

- ***Exploitation forestière***

Les exploitants forestiers produisent du charbon de bois, du bois de chauffe et divers produits de cueillette, comme le pain de singe.

Toutefois, il faut reconnaître que la région est fermée à l'exploitation forestière.

- ***Activités industrielles***

Le tissu industriel de la région est peu dense, mais satisfaisant par rapport aux autres régions. Il comprend la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS/ Lydiane) devenue aujourd'hui SUNEOR, produisant de l'huile végétale ainsi que la NOVASEN créée en 1989, de la Nouvelle Société des Salins du Sine Saloum (NSSS).

Il s'est cependant fortement enrichi suite au rattachement de la zone industrielle de Kahone à la Région de Kaolack avec la SOTEXKA, la SENSAC, la SENEMBAL, la SODIKA, la SODFITEX et la Centrale Electrique de Kahone. Toutes ces sociétés à l'exception de la SODFITEX et de la Centrale Electrique de Kahone qui s'est enrichie d'une nouvelle centrale sont aujourd'hui fermées suite à la forte concurrence des grandes entreprises. La SOTEXKA qui a trouvé un repreneur est en voie de réouverture sous le nom de DOMITEXKA-SALOUM (Domaine Industriel et Textile de Kaolack-Saloum)

L'Industrie Sénégalaise du Cycle (ISENCY), spécialisée dans le montage de bicyclettes et de cyclomoteurs et la Société Africaine de Savonnerie MAHAWA (SASMA) produisant des savons sont aujourd'hui fermées.

❖ ***Activités artisanales***

L'artisanat est très développé dans la région. Il existe une Chambre des Métiers où la plus part des artisans sont inscrits.

Au niveau du marché de Kaolack c'est la fabrication de chaussures à partir des peaux traitées localement ou de produits synthétiques importés.

Il existe aussi un village artisanal à Kaolack où s'exercent différents métiers des métaux précieux, du bois, des textiles (teinture) et des peaux.

Dans le monde rural c'est la poterie avec la production de canaris dans les zones à sols argileux le long du Saloum.

La vannerie et le tissage avec la fabrication de paniers et de cordages existe aussi dans la région.

Les trois types d'artisanat (de production, d'art et de service) coexistent et des artisans sont inscrits à la Chambre de métiers de la région.

❖ ***Activités commerciales***

C'est l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie régionale. Ce dynamisme date de la colonisation et est lié à la culture de l'arachide.

La situation de carrefour de la région avec un réseau routier partant vers toutes les régions du pays, un chemin de fer dense jusqu'à une période récente (dans le département de Guinguinéo) et un port en demi éteint, avaient fait de Kaolack un centre de collecte (arachide) et de redistribution.

Aujourd'hui, le commerce commence à prendre de nouvelles dimensions avec l'entré en force des clients maliens qui viennent se ravitailler en denrée et surtout en sel dans les ports de Kaolack et Diorhane. Autrement dit, le commerce extérieur est florissant avec l'appui de ces ports qui sont chargés de commercialiser le sel vers l'extérieur notamment en Congo et en Côte d'Ivoire.

❖ ***Transports***

Le réseau routier long de 1.677 km, est relativement dense et donne à la région une assez grande accessibilité. Le transport ferroviaire dont le réseau n'est pas très important s''étend sur quelques km, entre Guinguinéo et la frontière avec Kaffrine, quant au transport maritime, en déclin, il est basé sur Diorhane et Lyndiane, les deux annexes du port de Kaolack.

CHAPITRE DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaolack met à la disposition des utilisateurs les données démographiques suivantes pour leur permettre de prendre aisément les bonnes décisions dans le cadre de leurs activités. Ces données sont issues du Recensement Général de la population et de l'habitat de 2002 (RGPH-2002) et ont été mises à jour par des projections.

Ces projections sont issues d'un large consensus. Elles ont été réalisées avec l'appui technique du Conseiller régional d'AWARE et la participation de techniciens issus d'horizon divers (MEF (ANSD-DP-DPRH), IPDSR, DAPS, DPRE, Environnement, DAT, SNIS, UNICEF). Les hypothèses ont été formulées par rapport à une évolution probable des différents facteurs de la dynamique de la population, notamment:

- La structure de la population, par sexe et par âge ;
- La structure de la population selon le milieu de résidence (urbaine ou rurale)
- L'Indice synthétique de fécondité comme indicateur de fécondité ;
- L'espérance de vie ;
- La structure de la mortalité (à travers l'emploi d'une table-type de mortalité, celle de Coale & Demeny Nord)

Ce chapitre présente également d'autres indicateurs sur les caractéristiques d'ensemble et sur la structure par âge et sexe de la population de la région.

I. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

1-1 –Effectifs globaux

La population de la région de Kaolack est estimée en 2009 à 771 227 hts, les femmes sont majoritaires avec 51,3 %.

1.2 - Répartition spatiale de la population

La population est répartie entre les trois départements que compte désormais la région, avec la nouvelle réforme scindant la région de Kaolack en deux. Le département de Kaolack devient ainsi le plus peuplé avec 50,3% de la population suivi de Nioro 36,6% et enfin du tout nouveau département Guinguinéo avec 13,1.

L'essentiel de la population habitent en zone rurale avec 68,3% contre 23,5 % en milieu urbain.

Tableau n°1 : Répartition spatiale de la population de Kaolack en 2009

	Effectif	%
Guinguinéo	100 966	13,1
Kaolack	387 646	50,3
Nioro	282 615	36,6
Région	771 227	**100**
Urbain	244 256	31,7
Rural	526 971	68,3
Région	771 227	**100**

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

1.3-Densité de la population

L'ancienne région de Kaolack avait une superficie de 16 010 km^2 dont le département de Kaffrine (y compris Koungheul) occupait 74% du territoire. Le nouveau découpage administratif séparant les zones de Kaolack et de Kaffrine en deux entités régionales, a rétréci la superficie de la nouvelle région de Kaolack, estimées aujourd'hui à 4 927 km^2 contre 11 291 km^{2}pour celle de Kaffrine.

La région de Kaolack est la troisième région la plus petite, derrière Diourbel et Dakar.

La densité de la région de Kaolack est estimée à 157. Toutefois, il faut signaler que l'estimation de la superficie de la région n'est pas officielle du fait du manque de données sur les limites des Collectivités locales. Cette estimation qui semble être la plus plausible est extraite de l'annuaire statistique de la santé.

Tableau n°2 : Répartition de la population selon la densité et le département en 2009

Département	Superficie	Population	Densité
Kaolack	1 880	387 646	206
Nioro	2 277	282 615	124
Guiguinéo	770	100 966	131
Région	**4 927**	**771 227**	**157**

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

II- STRUCTURE PAR AGE ET SEXE SELON LES RESULTATS DU RGPH DE 2002

2.1 Structure par sexe

Les femmes avec 51,3 % de la population sont plus nombreuses que les hommes (48,7% à Kaolack). La prédominance des femmes est plus importante dans le département de Kaolack (51,6%) et moins importante dans celui de Guinguinéo avec 50,65.

Tableau n°3 : Répartition de la population de la région de Kaolack par âge et par sexe en 2008

Département	Homme	Femme	% femme	Total
Guinguinéo	49 940	51 026	50,5	100 966
Kaolack	187 638	200 008	51,6	387 646
Nioro	138 142	144 473	51,1	282 615
Région	375 720	395 507	51,3	771 227

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

2.2 Structures par âges

La structure par âge de la population de la région de Kaolack montre qu'elle est une population très jeune. Les moins de 20 ans représentent 56,5% de la population totale alors que les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentent que 4,6% de la population avec une prédominance des femmes représentant 50,6%. Chez ces moins de 20 ans il y a presque égalité de genre avec 49,96 de filles contre 50,04% de garçons.

Selon le dernier recensement de la population, les hommes sont plus nombreux que les femmes de la naissance jusqu'à l'âge de 6 ans.

Tableau n°4 : Répartition de la population régionale par âge et par sexe en 2009

Tranche d'Ages	Homme	Femme	% femme	Total
0 à 4 ans	65 253	63 767	49,4	129 020
5 à 9 ans	52 319	52 464	50,1	104 783
10 à 14 ans	54 029	53 950	50,0	107 979
15 à 19 ans	46 159	45 386	49,6	91 545
20 à 24 ans	37 630	39 521	51,2	77 151
25 à 29 ans	28 594	30 524	51,6	59 118
30 à 34 ans	20 856	24 202	53,7	45 058
35 à 39 ans	16 693	20 717	55,4	37 410
40 à 44 ans	12 817	15 208	54,3	28 025
45 à 49 ans	10 865	12 539	53,6	23 404
50 à 54 ans	8 340	9 214	52,5	17 554
55 à 59 ans	7 064	8 108	53,4	15 172
60 à 64 ans	5 299	5 607	51,4	10 906
65 à 69 ans	4 332	4 672	51,9	9 004
70 à 74 ans	3 323	3 256	49,5	6 579
75 à 79 ans	2 141	2 177	50,4	4 318
80 et +	2 133	2 068	49,2	4 201
	377 847	393 380	51,0	771 227

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

Tableau n°5: Répartition de la population régionale par groupes d'âge spéciaux et par sexe en 2009

Ages	Homme	Femme	Total
0 ans	14 172	13 866	28 038
0 - 2 ans	40 727	39 815	80 542
0 - 5 ans	76 807	75 048	151 855
3 - 5 ans	36 081	35 233	71 313
6 - 11 ans	62 110	62 478	124 589
7 - 12 ans	61 926	62 540	124 466
12 - 15 ans	43 078	43 002	86 079
15 - 17 ans	29 465	29 121	58 586
15 - 49 ans	173 614	188 096	361 711
60 et + ans	17 227	17 782	35 009

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

2.3 Pyramide des âges est caractérisée par une base très large qui contraste avec un sommet rétréci. Cette forme indique la jeunesse de la population régionale qui peut être expliquée par une fécondité élevée et une baisse de la mortalité infantile. On note par ailleurs une prédominance du sexe masculin par rapport au sexe féminin dans les groupes des moins de 20 ans. Cette tendance va se renverser en faveur du sexe féminin à partir du groupe d'âge 20-24 ans.

Graphique n°1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaolack-en 2009

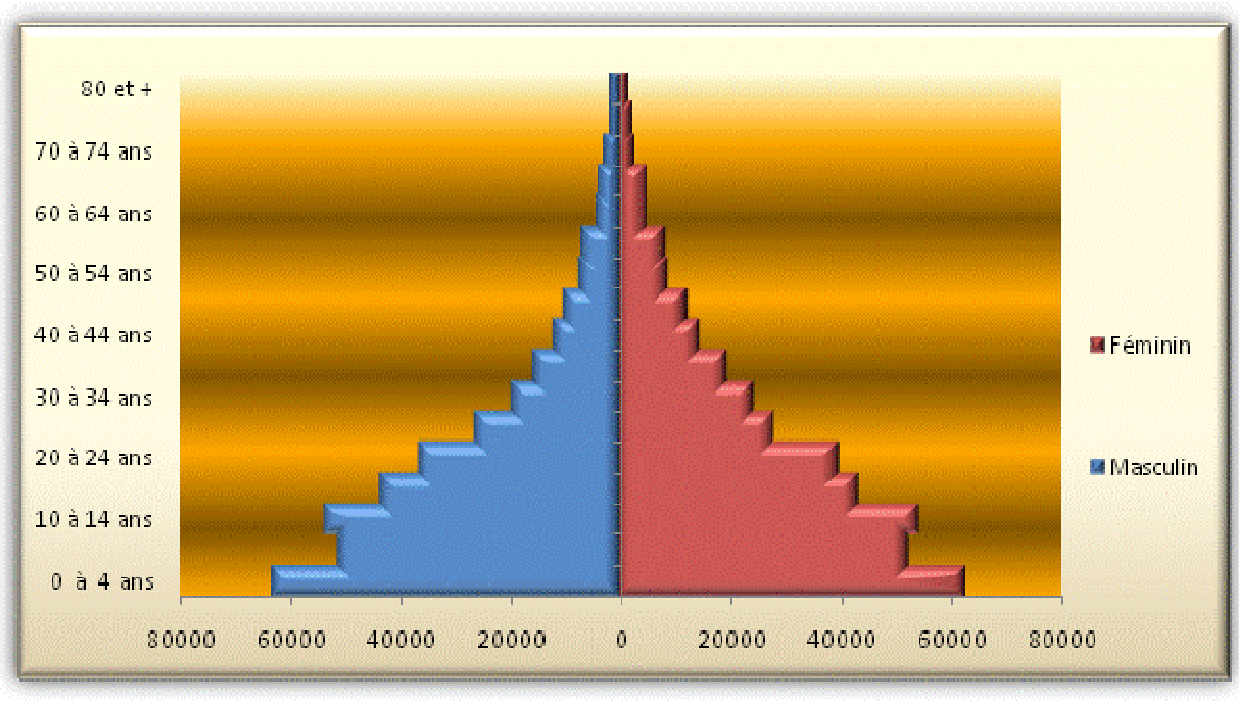

2.3 Population des Collectivités Locales de la région de Kaolack

Le département de Kaolack qui représente 50,1% de la population régionale est composé de 3 arrondissements, de 9 Communautés Rurales et de 4 communes. La commune de Kaolack constitue un poids démographique très important, représentant 47,3% de la population départementale et 87,5% de celle des communes. La Communauté Rurale de Ndiafatte est la plus peuplée de l'ensemble des CR du département avec 27 721 habitants, suivie de celle de Latminngué avec 24 059 habitants

Le nouveau département de Guinguinéo a un poids démographique relativement faible, représente 13,1% de la population régionale. Il est composé de 2 arrondissements de 8 Communautés Rurales et d'une seule commune qui représente 13,9% de la population départementale. La Communauté Rurale de Mboss est la plus peuplée de l'ensemble des CR du département avec 15 591 habitants, suivie de celles de Mbadakhoune avec 14 974 habitants.

Le département de Nioro qui représente 36,6% de la population régionale est composé de 3 arrondissements, de 11 Communautés Rurales et de 2 communes avec la nouvelle création qu'est Keur Madiabel. La Communauté Rurale de Paoskoto est la plus peuplée de l'ensemble des CR du département, voire régionale avec 44 552 habitants, suivie de celles de Médina Sabakh avec 32 668 habitants et de Wack Ngouna avec 29 023 habitants.

La région compte environ 1216 villages officiels; ainsi répartis : 546 pour le département de Nioro, 485 pour celui de Kaolack et 185 pour celui de Guinguinéo.

Tableau n°6: Répartition de la population du département de Guinguinéo par sexe et par collectivité en 2009

Nom localité	Homme	Femme	population
Zone rurale	43 590	43 387	86 977
Zone urbaine	6 350	7 640	13 990
Commune de Guinguinéo	6 350	7 640	13 990
Arrondissement Mbadakhoune	20 857	20 509	41 366
CR Khelcom Birame	3 719	3 560	7 279
CR Mbadakhoune	7 637	7 337	14 974
CR Ndiago	4 540	4 650	9 190
CR Ngathie Naoude	4 961	4 962	9 923
Arrondissement Nguelou	22 733	22 877	45 611
CR Gagnik	5 433	5 480	10 914
CR r Nguelou	2 753	2 685	5 438
CR Mboss	7 753	7 838	15 591
CR Ourour	6 794	6 874	13 668
Département. Guinguinéo	**49 940**	**51 026**	**100 966**

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

Tableau n°7: Répartition de la population du département de Kaolack par sexe et par collectivité en 2009

Nom localité	Homme	Femme	population
Zone rurale	88 266	90 120	178 386
Zone urbaine	99 371	109 889	209 260
Commune GANDIAYE	**4 810**	**5 194**	**10 004**
Commune KAHONE	**3 036**	**3 201**	**6 237**
Commune KAOLACK	**86 713**	**96 361**	**183 074**
Commune NDOFFANE	**4 812**	**5 133**	**9 945**
Arrondissement. KOUMBAL	31 354	32 299	63 653
CR KEUR BAKA	9 510	10 018	19 528
CR LATMINGUE	11 961	12 098	24 059
CR THIARE	9 883	10 183	20 066
Arrondissement NDIEDIENG	36 251	36 755	73 006
CR KEUR SOCE	11 071	11 157	22 228
CR NDIAFATTE	13 743	13 978	27 721
CR NDIEDIENG	11 437	11 620	23 057
Arrondissement SIBASSOR	20 661	21 066	41 727
CR DYA	9 295	9 731	19 026
CR NDIEBEL	5 046	5 162	10 208
CR THIOMBY	6 320	6 173	12 493
Département Kaolack	187 637	200 009	387 646

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

Tableau n°8: Répartition de la population du département de Nioro par sexe et par collectivité en 2009

Nom localité	Homme	Femme	population
Zone rurale	**128 090**	**133 518**	**261 608**
Zone urbaine	**10 053**	**10 954**	**21 007**
Commune NIORO	6882	7540	14422
Commune de KEUR MADIABEL	3171	3414	6585
Arrondissement MEDINA SABAKH	**33607**	**36069**	**69676**
CR KAYEMOR	8991	9810	18801
CR MEDINA SABAKH	15858	16810	32668
CR NGAYENE	8758	9449	18207
Arrondissement PAOS KOTO	**55724**	**57746**	**113470**
CR GAINTHE KAYE	11466	11446	22912
CR PAOS KOTO	21515	23037	44552
CR PROKHANE	12323	12559	24882
CR TAIBA NIASSENE	10420	10704	21124
Arrondissement WACK NGOUNA	**38759**	**39703**	**78462**
CR KEUR MABA DIAKHOU	11909	11855	23764
CR KEUR MADONGO (ex K, Madiabel)	3165	3287	6452
CR NDRAME ESCALE	9426	9798	19224
CR WACK NGOUNA	14259	14763	29022
Département Nioro	138 143	144 472	282 615

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

Tableau n° 9 : quelques indicateurs

ANSD REGION DE KAOLACK

Indicateurs	Région de Kaolack	Région de Kaffrine	Sénégal
Population estimée (2009)	771 227	540 733	12 171 265
Superficie (km2)	4 927	11 291	196 712
Taux d'urbanisation en % (en 2002)	23,3		40,7
Taux d'accroissement naturel % (entre 2002 et 2006)	2,92		2,4
Densité (Nbre d'habitants / km2) en 2006	152	44	54
Age médian au 1er rapport sexuel (femmes de 20-49 ans)	17,8		18,7
Age médian au 1er rapport sexuel (hommes de 25-59 ans)	22,5		20,9
Age médian à la 1ère union (femmes de 20-49 ans)	17,6		18,5
Age médian à la 1ère union (hommes de 30-59 ans)	26,3		28,1
Adolescentes mères (15-19 ans) en %	25,5		18,9
Nombre moyen d'enfants par femme	5,9		5,3
Taux de mortalité infantile (0-1 an) en ‰	79		61
Taux de mortalité juvénile (1-4 ans révolus) en ‰	84		64
Taux de mortalité infanto juvénile (0-4 ans révolus) en ‰	156		121
Taux de prévalence du VIH/SIDA (EDS, 2005)	0,7		0,7
Taux d'analphabétisme en %	33,8		40,9
Taux d'analphabétisme des hommes en %	36,9		31,7
Taux d'analphabétisme des femmes en %	56,3		49,7

CONCLUSION

L'ancienne région de Kaolack représentait 10% de la population nationale. Aujourd'hui, la nouvelle région qui s'est séparée des anciens départements de Kaffrine et de Koungheul, ne représente plus que 7% du Sénégal contre 4% pour la région de Kaffrine.

Aujourd'hui, la nouvelle région de Kaolack a des difficultés de déterminer exactement la superficie. L'estimation qui a été prise en référence est extraite de l'annuaire statistique de la santé de 2008.

De ce point de vue spatial, la région de Kaolack, avec 4927 km^2, représente 2.5% du territoire national là où Kaffrine occupe 7%.

CHAPITRE METEOROLOGIE

INTRODUCTION

Le climat de la région de Kaolack est de type soudano-sahélo, marqué par des températures relativement hautes, une longue saison sèche (de Novembre à Juin) et une saison des pluies de quatre mois (de Juillet à Octobre).

Ce climat façonné par les vents, l'humidité et la pluviométrie sera traité dans ce chapitre mais au niveau régional, contrairement aux années précédentes où les données étaient désagrégées jusqu'au niveau départemental.

I-LES TEMPERATURES

Autrefois réputée être une zone où la canicule est la plus rudement ressentie, la région de Kaolack a connu en 2009 des températures supportables avec une moyenne annuelle de 34.8° contre 35,3° en 2008 au maximum, température jamais atteinte au cours des 10 dernières années. Par contre, la moyenne annuelle au minimum a atteint une hausse d'environ un degré par rapport également aux dix dernières années.

Toutefois, il faut reconnaître qu'il y a des pointes de chaleur aux mois d'Avril et de Mai avec respectivement 41,1° et 40,4, des températures en baisse par rapport à l'année dernière en 2008, en même temps il a fait froid aux mois de décembre et de Janvier avec respectivement 19.4° et 21°.

Tableau n°1 : Evolution de la température moyenne annuelle de la région de Kaolack 1998/2008

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Max	35,8	36,3	37,1	37,2	36,5	36,7	36,7	36,9	37,3	35,3	34.8
Min	22,3	21,9	22,2	22,4	22,3	22,8	22,9	22,5	22,6	23,8	23.9

Source : Station Météo –Kaolack

Graphique n°1: Evolution de la température régionale

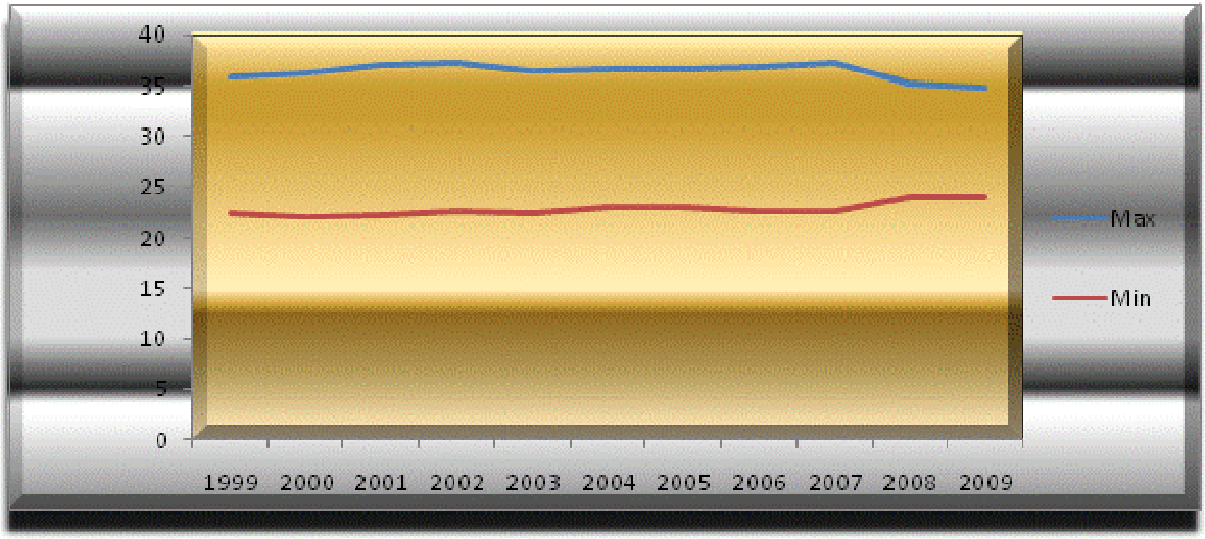

Tableau n°2 : Température à la station régionale de Kaolack en 2007 et 2008

MOIS	Température Minimum &Maximum	2007	2008	2009
JANVIER	Maximum	34,7	34,4	29,1
	Minimum	19,2	18,1	21
FEVRIER	Maximum	37	31,6	35,5
	Minimum	20,3	23,9	26,9
MARS	Maximum	39,4	40,5	30,8
	Minimum	22,2	22,0	23
AVRIL	Maximum	40,7	41,7	41,1
	Minimum	21,9	32,1	21,5
MAI	Maximum	40,6	41,1	40,4
	Minimum	23,5	23,9	22,9
JUIN	Maximum	37,6	38,0	32,4
	Minimum	24,2	25,3	28
JUILLET	Maximum	39,2	33,7	31,3
	Minimum	25,1	25,0	27,1
AOUT	Maximum	33,2	33,4	33,4
	Minimum	25,3	24,5	24,6
SEPTEMBRE	Maximum	34	34,2	33,2
	Minimum	24,8	24,7	25,2

OCTOBRE	Maximum	37,7	35,2	37,1
	Minimum	24,8	24,1	25,4
NOVEMBRE	Maximum	37,8	30,8	36,9
	Minimum	21,1	27,5	21,4
DECEMBRE	Maximum	35,7	28,9	36,2
	Minimum	18,6	23,9	19,4

Source : Station Météo –Kaolack

II-LES VENTS

La région de Kaolack est balayé par L'harmattan, vent chaud et sec et la mousson qui sont les, vents porteurs de pluie. Comme d'habitude, la direction constante des vents de mai en octobre est orientée vers l'Ouest. En 2007 tout comme en 2008, la direction du vend est surtout orientée vers l'ouest pendant les mois de mai à d'octobre. De même, la direction du nord prend le relais pour les mois de novembre et décembre.

Tableau n°3 : Direction des vents dominants à la station régionale de Kaolack en 2007, 2008 et 2009

Mois	2007	2008	2009
JANVIER	Est	Nord	Nord/Est
FEVRIER	Est	Nord	Nord
MARS	Est	Nord	Nord
AVRIL	Nord	Ouest	Nord
MAI	Ouest	Ouest	Ouest
JUIN	Ouest	Ouest	Ouest
JUILLET	Ouest	Ouest	Ouest
AOUT	Ouest	Ouest	Ouest
SEPTEMBRE	Ouest	Ouest	Ouest
OCTOBRE	Ouest	Ouest	Ouest
NOVEMBRE	Nord	Nord	Ouest
DECEMBRE	Nord	Nord	Nord
Moyennes	**Ouest**	**Ouest**	**Ouest**

Source : Station Météo -Kaolack

III-L'HUMIDITE

La quantité d'eau contenue dans une masse d'air qu'on appelle humidité a atteint en 2009 en moyenne 76% en maximum et 34% en minimum contre 77% et 37% en 2008.

Les taux d'humidité les plus élevés observés au cours de l'année 2009 sont localisés au courant des mois de juillet et septembre avec respectivement 96% en maximum et 61% et 66% en minimum. Par contre les plus faibles taux se situent entre janvier et mai avec une moyenne de 20%.

Tableau n°4 : Humidité à la station régionale de Kaolack en 2007 et 2009 en %

Mois	Humidité Maximum &Minimum	2007	2008	2009
JANVIER	Maximum	57	41	54
	Minimum	26	21	21
FEVRIER	Maximum	56	63	64
	Minimum	26	27	20
MARS	Maximum	62	70	68
	Minimum	32	21	22
AVRIL	Maximum	77	75	64
	Minimum	33	22	16
MAI	Maximum	74	68	78
	Minimum	27	22	24
JUIN	Maximum	85	84	84
	Minimum	36	42	38
JUILLET	Maximum	84	95	96
	Minimum	49	63	61
AOUT	Maximum	92	96	72
	Minimum	64	69	31
SEPTEMBRE	Maximum	94	99	96
	Minimum	60	66	66
OCTOBRE	Maximum	87	90	93
	Minimum	60	51	49
NOVEMBRE	Maximum	72	91	73
	Minimum	26	15	30
DECEMBRE	Maximum	52	52	68
	Minimum	21	20	24
Moyennes	Maximum	**74**	**77**	76
	Minimum	**38**	**37**	34

Source : Station Météo –Kaolack

IV-LA PLUVIOMETRIE

En se référant à Kaolack commune, les données de la pluviométrie sont issues de 2 sources différentes qui s'écartent l'une et l'autre tant du point de vue quantité que du point de vue du nombre de jours de pluie.

La DRDR grâce à ses nombreuses stations disséminées dans ses différentes antennes locales, donne plus de précision sur la pluviométrie de la région, voire des départements. C'est ainsi qu'il est permis d'avoir la moyenne de 920,6 mm en 49 jours en 2010, justifiant la bonne récolte prédite à cette dite année. En effet, presque tout le département de Nioro a dépassé les 1000 mm. Par contre, seul le département de Guinguinéo accuse un déficit qui est vite résorbé par l'excédent pluviométrique de la région

Tableau n°5 : pluviométrie comparative des Stations de la DRDR et de la Météo en 2008/2009

Poste pluviométrique	Cumul année 2009		Cumul année 2008		Ecarts 2009-2008	
	Hauteurs	Jours	Hauteurs	Jours	Hauteurs	Jours
Kaolack Météo	740,9	64	625,1	65	115,8	-1
Kaolack DRDR	708,5	53	634,5	46	74	7

Source DRD/METEO

Tableau n°6 : pluviométrie des Stations de la DRDR en 2008/2009

Poste pluviométrique	Cumuls année 2010		Cumuls année 2009		Ecarts 2010-2009	
	Hauteurs	**Jours**	**Hauteurs**	**Jours**	**Hauteurs**	**Jours**
Kaolack météo	804,8	61,0	708,5	53,0	**96,3**	**8,0**
Gandiaye	767,1	54,0	757,1	46,0	**10,0**	**8,0**
Ndoffane	1 009,0	61,0	676,3	49,0	**332,7**	**12,0**
Ndiédieng	729,4	51,0	603,7	40,0	**125,7**	**11,0**
Latmingué	831,5	46,0	832,7	42,0	**-1,2**	**4,0**
Thiaré	1 034,8	41,0	519,4	35,0	**515,4**	**6,0**
Keur Socé	986,2	44,0	761,0	40,0	**225,2**	**4,0**
Ndiaffate	811,1	55,0	734,2	44,0	**76,9**	**11,0**
Nioro du Rip	1 113,7	54,0	834,1	52,0	**279,6**	**2,0**
Médina Sabakh	1 120,5	43,0	720,7	45,0	**399,8**	**-2,0**
Paoscoto	1 228,2	54,0	697,0	49,0	**531,2**	**5,0**
Wack Ngouna	1 043,7	50,0	795,9	51,0	**247,8**	**-1,0**
Nioro Météo	1 201,0	53,0	819,4	51,0	**381,6**	**2,0**
Mboss	718,5	40,0	763,0	32,0	**-44,5**	**8,0**
Nguelou	523,2	32,0	648,3	32,0	**-125,1**	**0**
Guinguinéo	806,4	46,0	622,9	42,0	**183,5**	**4,0**

Source : DRDR -Kaolack

Tableau n° 7 : pluviométrie à la station régionale de Kaolack en 2009

	Nombre de jours	Hauteur
Juin	6	39,9
Juillet	14	174,5
Août	21	299
Septembre	20	207
Octobre	2	20,4
Novembre	0	0
Décembre	1	0,1
Cumul annuel	64	740,9

Source : Station Météo -Kaolack

L'EVAPORATION ET L'INSOLATION

L**'**évaporation moyenne mensuelle ne cesse de baisser depuis ces 3 dernières années. En effet, de 175,7 mm en 2007 elle passe à 170 mm en 2008 et 155mm en 2009. Par contre, le mois d'avril 2009 fait exception à la règle car l'évaporation a atteint une dimension de 249 m, dépassant de loin les autres années à la même période.

L'insolation ou le nombre d'heures de soleil suit la même évolution que l'évaporation en ce concerne la moyenne annuelle. Mais l'évolution mensuelle en est autrement car de janvier à mai 2009, l'insolation est plus importante que les autres années aux mêmes périodes.

Le soleil est l'une des richesses de la région de Kaolack pour le tourisme et les énergies nouvelles et renouvelables.

Tableau n°8: Evaporation et insolation en 2007, 2008 et 2009

	EVAPORATION (en mm)			INSOLATION (en heure)		
	2007	**2008**	**2009**	**2007**	**2008**	**2009**
JANVIER	203,6	298	191	210,5	260	281
FEVRIER	230,8	213	198	224,4	250	261
MARS	264,4	300	227	262	291	306
AVRIL	200,1	196	249	298	278	315
MAI	227,4	237	201	283,2	278	308
JUIN	156,6	133	147	262,3	236	244
JUILLET	112,8	61	64	253,3	227	266
AOUT	71,3	55	46	226,9	217	218
SEP	62,1	45	51	239,4	239	206
OCT	127,1	92	108	278	251	254
NOV	193,6	184	180	266,8	279	181
DEC	258	226	198	298,5	273	207
Moyenne	175,7	170	155	258,6	256,5	254

Source : Station Météo –Kaolack

CONCLUSION

En 2009 la région de Kaolack a enregistré la température annuelle moyenne maximale la moins élevée (34,8) depuis dix ans, au même moment elle enregistre la température annuelle moyenne minimale la plus élevée (23,9) depuis dix ans, cela veut dire qu'il a fait moins chaud que d'habitude et moins froid que d'ordinaire, avec une bonne pluviométrie bien répartie dans le temps qui présage un record de production pour l'année 2 de la GOANA.

CHAPITRE AGRICULTURE

INTRODUCTION

La campagne de production agricole 2009-2010 coïncidant à la deuxième année de la « Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance » (**GOANA**) a été exceptionnelle de par :

- Les importantes quantités des semences et des engrais minéraux subventionnés mises à la disposition des producteurs de la région.
- Un hivernage très précoce, caractérisé par une bonne répartition spatio-temporelle des pluies sans pause pluviométrique préjudiciable au développement des cultures et une fin de saison pluvieuse normale.
- Un parasitisme local maintenu au seuil de tolérance grâce aux interventions des UPV et des CLV.

Le présent chapitre fait l'état :

- du déroulement de la campagne de production agricole
- des résultats de production obtenus
- des recommandations pour les campagnes futures.

Mais il sera difficile pour cette année de faire des comparaisons à cause du morcèlement de la région. Le nouveau département de Guinguinéo ne pèse pas lourd sur l'échiquier régional alors que le département de Kaffrine constituait avec celui de Nioro le vivier de la région.

RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2009/2010

La culture céréalière est la prédilection du département de Nioro car étant le principal producteur du mil et du maïs et le seul producteur du riz. En effet, sur une surface cultivée de 70 470 ha, soit 52% de celle de la région, le département de Nioro a produit plus de 65% de la production régionale en mil. En ce qui concerne la culture du maïs, la production représente 92,2% de la production régionale sur une superficie faisant 73,3%.
Par contre, le département de Kaolack est de loin le plus gros producteur des sorgho en produisant plus des ¾ de la production régionale.

En ce qui concerne les cultures industrielles, le département de Nioro s'est encore distingué en produisant plus de la moitié de la production d'arachide et la totalité de celle du coton de la région. Il est également le principal producteur de manioc mais sérieusement concurrencé par le département de Kaolack.

Par contre, c'est dans la culture de pastèque que les départements de Kaolack et de Guinguinéo se sont mieux distingués avec respectivement 38.2% et 33.5% de la production
Pour cette campagne agricole 2009/2010, le département de Nioro a tenté l'expérience de 2 nouvelles cultures de tournesol et de voandzou.
La Région a une autosuffisance céréalière en 2010 de 12 mois d'autonomie contre 21 mois en 2009 ce qui explique le potentiel agricole de l'ex département de Kaffrine. Mais le département de Nioro continue toujours de jouer son rôle de grenier de la région en ayant une autonomie de 24 mois.

Tableau n°1 : Superficie, Rendement et Production des cultures céréalières en **2009/2010**

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Mil	**SUP(Ha)**	16 885	49 465	70 470	136 820
	RDT(Kg/Ha)	433	588	969	765
	PROD(T)	7 308	29 084	68 289	104 680
Sorgho	**SUP(Ha)**	353	13 561	2 053	15 966
	RDT (Kg/Ha)	400	548	1 083	614
	PROD(T)	141	7 434	2 222	9 797
Mais	**SUP(Ha)**	525	7 164	21 117	28 806
	RDT (Kg/Ha)	250	640	2 635	2 096
	PROD(T)	131	4 588	55 650	60 369
Riz	**SUP(Ha)**	-	-	583	583
	RDT (Kg/Ha)	-	-	1 833	1 833
	PROD(T)	0	0	1069	1069

Source: DRDR Kaolack/DSA/DAPS

Tableau n°2 : Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et rentes en 2009/2010

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Arachide huilerie	SUP(Ha)	15 595	44 116	87 291	147 001
	RDT (Kg/Ha)	985	872	1 118	1 030
	PROD(T)	15 358	38 465	97 585	151 408
Coton	SUP(Ha)	-	-	47	47
	RDT (Kg/Ha)	-	-	674	674
	PROD (T)	-	-	32	32
Manioc	SUP (Ha)	1 000	1 500	1 684	4 184
	RDT (Kg/Ha)	7 000	6 000	8 000	7 044
	PROD (T)	7 000	9 000	13 476	29 476
Pastèque	SUP (Ha)	500	570	422	1 492
	RDT (Kg/Ha)	20 000	20 000	20 000	20 000
	PROD (T)	10 000	11 391	8 439	29 830

Source: DRDR Kaolack/DSA/DAPS

Tableau n°3 : Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et de rentes en 2009/2010

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Aubergine	SUP (Ha)	100	198	857	1 155
	RDT (Kg/Ha)	10 000	10 000	15 000	13 711
	PROD (T)	1 000	1 975	12 855	15 830
Tomate	SUP (Ha)	-	592	712	1 309
	RDT (Kg/Ha)	-	20 000	20 000	20 000
	PROD (T)	-	11 840	14 336	26 176
Bissap	SUP (Ha)	16	168	323	507
	RDT (Kg/Ha)	300	300	400	364
	PROD (T)	5	50	129	184

Source: DRDR Kaolack/DSA/DAPS

Tableau n°4 : Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et autres cultures en 2009/2010

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Sésame	SUP (Ha)	83	1 200	1 353	2 636
	RDT (Kg/Ha)	164	300	300	296
	PROD (T)	14	360	406	780
Niébé	SUP (Ha)	1 776	1 007	729	3 512
	RDT (Kg/Ha)	600	208	580	483
	PROD (T)	1 066	209	423	1 698
Voandzou	SUP(Ha)	-	-	29	29
	RDT (Kg/Ha)	-	-	400	400
	PROD(T)	-	-	12	12
Tournesol	SUP(Ha)	-	-	123	123
	RDT (Kg/Ha)	-	-	500	500
	PROD (T)	0	0	62	62

Source: DRDR Kaolack/DSA/DAPS

Tableau n°5 : Disponibilité céréalière par département en 2009/2010

	Guinguinéo	Kaolack	Nioro	total
mil (en tonne)	6 212	24 721	58 046	88 979
Sorgho (en tonne)	120	6 319	1 889	8 328
mais(en tonne)	111	3 900	47 303	51 314
Riz (en tonne)	-	-	591	591
Total	6 443	34 940	107 829	149 212
population 2010	104 199	400 054	291 658	795 911
besoins	19 277	74 010	53 957	147 244
taux couvert	33	47	200	280
mois autonome	4	6	24	12

Source : DRDR Kaolack/DSA/DAPS (modifiée avec population SRSD/Kaolack

CONCLUSION

Les résultats extrêmement encourageants obtenus grâce à la **GOANA** et à la bonne pluviométrie doivent pousser l'Etat à maintenir les efforts consentis pour la campagne de production agricole **2009-2010** mais surtout en améliorant la qualité des semences et les quantités d'engrais, le calendrier et le dispositif de mise en place et de distribution des intrants agricoles. Pour la qualité des semences, celles du mil et de l'arachide dans une moindre mesure ont été décriées par les producteurs. Les grains de mil mis en place ont été inaptes dans la plupart des points de chute et leur objectif a été détourné au profit de la consommation des ménages. Une attention particulière devra être accordée aux commandes de semences de nos Opérateurs agréés en provenance des pays limitrophes. En ce qui concerne les subventions accordées au programme agricole, dans la mesure où il n'existe pas au niveau des opérateurs des quantités de semences appréciables de bonne qualité, Il serait plus bénéfique d'orienter toute la subvention dans l'achat des engrais qui demeurent le principal facteur limitant du développement de notre agriculture. La mise en place des intrants doit démarrer en Avril et les distributions au début du mois de Mai. Un calendrier strict de mise en place de chaque intrant devra être imposé à chaque opérateur agréé en tenant compte des zones d'accès difficile. Ce calendrier devra être connu des DRDR pour un suivi conséquent.

L'organisation de circuits de commercialisation et la fixation des prix au producteur au démarrage de chaque campagne de production agricole encourageraient les producteurs à mieux s'approprier de la G**OANA** pour les prochaines campagnes agricoles.

La maitrise de l'eau par des aménagements hydro agricoles permettrait aux agriculteurs de travailler tout au long de l'année et d'améliorer leur condition de vie.

L programme d'équipement de la GOANA est certes appréciable, mais il faudra une plus grande offensive pour remplacer le matériel agricole qui est en état de vétusté avancée.

La dégradation des terres nécessite un vaste programme de restauration.

La salinisation des terres qui progresse inexorablement mérite à son tour une attention particulière

CHAPITRE EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est un droit fondamental à tout citoyen. Elle est au cœur des analyses économiques et sociales. A ce titre, l'Etat du Sénégal lui a consacré un budget substantiel, articulé autour du PDEF pour répondre aux objectifs fixés, surtout dans la réduction de la pauvreté et dans l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le système éducatif national comprend : l'enseignement préscolaire, l'enseignement élémentaire, l'enseignement moyen et secondaire, l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'Education non formel, l'Education intégratrice, l'enseignement de l'arabe et l'enseignement supérieur.

I ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

La Petite Enfance est le premier pallié du système éducatif sénégalais. Ce sous secteur reçoit les enfants âgés de 3 à 5 ans. C'est un sous secteur qui s'est longtemps limité aux villes et qui a aussi longtemps concerné les couches sociales privilégiées. Aujourd'hui il y a une forte mutation de ce secteur, grâce à l'introduction de la Case des Tout Petits qui prend en compte le milieu rural.

La région compte **84** structures de prise en charge de la petite enfance ainsi réparties : **47 Public (Cases des Touts Petits, Ecoles Maternelles), 35 Garderies** privées et **2 Garderies** Communautaires.

Il y a une forte concentration des structures (72.62%)) dans le département de Kaolack contre (8.33%) pour Guinguinéo et (19.05%) pour Nioro.

Tableau n°1 : Situation des infrastructures selon le département et le milieu en 2009

Département	2009			
	Public	Privé	Communautaire	Total
Kaolack	27	32	02	61
Guinguinéo	05	02	00	07
Nioro	15	01	00	16
Total IA	**47**	**35**	**02**	**84**

Source IA Kaolack

1.2 Effectifs

Les effectifs dans la petite enfance sont dominés par le public avec 54% contre 44% pour le privé et seulement 2% pour les écoles communautaires. Ces dernières n'existent d'ailleurs que dans le département de Kaolack avec une faible représentation, constituant que 3% des effectifs.

Le rapport de masculinité de ce sous secteur de l'éducation est largement favorable aux femmes dont la représentativité dépasse 53%. Par contre, dans le département de Kaolack, les filles sont minoritaires dans le public avec une proportion de 43%

Tableau n°2 : Situation des effectifs du préscolaire selon statut et le département en 2009

Départ	Statut	Genre	Effectif
Kaolack	PU	Total	1 704
		dont % Fille	54,2
	PR	Total	2 634
		dont % Fille	55,2
	Communautaire	Total	137
		dont % Fille	60,6
Guinguinéo	PU	Total	832
		dont % Fille	42,9
	PR	Total	132
		dont % Fille	55,3
	Communautaire	Total	0
		dont % Fille	0
Nioro	PU	Total	1 003
		dont % Fille	52,5
	PR	Total	88
		dont % Fille	51,1
	Communautaire	Total	0
		dont % Fille	0
Total		Total	6 530
		dont % Fille	53,0

Source IA Kaolack

1.3 Personnel

On note une prédominance des ressources humaines dont on ne connaît pas le corps (autres).Elles dépassent de loin les autres corps (VE, MC, EPS, I et IA

Cette situation peut influer sur la qualité de l'encadrement des enfants car on ne sait ni leur niveau académique ni leur qualification professionnelle.

Les femmes sont beaucoup plus représentées que les hommes dans l'ensemble avec une moyenne de 67.94%.

Tableau n°3 : Situation du personnel du préscolaire par département selon sexe et le statut en 2009

	NIORO			**KAOLACK**			**GUINGUINEO**			**TOTAUX**		
Corps	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
VE	6	10	16	0	13	13	2	1	3	8	24	32
MC	6	8	14	3	7	10	2	8	10	11	23	34
I	1	1	2	7	0	7	0	0	0	8	1	9
IA	1	0	1	1	2	3	1	0	1	3	2	5
EPS	1	2	3	4	20	24	1	0	1	6	22	28

Autres	0	0	0	17	69	86	8	1	9	25	70	95
Total IA	15	21	36	32	111	143	14	10	24	61	142	203

II ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire constitue le deuxième pallié du système éducatif national. Il accueille les enfants âgés de 6 à 13 ans pour une durée officielle de 6 ans. C'est aussi le programme le plus important tant du point de vue des effectifs (structures, personnels, élèves) que des moyens à lui consacrer.

L'Enseignement élémentaire a accueilli en 2008/2009, 132 798 élèves dont 67 972 de filles (51.18%), répartis dans 649 écoles et 4110 classes publiques et privées confondues. Ces chiffrent montrent que le programme reste le plus important de notre système éducatif, base même de son fonctionnement.

Ces chiffres se répartissent entre le Public et le Privé. Le Public s'impose par ses effectifs, ce qui montre que l'Etat est le premier responsable et le premier bailleur de l'éducation.

2.1 Recrutement au CI

Dans l'ensemble, le recrutement au CI a connu une évolution croissante au niveau régional entre 2008 et 2009 et la plupart des départements s'approchent des objectifs planifiés. Cependant le nouveau département de Guinguinéo traîne dans le taux de réalisation de l'objectif planifié :(73%). Il convient donc de revoir les stratégies pour doter ce département d'infrastructures adéquates.

Tableau 4: Situation du recrutement au CI en 2009

	Objectif Planifié		Objectif Atteint		% de réalisation	
	Total	**Fille**	**Total**	**Fille**	**Total**	**Fille**
Guinguinéo	6 000	2 700	4 402	2 210	73	82
Kl	19 000	9 500	16 169	8 347	85	88
Nioro	11 700	5 850	9 534	4 749	81	81
IA/KL	36 700	18 050	30 105	15 306	82	85

Source IA Kaolack

2.1 Infrastructures

Contrairement aux autres IDEN, la commune de Kaolack n'a pas connu de constructions de nouvelles écoles. Par contre, les salles de classes ont augmenté de 25,5%.

Le taux d'accroissement des salles de classes est généralement plus important que celui des écoles. En effet, dans les centres urbains, il n'y a plus d'espace pour construire des écoles alors que la demande ne cesse de s'accroitre du fait du croit démographique.

Les écoles à cycle complet (6 classes) représentent 29% du système éducatif régional. Par contre, il y a une situation inquiétante à Nioro où on compte 51 écoles à une classe et 22 à deux classes et de manière similaire à Guinguinéo. Il faut au moins porter ces écoles à 03 classes pour leur permettre de recruter annuellement en multigrade ou tous les deux ans en classe simple.

Des efforts soutenus sont donc nécessaires pour aller vers les écoles à cycles raisonnables c'est-à-dire avec au moins 03 classes par école.

Tableau n°5 : Taux d'accroissement des infrastructures scolaires entre 2008 et 2009

IEDN	Ecoles	Classes	Effectifs
KL. Commune	0%	25.5%	3.4%
Kl –Département	3.7%	20.2%	9.7%
Guinguinéo	2.98	1.14	1.22
Nioro	6.8%	26.7%	3.8%
Total IA	3.5%	27.7%	5%

Source IA Kaolack

Tableau n°6 : Répartition de la taille des écoles selon le département en 209

Ecoles à	Kaolack commune	Kaolack Département	NIORO	GUINGUINEO	IA
1 classe	2	27	51	10	90
2 classes	2	19	22	21	64
3 classes	2	19	15	24	60
4 classes	2	14	24	20	60
5 classes	1	17	23	25	66
6 classes	16	62	78	29	185
7 classes	0	6	5	4	15
8 classes	3	3	5	0	11
9 classes	1	4	3	3	11
10 classes	3	3	5	0	11
11 classes	3	5	3	0	11
12 classes	34	18	11	2	65
TOTAL	**69**	**197**	**245**	**138**	649

Source IA Kaolack

2.2 Effectifs

Les effectifs de l'enseignement élémentaires restent dominés par les élèves du public qui représentent 93% du primaire.

Avec 6% des écoles de la région, le privé accueille 7% des effectifs. C'est un secteur assez dynamique mais qui pourrait encore faire davantage si ce n'était la conjoncture économique

Ce qui parait être une réussite dans le système scolaire de la région, c'est l'atteinte des objectifs de la scolarisation des filles. En effet, les filles sont plus nombreuses dans l'enseignement élémentaire avec un pourcentage de 51%. C'est seulement dans les écoles privées à l'exception de l'IDEN de Nioro où les effectifs des filles sont moins importants que ceux des garçons. Cette faiblesse de la présence féminine dans les écoles privées du

département de Kaolack témoigne de la réticence des parents de s'investir dans la scolarisation de leur fille.

Tableau n°7 : Situation des structures de l'enseignement élémentaire par département selon le statut en 2009

			Ecoles	Classes	Effect	%Filles	Ratio effect/cl
Kaolack	KLC	PU	46	607	30 868	53	51
		PR	23	221	5 981	45	27
	KLD	PU	189	1281	37 809	51	30
		PR	8	46	1 569	44	34
	TOTAL	PU	235	1888	68 677	52	36
		PR	31	267	7 550	45	28
Guinguinéo		PU	132	598	17 685	51	30
		PR	6	22	705	48	33
Nioro		PU	241	1311	37 229	51	28
		PR	4	24	952	77	40
IA/KL		PU	608	3797	123 591	51	33
		PR	41	313	9 207	49	29

Source IA Kaolack

Tableau n°8 : Situation des effectifs de l'enseignement élémentaire selon le milieu en 2009

		Kaolack.	Guinguinéo	Nioro	Total IA
ECOLES	C	88	12	8	108
	HC	178	126	237	541
	T	266	138	245	649
CLASSES	C	1 022	69	88	1179
	HC	1 133	551	1 247	2 931
	T	2 155	620	1 335	4 110
EFFECTIFS	C	43 537	2 751	3 346	49 634
	HC	32 690	15 639	34 835	83 164
	T	76 227	18 390	38 181	132 798
RATIO EL/CL	C	43	40	38	42
	HC	29	28	28	28
	T	35	34	29	32

Source IA Kaolack

2.3 Examen

L'évaluation du système éducatif passe par des indicateurs pertinents comme les résultats des examens. Dans l'enseignement élémentaire, il ya un seul examen en l'occurrence l'entrée en sixième. De cet examen, sortent deux types de résultats : le CFEE et l'entrée en sixième proprement dit.

La lecture de ce tableau nous permet de constater que les résultats de la région aux examens du CFEE sont meilleurs que l'année précédente avec une hausse de 5.11. Tous les départements ont dépassé le seuil des 50% d'admis. Le département de Kaolack a le pourcentage d'admis le plus élevé aussi bien chez les filles que chez les garçons. Il faut noter que les pourcentages des admis entre Garçons et filles se réduisent de plus en plus.

Les résultats à l'entrée en 6^{e} de 2009 pour tous les départements sont meilleurs que ceux de 2008 mais n'ont pas atteint le cap des 50%.

Tableau n°9 : Evolution des résultats du CFEE de 2008 à 2009

Départements	ADMIS		
	GENRE	2008	2009
KAOLACK	G	48.20	67.50
	F	46.09	64.76
	T	47.23	66.12
GUINGUINEO	G		
	F		
	T	53.1	63.4
NIORO	G	44.86	65.28
	F	35.83	55.14
	T	40.77	60.46
TOTAL REGION	G	47.32	62.40
	F	40.61	55.94
	T	44.09	59.20

Source IA Kaolack

Tableau 10: **Evolution des Résultats à l'entrée en 6^{e} de 2008 à 2009**

Départements	ADMIS					
	2008			2009		
	G	F	T	G	F	T
Kaolack	51.64	46.10	48.99	58.92	54.60	56.73
Guinguinéo			55			53.85
Nioro	47.28	39.92	43.91	52.50	44.30	48.59
Région	49.61	43.26	46.56	52.63	46.19	49.43

Source IA Kaolack

Graphique n°1 : Evolution des résultats du CFEE

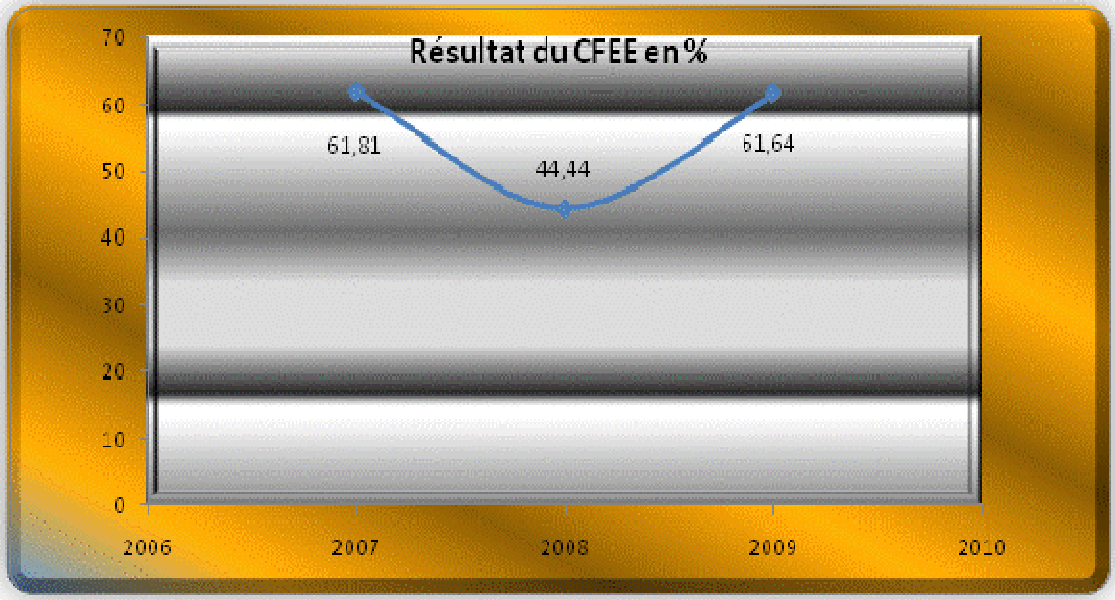

2.4 Personnel

Les corps émergents constitués des MC et des VEN représentent 71% du personnel de la région en 2009 contre 26% du corps des enseignants professionnellement reconnus (instituteurs et instituteurs adjoint) et de 3% d'une catégorie d'enseignants dont leurs statuts sont ignorés.

Cependant, il y a une inégalité dans la répartition du corps enseignant entre les IDEN. En effet, 83% du personnel enseignant de l'IDEN de Nioro sont du corps émergent contre 76% de celui de Guinguinéo. Par contre, les enseignants expérimentés sont plus concentrés dans le département de Kaolack.

Le ratio élèves/maître est dans l'ensemble assez correct pour tous les départements ; on trouve en moyenne 32 élèves /maître ce qui constitue un rapport qui doit favoriser un bon encadrement des élèves.
Le nombre d'enseignants titulaires du BFEM sont plus nombreux avec 54.52% suivi de 41.20% pour le BAC, 0.20% pour les titulaires de LICENCE et 4.08% pour les titulaires de la maîtrise. Les titulaires de licence et de maîtrise sont de plus en plus reversés dans le moyen et le secondaire pour pallier le déficit en professeurs dans certaines disciplines.
La majorité des titulaires du BFEM peut constituer un handicap vu le niveau académique exigé par le nouveau Curriculum de l'Education de Base.
Sur le plan des diplômes professionnels, 18.95% des enseignants ont le CEAP, 22% le CAP).

Tableau n°11 : Situation du personnel de l'enseignement élémentaire par département selon la catégorie en 2009

	NIORO			KAOLACK			GUINGUINEO			TOTAUX
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
VE	220	108	**328**	225	170	**395**	97	33	**130**	**853**
MC	526	148	**674**	585	319	**904**	370	127	**497**	**2 075**
I	117	8	**125**	393	70	**463**	83	25	**108**	**696**
IA	59	16	**75**	166	65	**231**	41	29	**70**	**376**
Autres	8	-	**8**	92	23	**115**	13	11	**24**	**147**
Total IA	930	280	**1 210**	1 461	647	**2 108**	604	225	**829**	**4 147**

Source IA Kaolack

Tableau 12 : Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Guinguinéo en 2009

	DIPLÔME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	Tot
VE	-	-	42	88	-	130	-	-	130	130
MC	1	1	168	327	-	497	33	79	385	497
I	-	3	73	32	-	108	108	-	-	108
I A	-	-	24	46	-	70	70	-	-	70
Autres	-	-	5	18	1	24	2	8	14	24
Total	**1**	**4**	**312**	**511**	**1**	829	**213**	**87**	**529**	829

Source IA Kaolack

Tableau 13 : Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Kaolack en 2009

	DIPLÔME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	tot
VE	-	4	94	294	3	395	7	9	379	395
MC	2	6	347	537	12	904	122	196	586	904
I	-	3	255	191	14	463	441	7	15	463
I A	-	2	53	169	7	231	48	160	23	231
Autres	2	3	55	53	2	115	4	4	107	115
Total	**4**	**18**	**804**	**1 244**	**38**	2 108	**622**	**376**	**1 110**	2 108

Source IA Kaolack

Tableau 14 : Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Nioro en 2009

	DIPLÔME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	Tota
VE	1	4	105	214	4	328	-	3	325	328
MC	2	4	313	354	1	674	81	125	468	674
I	-	1	87	35	2	125	121	4	-	125
I A	-	-	34	41	-	75	20	54	1	75
Autres	-	-	2	3	3	8	1	1	6	8
Total	**3**	**9**	**541**	**647**	**10**	1 210	**223**	187	800	1 210

Source IA Kaolack

Tableau 15 : **L'encadrement des Elèves et des Enseignants Ratio Elèves / Enseignant**

	Effectif	**Maître**	**Ratio**
Kaolack	76 227	2 108	36
Guinguinéo	18 390	829	22
Nioro	38 181	1 210	32
IA/KL	132 798	4 147	32

Source IA Kaolack

III ENSEIGNEMENT MOYEN

L'enseignement moyen forme avec le l'élémentaire ce qu'ont appelle dans certains documents officiels le Cycle Fondamental. Il dure 04 ans et reçoit les élèves venant du CMII, fin du cycle élémentaire âgés entre 12 et 13 ans parfois plus. On y entre par la réussite au concours de l'entrée en sixième pour le public ou sans condition définie pour le Privé.
L'académie de Kaolack compte 70 collèges (63 publics et 07 privés) qui accueillent 39092 élèves dont 43.94% de filles. Alors que les centres urbains connaissent des effectifs pléthoriques (une classe peut compter jusqu'à près de 90 élèves) les CEM ruraux atteignent rarement 50 élèves par classe.

L'encadrement pédagogique est de plus en plus confié à des personnels peu qualifiés (vacataires sans formation initiale), et l'administration à des enseignants sélectionnés sur la base de l'ancienneté et du grade sans tenir compte du mérite et de la carrière.

L'enseignement des sciences et des technologies qui devrait être une option résolue des autorités semble de plus en plus marginalisé avec seulement un BST dans toute l'académie et une pénurie de professeurs en mathématiques et en PC de plus en plus inquiétante.

Avec ses 07 collèges, le privé accueille 17% des effectifs. Seuls 16,85% des jeunes de 13 à 16 ans fréquentent l'Enseignement Moyen, ce qui reste un taux encore faible.

3.1 Examen

La qualité de l'enseignement est entre autre mesurée par le résultat des examens et concours. L'enseignement moyen est mesuré par le BFEM. Entre 2008 et 2009 une légère hausse a été enregistrée, cependant les résultats restent toujours faibles et la cible est loin d'être atteinte dans les 02 IDEN. Il y' encore des efforts à faire pour soutenir la qualité dans les collèges et pour éviter les régressions. Cela passera par des activités de sensibilisation afin de minimiser les perturbations scolaires et par des formations pour accroître le niveau de qualification des professeurs.

Il faut aussi œuvrer pour réduire les disparités entre garçons et filles dans les résultats scolaires.

Les résultats du BFEM de l'année académique 2008/2009 sont loin d'être satisfaisants dans la région de Kaolack avec un taux faible de 29%. Cependant, la région doit se glorifier des résultats très encourageants de l'IDEN de Guinguinéo, le tout nouveau département, d'avoir atteint un taux de plus de 50% de réussite (53,14% précisément).

Par ailleurs, le taux de réussite des garçons est largement supérieurs que celui des filles dans toutes les IDEN. Cette disparité est beaucoup plus importante dans l'IDEN de Nioro avec une différence de 9,86%.

Tableau n°16 : Evolution des résultats du BFEM par département et selon le sexe en 2009

Département	Ont composé			Nombre admis			% admis		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Kaolack	2 591	2 190	4 781	803	515	1 318	30.99	23.52	27.57
Guinguinéo	450	333	783	269	156	425	59.78	46.85	53.14
Nioro	959	491	1450	204	56	260	21.27	11.41	17.93
Total Région	4 000	3 014	7 014	1 276	726	2 002	31.90	24.09	28.54

Source IA Kaolack

Graphique n°2 : Evolution des résultats du BFEM

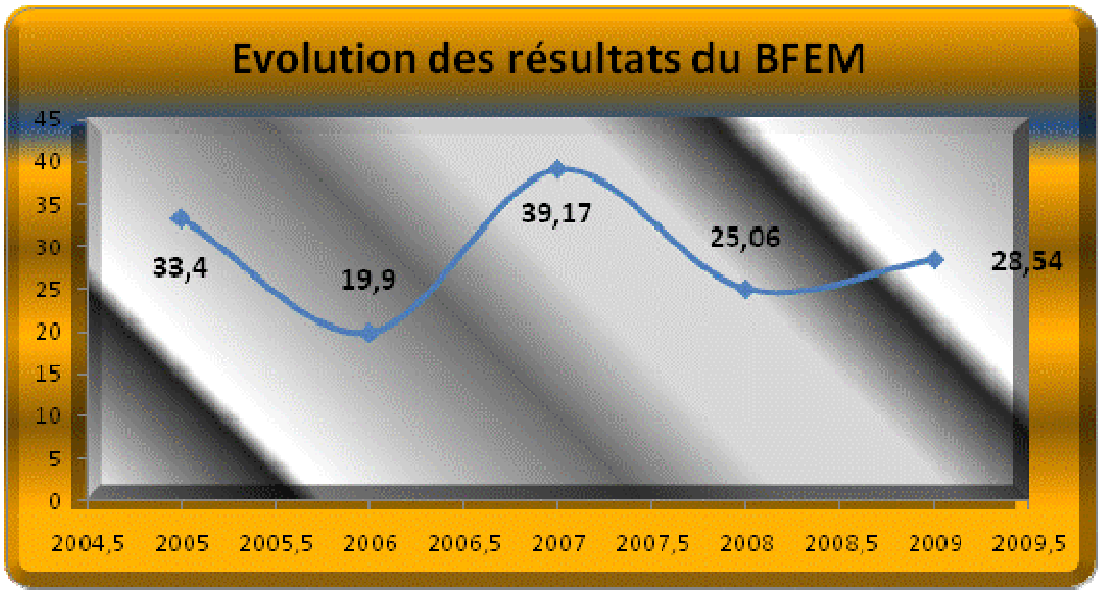
Evolution des résultats du BFEM
45
40
35
30
25
20
15
10
5
0
33,4
19,9
39,17
25,06
28,54
2004,5
2005
2005,5
2006
2006,5
2007
2007,5
2008
2008,5
2009
2009,5

3.2 Personnel

L'enseignement moyen est plus exigeant que celui de l'élémentaire en matière de personnel car dans cette catégorie, les vacataires doivent impérativement avoir au minimum le bac. A ce titre, les vacataires sont moins nombreux (31,1%) que les fonctionnaires (34,7%) et les professeurs contractuels (34,2%)

Néanmoins, seuls 24.81% des enseignants ont un diplôme professionnel. L'encadrement pédagogique des collèges risque de souffrir du faible taux de qualification professionnelle (vacataires insuffisamment formés). En effet, les vacataires **et contractuels représentent 65.29%** du corps enseignant et n'ont pas la formation professionnelle requise surtout pour les vacataires.

Tableau n°17: Situation du corps professoral des lycées et collèges en 2009

Personnel Enseignant		Effectif	%
CEM	Fonctionnaire	329	34,7
	PC	324	34,2
	VAC	295	31,1
	Total	**948**	100

Source IA Kaolack

Tableau n°18: Situation du corps professoral des CEM en 2009 par département

	Fonctionnaire	PC	VAC	Total
KL Dept.	268	178	144	590
NIORO	39	66	98	203
GUINGUINEO	22	80	53	155
Total Région	329	324	295	948

Source IA Kaolack

IV ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

C'est le troisième et dernier pallier du système éducatif qui mène à l'université ou aux instituts supérieurs nationaux ou étrangers. Il accueille les élèves âgés de 18 à 21 ans en moyenne. Pour y accéder il faut avoir été orienté par une commission régionale à partir des critères d'âge (19 ans au maximum) et de moyenne (10/20 parfois 09/20 suivant les places disponibles dans le public. Pour le privé aucun critère n'est défini de manière systématique.

4.1 Infrastructures

L'enseignement secondaire est dispensé dans 19 établissements publics et privés (06 lycées publics et 13 privés). Kaolack département polarise 73, 68% des établissements tandis que

Nioro et Guinguinéo ne comptent respectivement que 03 lycées (Nioro : 02 et Guinguinéo 01) et 01 établissement privé pour chaque département.
Le nombre de salles de cours dans les lycées évolue très lentement et on n'en répertorie un déficit criard dans les nouveaux lycées surtout à Nioro et à Guinguinéo. Ce qui pose de sérieux problème de prise en charge de toutes les classes pédagogiques surtout à Kaolack commune où on note des classes pléthoriques dépassant les normes convenables (80 en seconde au lycée Valdiodio Ndiaye).

Tableau n°19: Situation des infrastructures de l'enseignement secondaire en 2009

	Public	Privé	Total
Kaolack	03	11	14
Nioro	02	01	03
Guinguinéo	01	01	02
Total IA	06	13	19

Source IA Kaolack

4.2 Effectifs

Les effectifs se répartissent comme suit : 14 996 au total dans le public et le privé dont 38.07% de filles. La part du privé représente 26.51% dont 40.71% de filles. Ces effectifs sont répartis dans 189 classes avec un effectif moyen de 50 élèves par classe mais ces effectifs sont parfois pléthoriques notamment à Kaolack où certaines classes du lycée Valdiodio comptent.
La faiblesse des effectifs du privé s'explique, comme pour le moyen, par le faible pouvoir d'achat des populations.

Tableau n°20 : Situation du personnel de l'enseignement secondaire en 2009

Dpt	Public			Privé			T		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Kaolack	4 366	2 518	6 884	2 249	1 561	3 810	6 615	4 079	10 694
Nioro	2 182	1 353	3 535	104	55	159	2 286	1 408	3 694
Guinguinéo	369	212	521	-	-	-	369	212	581
Total IA	**6 917**	**4 083**	**10 940**	**2 353**	**1 616**	**3 969**	**9 270**	**5 699**	**14 969**

Source IA Kaolack

4.3 Examen

Les résultats scolaires pour le BAC n'ont pas donné satisfaction dans l'ensemble on est loin d'atteindre la barre de 50% dans le secondaire public alors que l'objectif prioritaire **dans ce secteur est la qualité**. Il faut prendre des mesures hardies pour renverser cette tendance.

Tableau n°21 : Evolution des résultats du BAC par département et selon le sexe en 2009

Etablissement	Ont composé			Pourcentages centre		
	G	F	T	G	F	T
Lycée keur Madiabel	67	24	91			19.78%
Lycée Maba Diakhou Bâ			267			65.16%

Lycée Ndoffane	87	17	104			47.11%
Lycée Samba dione	104	35	139			35.97%
Lycée Babacar C Ndao			290			38.27%
Lycée El Hadji I Bâ			78			41.02%
Lycée Valdiodio Ndiaye	609	426	1 035			41.83%
Lycée El Hadji A Niass	206	181	387			45.73%
Collège privé MB Sow			389			30.33%
Collège privé Pie XII	413	231	644			36.49%
Total IA BAC 2009	2219	1225	3444			40,56
Total IA BAC 2008 REF	1375	737	2112	50.62%	39.35%	46.69%

Source IA Kaolack

Graphique n°3 : Evolution des résultats du Bac général

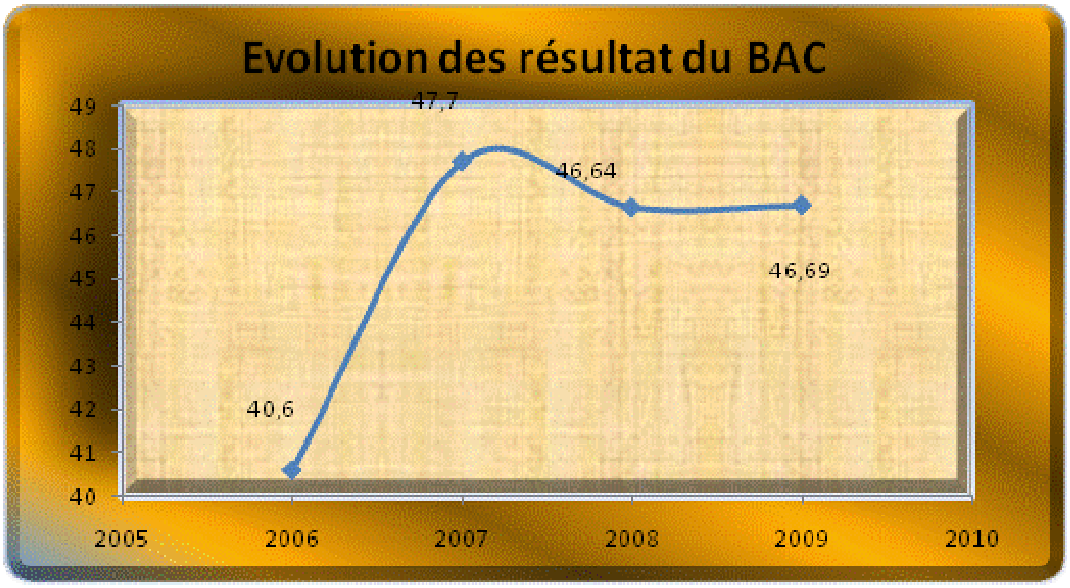

4.4 Personnel

Les corps émergents du personnel enseignant occupent une part importante de 69.8% dont 62% de professeurs contractuels et 7.8% de vacataires contre 30.2% de fonctionnaires. Comme dans le moyen, on a recours aux contractuels ou aux vacataires pour remplacer les départs à la retraite et pourvoir les postes nouvellement créés.

Il faut aussi signaler le déficit criard en professeurs dans les disciplines scientifiques. Cette situation devient inquiétante et invite à la prise de mesures énergiques pour y faire face

Tableau n°22: Evolution du corps professoral des lycées et collèges 2009

Personnel Enseignant		**Effectif**	**%**
Lycées	Fonctionnaires	133	30,2
	PC	273	62,0

	VAC	34	7,8
	Total	**440**	100

Source IA Kaolack

Tableau n°23: Situation du corps professoral du secondaire en 2009 par département

	Fonctionnaire	**PC**	**VAC**	**Total**
Kaolack.	101	191	26	318
Nioro	24	67	2	93
Guinguinéo	8	15	6	29
Total Région	133	273	34	440

Source IA Kaolack

Tableau n°24: Formation initiale des ressources humaines du secondaire

	DIPLOMES PROFESSIONNELS					
	Autre	**CAECM**	**CAEM**	**CAES**	**CAP**	**Total**
Kaolack.	185	08	86	31	08	318
Nioro	51	00	27	13	02	93
Guinguinéo	18	00	06	05	00	29
Total IA	237	08	119	49	10	440

V ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Enseignement technique et la formation professionnelle constituent la deuxième priorité du PDEF après l'Elémentaire. Ils sont très faiblement représentés dans la région à l'image du niveau national.

L'enseignement technique et professionnel est embryonnaire dans les départements de la région à l'exception de celui de Kaolack.

Depuis un certain temps, le privé commence à gagner du terrain avec la création des instituts de santé et surtout des écoles de coiffures. Egalement il faut noter la percée des ISM dans la commune de Kaolack

5.1 Enseignement Technique

Dans la région, l'Enseignement Technique ne compte qu'un seul établissement public : le lycée EL H Abdoulaye NIASS. Le privé y est absent. Cependant il y a un projet d'ouverture d'une série G à l'école privée Mboutou Sow.

5.1.1 Infrastructures

La situation des infrastructures est stationnaire au cours des deux dernières académiques 2006/2007 et 2007/2008 et 2008/2009.

Cependant, il y a lieu de signaler que les infrastructures sont dans un état de délabrement avancé, faute de **personnel de service suffisant** pour l'entretien et la maintenance.

Tableau n°25: Evolution des infrastructures de l'enseignement technique

Années scolaires	Secondes	Premières	Terminales	TOTAL
2007	7	6	6	19
2008	7	6	6	19
2009	7	6	6	19

Source IA Kaolack

5.1.2Effectifs

Entre 2008 et 2009 les effectifs ont évolué positivement en seconde et première respectivement de 9.12% et de 27,15%. Par contre, les effectifs des élèves de terminal ont baissé de plus de 50%.

A l'exception de la classe de première, on note une prédominance des filles avec 50,4% en seconde et 51,6% en terminal

Tableau n°26: Evolution des effectifs par niveau et par sexe

Années scolaires	Secondes G				Premières G				Terminales G			
	G	F	Total	%filles	G	F	Total	%filles	G	F	Total	%filles
2007	106	95	201	47,3	101	101	202	50,0	133	102	235	43,4
2008	132	117	249	47,0	92	77	169	45,6	122	114	236	48,3
2009	136	138	274	50.4	125	107	232	46.1	76	81	157	51.6

Source IA Kaolack

5.1.2 Examen

Les résultats comme à l'image de l'enseignement secondaire général sont peu satisfaisants dans l'ensemble avec un pourcentage de réussite de 43.60% dont 37.50% pour les filles et 49.27% pour les garçons.

Graphique n°4 : Evolution des résultats du Bac Technique

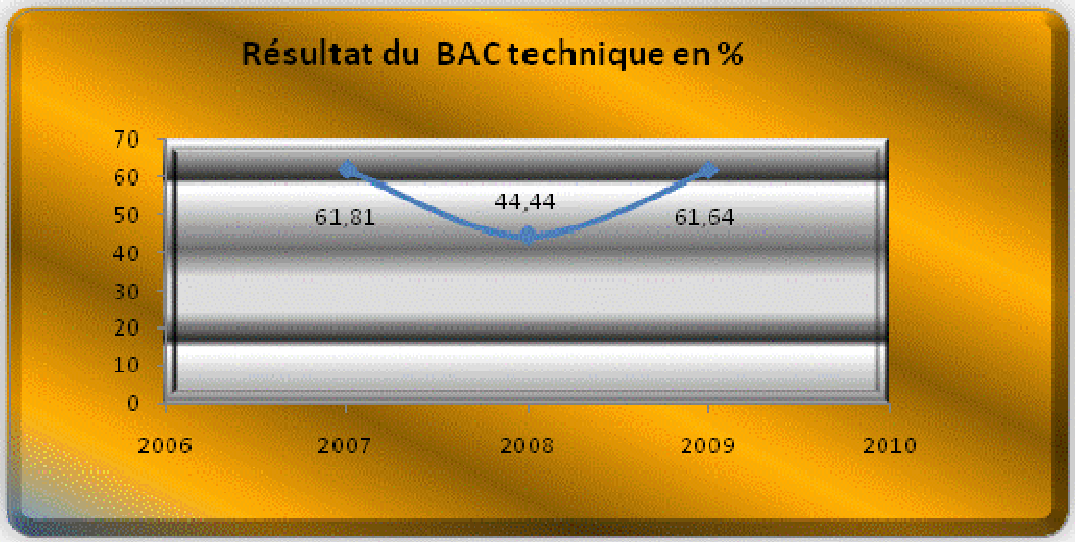

5.2 Enseignement professionnel

La Formation professionnelle, quant à elle, est présente au Public comme au Privé. Elle compte dans la Région :

- Un Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin (**CRETF**)
- UN Centre d'Enseignement Technique féminin à **Nioro(CETF**)
- Les structures privées préparant à différents métiers (Coiffure, Couture)
- Les Filières courtes préparant aux Brevets d'Etudes Professionnelles (**BEP** Chambre de commerce et autres établissements privés voir tableau ci-dessous)

Au moins 800 élèves suivent une formation professionnelle, toutes filières et toutes spécialités confondues dans le public et le privé. Le recensement du personnel enseignant surtout dans le privé n'est pas encore fiable.

5.2.1 Les Centres d'Enseignement Technique Féminin (CETF)

Ils sont deux dans la Région et sont fréquentés en 2009 par 130 filles réparties en trois filières (couture/habillement, restauration et technique de collectivité). On note une forte préférence des élèves pour la section sociale/artisanale.

Tableau n°27 : Situation des Centres d'Enseignement Techniques Féminin en 2009

ETS	Couture	Restauration	Section sociale/artisanale	Total
CRETEF Kaolack	**02**	**15**	**17**	**34**
CETF Nioro	**41**	**13**	**42**	**96**
Total Région	**43**	**28**	**59**	**130**

Source IA Kaolack

5.2.2 Brevets d'Etudes Professionnelles

Depuis plus de 10ans, la Direction de la Formation Professionnelle a autorisé le Lycée Abdoulaye Niasse à ouvrir des classes de CASI (Commerce, Administration, Secrétariat, Informatique) et Comptabilité.

Il faut envisager l'élargissement de l'accès par la création d'un Centre de Formation Professionnelle qui développerait d'autres filières et permettrait d'ouvrir des brevets de Techniciens supérieurs (BTS

Les effectifs en comptabilité et en CASI sont en croissance très peu sensible. Les faibles effectifs s'expliquent par le manque d'enseignants dans certaines disciplines (dactylo) surtout en première année. Mais aussi à un manque d'information sur l'existence de ces filières

Tableau n°28 : Evolution des filières de formation

	CASI			COMPTABILITE		
	G	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**
2008	6	10	16	12	17	29
2009	4	13	17	15	17	32

Source IA Kaolack

5.2.4 Réussite

Il faut retenir que le privé est très présent dans ce programme et s'investit dans plusieurs filières.

Mais l'essentiel des structures s'occupe de formation en informatique et en coiffure avec des effectifs modestes.

Ces structures délivrent des attestations maisons et ne présentent pas leurs élèves aux examens officiels.

Elles sont presque toutes concentrées dans la commune de Kaolack et n'ont pas toujours une existence officielle ce qui fait qu'elle ne bénéficie pas d'un appui technique et institutionnel pour se développer. Il est aussi nécessaire de développer la formation professionnelle dans les départements pour permettre aux élèves de ces milieux de bénéficier de formation sans se déplacer d'une localité à une autre.

Tableau 29 : Evolution des résultats dans les sections

ANNEES SCOLAIRES	SECTIONS					
	COMPTA			CASI		
	Inscrits	**admis**	**%**	**Inscrits**	**Admis**	**%**
2006/2007	29	17	58.62	16	15	93.75
2007/2008	32	20	62.50	17	08	47.05
2008/2009	57	08	14.03	24	00	00

Source IA Kaolack

Malgré les résultats assez satisfaisants ces dernières années, il faut aussi relever le nombre de candidats à l'examen d'entrée par une meilleure politique de communication.

Encore une fois, la formation en filières courtes sur les techniques de gestion doit être développée. Le lycée Abdoulaye Niasse comme les structures privées pourraient voir leurs effectifs monter avec une bonne politique de communication.

Tableau 30 : Les structures, filières, effectifs et taux de réussite du privé

Structures	Filières	Effectif total	Filles	% de réussite
ORBIT	**Génie informatique et bureautique**	28	18	92
	Analyse programmation de gestion	19	14	97
CFP/CCIAK	**Technique de secrétariat bureautique et gestion**	23	23	95
	CAP/Aide comptable	19	16	30
	BEP/Compta	25	22	90
	Maintenance réseau	22	06	85
INST.SANTE SERVICES	**Assistant infirmier**	93	46	67
	Infirmier d'état	70	42	77
	Sage femme	36	36	Promo 1
ISM	**Bachelor full time**	81	54	100
	Bachelor professional	48	17	98
MBOUTOU SANTE	**Sage femme**	54	54	86
	Infirmier d'état	47	23	41
ECOLE COIFFURE SOKHNA DIARRA	**Coiffure**	49	49	92
	Economie familiale	49	49	53
ECOLE COIFFURE MAME DIARRA	**Coiffure**	54	54	66.66%
INSTITUT N.MANDELA	**Electricité**	31	02	40% état ; 80% école

Source IA Kaolack

VI. ENSEIGNEMENT DE L'ARABE

La région compte **108 884** élèves dont plus de 50% de filles du public répartis dans **334 écoles** et instruits par **396** maîtres d'arabe et **17** écoles privées. La part du privé représente **04.06%** des effectifs et **04.43%** des écoles publiques. Le contexte historique et culturel de la région fait que l'enseignement de l'arabe constitue un facteur déterminant pour l'accroissement du taux brut de scolarisation. L'engagement des milieux religieux et traditionnels dans le développement de l'école de base passe par le développement de cet enseignement.

En 2008, les effectifs ont connu une progression significative. L'engouement pour l'arabe s'est accru avec l'introduction de l'éducation religieuse. Et cette progression traduit toute l'importance de la demande d'éducation

L'Académie de Kaolack compte 31 daaras avec 76 enseignants pour un effectif total de 2858 pensionnaires dont 23,4% de filles.

Les daaras représentent une offre éducative très importante dans la région et particulièrement dans les départements de Nioro et de Kaffrine qui sont des milieux fortement religieux.

L'éducation arabo-islamique dispensée dans les daaras occupe une frange très importante de la population qui la préfère dans certaines zones à l'école de type occidental. Avec des effectifs importants (cf. tableau ci-dessus) ces structures pourraient constituer non seulement l'alternative pour l'école classique mais une composante, voire le levier d'un système éducatif

global intégrant toutes les préoccupations des populations. Ils peuvent aussi contribuer au relèvement du TBS régional si le paradigme scolarisation est revu.
Le projet de modernisation des daaras, piloté par la **DALN** est un élément de diversification et d'amélioration de l'offre éducative

Tableau 31 : Situation des écoles classiques publiques

	Nombre d'écoles	Nombre de maîtres				Effectifs		
		F P	V E	MC	T	G	Filles	Total
Kaolack/commune	40	41	7	29	77	13 544	15 289	28 833
Kaolack/Dept.	105	18	59	34	111	12 927	12 565	25 492
Nioro du Rip	107	26	66	42	134	17 722	17 905	35 627
Guinguinéo	82	13	23	38	74	9 226	9 606	18 932
Total Région	**334**	**98**	**155**	**143**	**396**	**53 419**	**55 365**	**108 884**

Source IA Kaolack

Tableau 32 : Situation des écoles franco-arabes publiques

Circonscriptions	Nbre d'écoles	Nbre de maîtres	Effectif		
			Total	F	Total
Kaolack/Commune	01	05	326	172	326
Kaolack/Département	17	35	2195	1159	2195
GUINGUINEO	00	00	00	00	00
Nioro du Rip	07	22	1930	1159	1930
TOTAL /IA	**25**	**62**	**4451**	**2490**	**4451**

Source IA Kaolack

Tableau 33 : Situation de l'enseignement privé arabe

Circonscriptions	Déclarants responsables	Nombre d'écoles	Effectifs		
			G	F	T
Kaolack/Commune	13	13	1792	1143	2935
Kaolack/département	02	02	255	503	
Guinguinéo	02	12	510	390	900
Nioro du Rip	01	01	198	631	829
Total/IA	**18**	**28**	**2755**	**2412**	**5167**

Source IA Kaolack

Tableau 34 : Situation des daaras modernes

Circonscriptions	Nbre de daaras	Nombre d'enseignants	Effectifs	
			T	F
Kaolack commune	15	40	**1378**	**422**
Kaolack département	05	12	**537**	**172**
guinguineo	00	00	**00**	**00**
Nioro	11	24	**943**	**274**
TOTAL IA	**31**	**76**	**2858**	**668**

Source IA Kaolack

VII L'EDUCATION INTEGRATRICE

Cette éducation passe presque inaperçue dans la gestion du système éducatif régional parce que non formalisée. Et pourtant il y a sa place vu les nombreux cas de handicap dans les établissements et en dehors. Cette situation s'explique par le fait que Kaolack est une région carrefour qui attire beaucoup de personnes vivant avec handicap venant de la zone rurale ou de pays limitrophes.

La région de Kaolack accuse encore du retard dans la prise en charge de l'éducation intégratrice. En effet, il n'existe aucune structure étatique prenant en charge les personnes vivant avec handicap.

Cependant on peut retenir le centre Keur Yaakar dans le département de Nioro qui conduit une expérience sur la réinsertion des handicapés moteurs de 12 à 35 ans. Il est souhaitable que cette initiative de la Mission Norvégienne qui a formé 91 personnes dont 53 filles dans les centres de Nioro Commune, Ndiba Ndiayène , Médina Sabakh et Ndramé Esacle s'étende dans toute la circonscription.

Quelques rares structures sont identifiées dans la région, c'est le service de l'**AEMO** (**Action éducative en milieu ouvert**) pour la prise en charge de la délinquance juvénile et le village SOS pour l'enfance démunie.

VIII. PROGRAMME EDUCATION NON FORMEL

L'Education non formelle concerne l'Alphabétisation et la promotion des langues nationales. Programme très ancien mais qui tarde à se formaliser malgré tous les moyens financiers et humains qu'on lui a consacrés jusque là.

Ce programme comprend deux aspects : l'alphabétisation et la promotion des langues nationales.

- **L'alphabétisation**

le programme de l'alphabétisation est une compétence transférée aux collectivités locales (loi 96-07 du 22 mars 96). Ainsi, les collectivités locales occupent une place centrale dans les

préoccupations de l'Etat en matière d'alphabétisation et de promotion des langues. En effet, un certain nombre de facteurs essentiels justifient pleinement les options du gouvernement dans la région de Kaolack :

- Le poids démographique de la région important avec un taux de croissance de 2.9%.
- La diversité ethnique très prononcée liée à la position géographique de la région : wolof Peul, Serreer , Mandinka
- Taux d'analphabétisme de plus de 52.60% constitué essentiellement de femmes.
- La réticence d'une bonne partie de certains grands foyers religieux.

Des efforts louables ont été faits depuis quelques années par l'Etat, les Collectivités locales, les ONG, les associations de langues.

Cette alphabétisation revêt deux aspects :

- Les centres d'alphabétisation formelle (CAF) qui concernent les adultes âgés de 16 à 50 ans avec comme cibles principales les femmes. Entre 2007 et 2008, le nombre de CAF est passé de 175 à 514 soit une augmentation relative de 66%. Par contre, la non implication des Collectivités Locales a beaucoup fait chuter le nombre de CAF, passant de 514 en 2008 à 270 en 2009, soit une régression relative de 53%.
- Les ECB qui concernent les personnes âgées de 09 à 15 ans dites modèle alternatif sont très pertinentes dans leur approche. En quatre ans, elles mènent au CFEE au même titre que les enfants ayant fait six ans dans l'Elémentaire.

Au niveau des effectifs totaux, le nombre d'alphabétisés passe de 17 315 à 17 647, soit une augmentation de 2%. Par contre, au niveau des ECB l'évolution est plus lente aussi bien en centres qu'en nombre d'apprenants à cause d'une offre très limitée. (De 13 écoles en 2007 à 14 écoles en 2009).

Mais à l'horizon 2013, la région se fixe comme objectif l'éradication complète de l'analphabétisme (cf. le document de politique générale et Plan d'action pour l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales pour la période 2004-2013).

Elle consiste à donner à nos langues nationales une place importante dans le secteur de l'Education en particulier et dans la vie productive en général. Cela se traduit par l'éditorial en Langues nationales et de nombreuses émissions radiotélévisées toujours en langues nationales.

- **la promotion des langues nationales**

L'introduction des langues nationales dans le système formel depuis plusieurs années constitue une innovation déterminante pour l'ancrage culturel de l'école sénégalaise.
Au niveau régional, cette expérimentation a concerné au total 15 classes (10 classes Wolof, 2 classes Seereer, 3 classes Pulaar) pour un effectif de 846 élèves soit une moyenne de 56 élèves par classe.

Tableau 35 : Structures, effectifs, personnels

		2 007	2 008	2 009
CAF		175	514	240
ECB		16	14	14
CREPA		42	42	44
Auditeurs CAF / ECB	Total	5 859	17 315	17 647
	Femmes	***91%***	86.83%	95%
Facilitateurs CAF / ECB		452	402	254
Superviseurs CAF / ECB		54	43	27
Programmes	Etat	2	2	1
	Privés	15	5	12
	Total	17	7	13

Source IA Kaolack

IX. COORDINATION

Le système éducatif est coordonné par une équipe pluridisciplinaire, composée comme suit :

➢ L'Inspection d'Académie (IA)

Le décret 93-789 du 25/06/1993 instituant les IA limite le nombre d'agents devant y servir à 22 non compris l'IA et son adjoint. Mais la réalité a fait que les IA fonctionnent avec un personnel de 57 agents hormis l'IA et son adjoint.

L'effectif du personnel en service à l'Inspection d'Académie comprend :

-15 Instituteurs ainsi répartis : 02 contractuels, 01 Institutrice adjointe et 12 instituteurs ordinaires exerçant des fonctions pour lesquelles ils n'ont pas reçu de formation spéciale.

- 03 Secrétaires dactylo dont une affectée par le Conseil Régional
- 02 Chauffeur affecté par le Conseil Régional
- 03 Gardien pris en charge par l'Inspection d'Académie
- 04 Inspecteurs de l'enseignement élémentaire (dont l'IA Adjoint)
- 01 Inspecteur en langue arabe
- 01 PES (l'IA)
- 04 PEM dont un en langue arabe
- 01 PCEM
- 02 Inspecteurs Vie Scolaire

-19 Inspecteurs de Spécialité

- 01 COFC
- 01 Correspondant informatique.

➢ Les IDEN

Le décret 93-789 du 25/06/1993 organisant les IDE limite à 11 le nombre des agents non compris l'Inspecteur chef de service.

Chaque IDE compte un personnel de 10 à 14 agents Instituteurs en majorité et un pool d'Inspecteurs de l'Enseignement Elémentaire, dont le chef de circonscription.

En plus du personnel propre au service interne de l'IDE, le chef de circonscription assure la gestion pédagogique et administrative de 600 à 700 enseignants du Préscolaire et de l'Elémentaire, dont une majorité grandissante de Volontaires et de Maîtres Contractuels.

Au niveau de chaque IDE existe un bureau de l'enseignement moyen tenu par un professeur expérimenté.

➢ L'Inspection Médicale des Ecoles (IME)

L'IME n'a pas de Médecin depuis 2004. Son personnel actuel se compose de :

- 1 Agent Sanitaire Médecine générale
- 1 Agent Sanitaire Odontologie
- 8 Instituteurs dont une chargée de l'EPS (Education pour la Santé), de la pharmacie et du Secrétariat.

➢ Le Centre Régional d'Orientation Scolaire et Professionnelle (CROSP)

Le CROSP fonctionne avec :

-3 Psychologues Conseillers titulaires, dont le directeur
-1 psychologue Conseiller contractuel
-1 sociologue Vacataire
-3 Secrétaires (Instituteurs de formation).
-1 Femme de charge.
-1 Gardien.
.-1 Dactylographe.

➢ Le Pole Régional de Formation (PRF)

Le PRF se situe dans les locaux prêtés par le Lycée Valdiodio Ndiaye. Ces locaux, à l'image du Lycée, n'ont jamais bénéficié de réhabilitation depuis 1964. De plus, ils sont trop étroits pour accueillir les CPI des 14 disciplines élues et de l'élémentaire

➢ La Coordination Régionale de la Case des Tout Petits (CR/CTP).

La CR/CTP compte 03 agents : l'Inspecteur, chef du service, une secrétaire et un chauffeur.

➢ L'Ecole de Formation des Instituteurs (EFI)

L'EFI de Kaolack se trouve sur la Nationale I au village de Sing Sing, distant de Kaolack de près de 04 kilomètres. Ce qui rend son accès relativement difficile quant au coût du déplacement des agents y servant et des formés. Cette situation empêche aussi l'EFI de bien s'intégrer dans la vie intellectuelle et culturelle de la ville de Kaolack.

L'EFI prend en charge la formation des Volontaires de l'Education recrutés dans les deux régions de Kaolack et de Kaffrine alors département de la région. Le Personnel est composé de :

-01 Directeur
-01 Directeur des études
-04 Formateurs dont 01 en Arabe et 01 pour le Préscolaire.

-01 Intendant (Instituteur de formation).
-01 Secrétaire
-05 Surveillants
-02 Femmes de charge affectées par le Conseil Régional.

Des inspecteurs à la retraite sont pris comme vacataires pour renforcer l'équipe des formateurs. Ils sont au nombre de 04.

L'effectif des élèves- maîtres est de 413 dont 310 recrutés par voie de concours et103 par le quota sécuritaire.

Le budget de fonctionnement s'élève à 6 000 000 F ; il ne compte qu'une seule ligne, autres achats de biens et services ce qui fait qu'il n'épouse pas la nomenclature de celui des autres EFI.

- **Les Inspecteurs Spécialisés (IS) et les Inspecteurs chargés de la Vie Sociale (IVS) :**

Ils sont au nombre de 21 dont 2 IVS et 19 IS toutes disciplines confondues. Ils polarisent les régions de Fatick et de Tambacounda. Ce qui pose des problèmes de déplacement compte tenu des moyens logistiques limités dont dispose l'IA.

CONCLUSION

L'enseignement préscolaire est marqué par une situation irrégulière de beaucoup d'établissement et un personnel enseignant souvent à statut informel et sans formation initiale.

L'enseignement élémentaire quant à lui reste nécessiteux en infrastructures à cause de ses nombreux abris provisoires : 154 dans l'IDEN de Guinguinéo, 7 dans Kaolack commune, 280 dans Kaolack département et 254 dans celle de Nioro.

En 2009, le TBS de la région estimé à 97.65% a atteint aujourd'hui les objectifs de scolarisation universelle.

Au niveau de la scolarisation des filles, la région a fait des bonds appréciables avec un indice de parité estimé à 1.06. Le taux d'achèvement qui est de 55.19% mérite d'être amélioré pour limiter les déperditions scolaires et pour aller vers la scolarisation universelle en 2015.
Le taux de redoublements de 12.04% et le taux d'abandon de 6.96% sont encore très élevés et doivent être réduits.

Concernant l'enseignement Moyen et Secondaire Général, il y a certes de nouvelles créations de collèges de proximité mais la plus part d'eux fonctionnent sous des locaux et abris provisoires inadaptés et un énorme déficit de tables bancs. A cela s'ajoutent des résultats encore insuffisants au BFEM et au bac

Le maintien des filles à l'école au-delà de la troisième diminue considérablement le taux de masculinité.

Les Centres d'Enseignement Techniques souffrent du manque de matériels didactiques en froid, de machines à coudre et de matière d'œuvre .les établissements d'enseignement technique féminin commencent à souffrir de l'existence d'un personnel à la qualification professionnelle pas toujours conforme aux exigences des filières qui y sont enseignées. On trouve des enseignants sans formation initiale comme dans le général et des enseignants sortis d'établissements délivrant des attestations à la place de diplômes officiels.

La gestion de l'Enseignement de l'Arabe appelle de la part des autorités académiques l'adoption d'un certain nombre de stratégies. Il faut avant tout dresser une carte de la

demande d'éducation. Puis de là, mener une politique de sensibilisation à l'endroit des porteurs d'opinion pour l'acceptation de l'école traditionnelle là où c'est possible et la création d'écoles franco arabes.

Le faire-faire, option stratégique du gouvernement en matière d'alphabétisation et de promotion des langues consiste à procéder à une répartition opérationnelle des rôles et des responsabilités entre l'Etat et la société civile. A ce choix irréversible vient s'ajouter un transfert des compétences en matière d'alphabétisation et de langues nationales aux collectivités locales. Ainsi, les missions de coordination, de suivi et d'évaluation reviennent à la charge des collectivités locales avec comme bras techniques les structures académiques déconcentrées (IA et IDEN) et les organisations de la société civile.

CHAPITRE SANTE

INTRODUCTION

La Politique de Santé se fonde sur la constitution qui stipule en son article 17 que «l'Etat et les Collectivités publiques ont le devoir social de veiller à la santé physique, morale et mentale de la famille».

La volonté politique affichée par l'Etat du Sénégal se traduit par une série de mesures tendant toutes à une meilleure déconcentration du secteur, dans un souci d'équité, pour rendre accessibles les services socio-sanitaires de base à toute la population quelles que soient leurs conditions économiques et sociales.

En réponse à tous ces défis, et surtout de l'atteinte des OMD, Ce chapitre tentera de décrire la situation sanitaire en 2009 de la région de Kaolack en partant des infrastructures, du personnel, du financement et des différentes activités des formations sanitaires.

I-INFRASTRUCTURES

La région compte en 2009 un (1) hôpital, quatre (4) centres de santé, soixante onze (71) postes de santé publics dont cinquante huit (58) postes de santé complets et treize (13) postes de santé sans maternité, deux cent onze (211) cases de santé et vingt cinq (25) cabinets médicaux privés

Les ratios par rapport à la population sont ainsi répartis:

- 1 hôpital pour 771 227 habitants (sans tenir en compte de la région de Fatick qui est desservis par l'hôpital de Kaolack) ;
- 1 Centre de Santé pour 192 807 habitants ;
- 1 poste de santé public pour 10 862 habitants.

Alors que les normes de l'OMS sont de :

-1 hôpital pour 150 000 habitants ;
-1 Centre de Santé pour 50 000 habitants ;
-1 Poste de Santé pour 10 000 habitants.

Nous sommes encore loin des normes de l'OMS sauf pour les postes de santé, mais les objectifs du PDIS qui sont :

-1 hôpital par région ;
- 1 Centre de Santé pour 150 000 habitants
-1 Poste de Santé pour 10 000 habitants

sont presque atteints.

Tableau n°01 : Situation des infrastructures de base de la région de Kaolack en 2009

Poste de santé		Centre de santé		Hôpital	
Nombre	Ratio (Pers/PS	Nombre	Ratio (pers/CS)	Nombre	Ratio (pers/H)
71	10 862	4	192 807	1	771 227

Source : Région Médicale

Tableau n° 02 : Répartition des infrastructures publiques de la région en 2009

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Centre de santé	1	1	1	1	4
Postes de santé complets (avec maternité)	12	15	12	19	58
Postes de santé sans maternité	2	9	2	0	13
Nbre total de postes de santé	14	24	14	19	71
Postes de santé mettant en œuvre la PCIME	4	22	0	8	34
Maternités dans la commune	0	1	1	2	4
Maternités hors de la commune	12	9	11	18	50
Maternités rattachées au centre de santé	1	0	1	1	3
Maternités rattachées aux postes de santé	12	15	11	19	57
Maternités isolées géographiquement	4	0	0	0	4
Cases de santé fonctionnelles	26	29	49	107	211
Villages de reclassement social (Léproseries	0	0	1	0	1
Nbre de URO	8	24	0	0	32

Source : Région Médicale

Tableau n° 03 : Répartition des infrastructures privées de la région en 2009

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	total
Nombre de dispensaires privés catholiques (DPC)	1	2	1	0	4
Nombre de cabinets privés	0	6	3	5	14
Nombres de cliniques	0	7	0	0	7
Nombres de maternités privées	0	0	0	0	0
Nombre de maternités isolées	0	0	0	0	0

Source : Région Médicale

Tableau n° 04 : Répartition des infrastructures de la région en fonction du type en 2009

District de Santé	Hôpital	Centre Santé	Poste de santé		Case Santé	Maternité Isolées	Cabinet Privée	Clinique Médicale
			Public	Privé				
Guinguinéo	0	1	13	1	36	4	0	0
Kaolack	1	1	25	4	29	0	5	7
Ndoffane	0	1	14	1	49	0	3	0
Nioro	0	1	19	4	107	0	0	0
Total	1	4	71	10	221	4	8	7

Source : Région Médicale

II-LE PERSONNEL ETATIQUE DE SOINS DE SANTE

Le corps médical de la région de Kaolack issu des Districts de Santé (DS) a un personnel composé de 146 fonctionnaires de l'état et de 943 émargeant sur les budgets communautaires.

Le personnel communautaire représente plus de 6 fois celui des fonctionnaires.

La plupart du personnel communautaire est composée de matrones et ASC (76%).

La région accuse un déficit criard de médecins, surtout au niveau des spécialistes. A part les médecins privés, la région ne compte que 8 médecins, ce qui aboutit à un ratio d'un médecin pour 96 403 habitants.

Tableau n° 05 : Répartition du personnel fonctionnaire de soins selon le district en 2009

PERSONNEL ETATIQUE	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Nombre de médecins	1	2	1	2	6
Nombre de médecins spécialistes	0	0	1	1	2
Nombre de pharmaciens	0	0	0	0	0
Nombre de gynécologue	0	0	0	0	0
Nombre de chirurgiens dentistes	0	1	0	1	2
Nombre de sages femmes	2	8	3	9	22
Nombre d'infirmiers, assistants infirmiers et assimilés, agents sanitaires	19	29	11	26	85
Nombre de T.S.S	1	0	0	4	5
Nombre de T.S.O	1	2	0	0	3
Nombre de T.S.G.S	1	1	1	1	4
Autres Techniciens supérieurs de santé	0	1	0	0	1
Nombre d'agents d'hygiène et assimilés	2	7	3	4	16
TOTAL	27	51	20	48	146

Source : Région Médicale

Tableau n° 06 : Répartition du personnel communautaire de soins selon le district en 2009

PERSONNEL COMMUNAUTAIRE	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Nombre de sages femmes	0	2	1	3	6
Nombre d'infirmiers, assistants infirmiers et assimilés, agents sanitaires	0	7	5	5	17
Nombre de T.S.S	0	0	0	0	0
Autres Techniciens supérieurs de santé	0	0	0	0	0
Nombre de Matrone et ASC	139	173	96	304	712
Nombre de vendeurs de ticket	16	25	10	19	70
Nombre de Gestionnaire de dépôt	1	28	16	23	68
Autres catégories socioprofessionnelles	0		17	53	70
TOTAL	156	235	145	407	943

Source : Région Médicale

III- LE FINANCEMENT DE LA SANTE

La contribution financière de la population de Kaolack en matière de santé s'élève à 492 038 379 f CFA ; répartie ainsi : 48% pour le District de santé de Nioro, 18% pour celui de Kaolack, 19% pour celui de Ndoffane et 15% pour celui de Guinguinéo.

Les recettes sont tirées essentiellement de l'achat de médicaments de la part des populations dans les pharmacies locales des Districts de santé à hauteur de 66%.

Les dépenses qui s'élèvent à 479 386 834 f, servent particulièrement à approvisionner les pharmacies des Districts de Santé en médicament et à supporter les frais de fonctionnement du personnel avec des pourcentages respectifs de 45% et 10%. A cet égard, presque la moitié des dépenses est réinvestie à l'achat de médicament.

Le bilan financier de la région montre que les Districts de santé de Kaolack et de Ndoffane ont dépensé plus qu'ils ont collecté contrairement aux deux autres districts. Le gap est comblé par l'encours de 2008 qui a évité un résultat brut d'exploitation négatif.

Tableau n°07 : Effort de participation de la population en 2009

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Solde Antérieur	**121 088 547**	**31 368 578**	**19 404 282**	**270 339 525**	**442 200 932**
Consultations adultes	3 737 750	8 018 580	6 376 350	15 553 150	33 685 830
Consultations Enfants Malades	1 461 820	4 325 947	2 001 250	5 666 060	13 455 077
Consultations Nourrissons Sains	546 950	1 469 066	1 998 150	2 587 300	6 601 466
Consultations Pré-natale	2 326 150	6 879 800	3 786 750	8 593 225	21 585 925
Accouchements	2 526 550	14 587 455	5 522 750	10 596 570	33 233 325
Consultations Planifications Familiales	43 350		545 480	311 300	900 130
Total Consultations	**10 642 570**	**35 280 848**	**20 230 730**	**43 307 605**	**109 461 753**
Cabinet Dentaire			-	-	-
Médicaments	55 804 715	31 481 950	68 401 487	165 999 321	321 687 473
Examen Complémentaire (Laboratoire/Radio)	-	1 399 200	2 707 700	13 726 800	17 833 700
Hospitalisations (Pavillon)	175 500	1 555 500		2 859 000	4 590 000
Hospitalisations (Maternité)		8 681 500	402 900	389 770	9 474 170
Autres Recettes	5 411 050	8 722 215	3 809 350	6 363 215	24 305 830
Autres recettes	**61 391 265**	**51 840 365**	**75 321 437**	**189 338 106**	**377 891 173**
Total recettes	**72 033 835**	**87 121 213**	**95 552 167**	**232 645 711**	**487 352 926**

Source : Région Médicale

Tableau n°08 : Etat des dépenses des districts de santé en 2009

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Dépense en .Médicaments	32 982 371	33 441 036	43 588 489	179 821 134	289 833 030
Dépense en Maintenance	3 873 945	7 198 489	5 664 850	19 556 121	36 293 405
Dépense en fonctionnement	7 214 302	8 522 763	11 036 022	24 682 884	51 455 971
Dépense en Personnel	10 748 865	19 081 667	4 912 012	30 282 235	65 024 779
Autres Dépenses	101 418 411	12 614 500	26 710 718	58 375 574	199 119 203
Total Dépense	**156 237 894**	**80 858 455**	**91 912 091**	**312 717 948**	**641 726 388**

Source : Région Médicale

Tableau n°09 : Tableau n°04 : Résultat brut d'exploitation des DS en 2009

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Solde antérieur (2008)	121 088 547	31 368 578	19 404 282	270 339 525	442 200 932
Recettes en cours	72 033 835	87 121 213	95 552 167	232 645 711	487 352 926
Total recettes	193 122 382	118 489 791	114 956 449	502 985 236	929 553 858
Total dépenses	156 237 894	80 858 455	91 912 091	312 717 948	641 726 388
Solde en cours	36 884 488	37 631 336	23 044 358	190 267 288	287 827 470

Source : Région Médicale

Graphique n°1 : Bilan financier de 2008

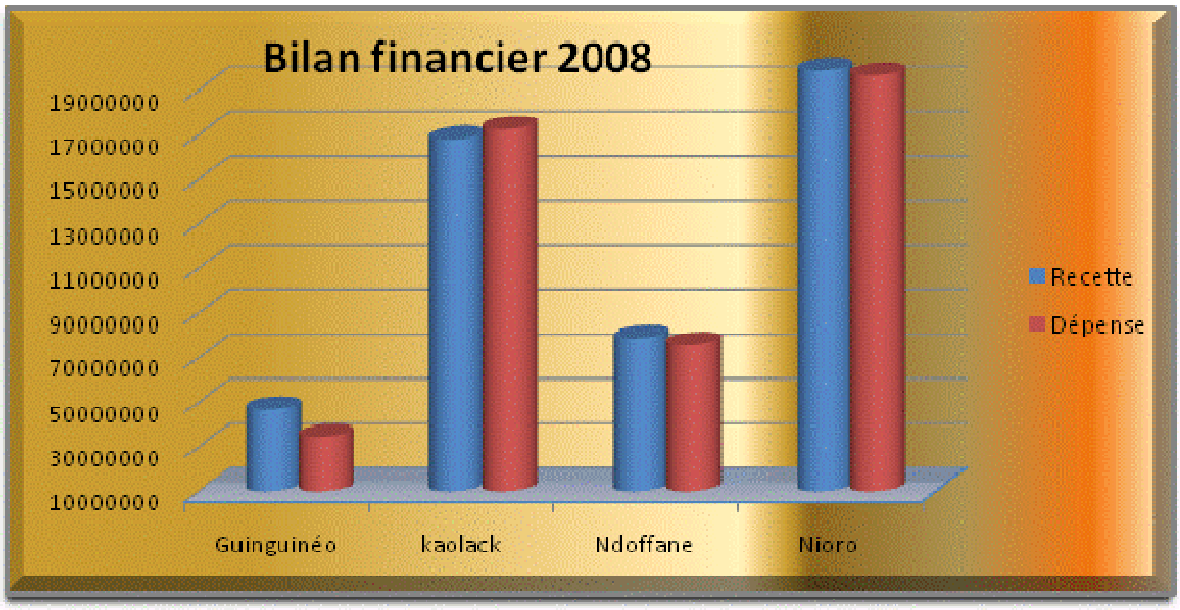

IV-BILAN DES ACTIVITES DES FORMATIONS SANITAIRES EN 2008.

Cette partie est réservée aux principales activités dans les DS de la région de Kaolack. Au préalable, on va rappeler les différentes cibles avec comme priorité les enfants et les femmes. Ensuite, on va faire la situation des consultants et consultations avant de passer en revue les

examens et évacuations des malades, la situation dans les pavillons d'hospitalisation. Puisque la principale cible concerne les femmes et les enfants, on va faire la situation de la maternité, de la surveillance pondérale et nutritionnelle. Pour compléter les informations, cette rubrique va prendre en compte la situation de la vaccination des enfants et surtout de la sensibilisation de la population sur les précautions ou les bonnes pratiques sur la santé.

4.1 Cibles

Pour mesurer correctement les efforts en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), nous devons veiller à ce que les statistiques concernant les enfants et les femmes soient régulièrement mises à jour. Pour les enfants, il s'agit de ceux qui n'ont pas encore fêté leur premier anniversaire (moins d'un an) et ceux qui ont une tranche d'âge comprise entre 0 et 5 ans qui représentent respectivement 4% et 19 % de la population régionale. Les femmes en âge de reproduction (FAR) : 15 - 49 ans représentent 23% de la population régionale.

Tableau n°10: Répartition des populations cibles par district en 2009

Districts	Population totale	Enfants		FAR
		0 à 11 mois	0 à 5 ans	
Guinguinéo	100 966	3 671	16 891	47 354
Kaolack	254 118	9 238	42 511	119 180
Ndoffane	133 529	4 854	22 337	33 958
Nioro	282 614	10 274	47 279	68 966
Région	771 227	28 037	129 018	269 458

Source : Région Médicale

4.2 Consultations

Le programme de suivi des enfants âgés de 0 à 14 ans à travers les districts sanitaires a permis cette année de suivre 36 785 inscrits pour 124 048 contact, soit une fréquence de 3.37 consultations par enfants. C'est le district sanitaire de Ndoffane qui a la fréquence la plus élevée avec en moyenne 13 consultations par enfant.

Ces activités de suivi des enfants a permis de supplémenter en vitamine A 72 127 enfants dont les ¾ sont issus du district de Ndoffane et les ¼ de celui de Nioro.

En dehors de ces consultations des enfants, il y en d'autres qui sont les principales activités des DS. A ce titre, 238 466 personnes de tout âge confondu ont été consultés pour un total de 254 209 consultations.

Tableau n°11: Situation des consultants et consultations des enfants par DS en 2009

activités de suivi des enfants	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Enfants 0 - 11 mois	1 572	3 645	2 340	13 656	21 213
Enfants 12 - 23 mois	381	181	3 142	7 050	10 754
Enfants 24- 36 mois	214	41	140	2 871	3 266
Enfants 37 - 59 mois	111	38	-	300	449
Enfants 5- 14 ans	45		-	1 050	1 095
Enfants Age non déterminé	-	8	-	-	8
Total Consultants (inscrits)	**2 323**	**3 913**	**5 622**	**24 927**	**36 785**
Enfants 0 - 11 mois	8 152	7 425	2 557	16 178	34 312
Enfants 12 - 23 mois	3 310	585	70 142	9 894	83 931
Enfants 24- 36 mois	840	635	240	2 755	4 470
Enfants 37 - 59 mois	442	38	-	463	943
Enfants 5- 14 ans	312		-	66	378
Enfants Age non déterminé	-	14	-	-	14
Total consultations (contact)	**13 056**	**8 697**	**72 939**	**29 356**	**124 048**
Enfants 0 - 36 mois suivis	9 717	8 529	5 622	34 902	58 770
Enfants 6 - 59 mois supplémentés en vitamine A			54 447	17 680	72 127

Source : Région Médicale

Tableau n°12: Situation des consultants et consultations par DS en 2009

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Consultants (Nouv.cas) 0-11mois	3 864	5 406	4 778	9 329	23 377
Consultants (Nouv.cas) 12-59mois	8 027	11 816	6 754	16 385	42 982
Consultants (Nouv.cas) 5-14ans	7 071	10 271	5 477	12 872	35 691
Consultants (Nouv.cas) 15-19ans	3 025	5 418	4 150	10 679	23 272
Consultants (Nouv.cas) 20-25ans	5 010	8 539	4 686	11 526	29 761
Consultants (Nouv.cas) 26-49ans	7 835	9 524	7 638	17 710	42 707
Consultants (Nouv.cas) 50-59ans	3 918	5 085	3 321	7 593	19 917
Consultants (Nouv.cas) 60ans&+	2 939	3 382	3 322	8 256	17 899
Consultants (Nouv.cas) âge indéterminé	525	1 231	142	962	2 860
Nbre total de consultants (inscrits)	**42 214**	**60 672**	**40 268**	**95 312**	**238 466**

Consultations 0-11mois	4 289	5 505	4 781	9 636	24 211
Consultations 12-59mois	8 282	12 099	6 826	17 300	44 507
Consultations 5-14ans	8 160	10 427	5 529	13 770	37 886
Consultations 15-19ans	4 633	5 610	4 233	11 540	26 016
Consultations 20-25ans	5 316	8 716	4 768	13 009	31 809
Consultations 26-49ans	8 435	9 696	7 838	18 691	44 660
Consultations 50-59ans	4 696	5 644	3 320	8 446	22 106
Consultations 60ans&+	3 338	3 754	3 432	9 172	19 696
consultations âge non déterminé	598	**1 438**	142	1 140	3 318
Nbre total de consultations (contact)	**47 747**	**62 889**	**40 869**	**102 704**	**254 209**

Source : Région Médicale

4.3 Examens et évacuations

A en juger par le nombre d'évacuations, la RM de Kaolack souffre beaucoup du manque de matériel ou de personnel qualifiés. Le manque le plus ressenti par les femmes c'est un gynécologue obstétrique. En effet, plus de la moitié des référés sont des femmes enceintes. Cela sous tend une urgence pour une prise en charge totale des femmes dans les DS.

Tableau n°13: Situation des évacuations et examens par DS en 2009

EVACUATIONS	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Non hospitalisés évacués	187	322	**219**	49	777
Evacués en médecine générale	98	142	**89**	46	375
Evacués en chirurgie	215	37	**55**	93	400
Evacués en gynéco- obstétrique.	50	143	**72**	-	265
EXAMENS COMPLEMENTAIRES					
Examen de radiologie	-	-	**2**	-	2
Examen de laboratoire	-	5 469	**-**	15 775	21 244

Source : Région Médicale

4.4Pavillon d'hospitalisation

La capacité d'accueil des malades est évaluée dans les DS à 73 lits. Le nombre total de journées d'hospitalisation qui est de 4425 laisse présager que la fréquence d'occupation d'un lit est de 61 malades dans l'année.

Le nombre de décès des hospitalisés dans les DS est très important en cette année. En effet, 92 décès sont enregistrés dans les différents DS avec 70% observés dans le DS de Nioro. Cela veut dire qu'environ, tous les 4 jours, meurt un patient hospitalisé dans les DS.

Tableau n°14: Situation des pavillons d'hospitalisation par DS en 2009

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Région
Lits installés	21	18	8	26	73
Nombre de malades hospitalisés sorti	797	52	71	516	1 436
Total journées hospitalisations pavillons	1 214	201	355	2 655	4 425
Nombre de malades évacués	52		130	108	290
Nombre de malades évadés	0	1	0	0	1
Nombre de décès de malades hospitalisés	10	18	0	64	92

Source : Région Médicale

4.5 Situation de la maternité

Les maternités des DS de la région de Kaolack ont une capacité d'accueil de 217 lits. L'occupation moyenne de ces lits est évaluée à 57 jours.

Au cours de l'année 2009, le nombre total d'accouchements à la maternité se chiffre à 16 889 dont 38.9% des cas se sont passés dans le DS de Nioro contre 33.4% dans celui de Kaolack, 16.5% dans celui de Ndoffane et 11.2% dans celui de Guinguinéo.

Ces accouchements ont donné naissance à 19 709 enfants nés vivants et 458 morts nés. Parmi les enfants nés vivants, 88% d'eux n'ont présenté aucune anomalie contre 12% qui ont un poids pondéral inférieur à 2,5kg. Parmi les morts nés, il y a 53% de morts nés frais contre 47% de morts nés macérés.

Le nombre d'avortement est estimé à 1175 dont 444 cas ont été pris en charge par l'AMIU.

Le nombre de femmes décédées au cours de leur accouchement est estimé à 19 contre 7 en 2008 avec un seul cas enregistré dans le DS de Guinguinéo.

Tableau n°15: Situation de la maternité par DS en 2009

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Lits installés à la maternité	12	117	72	16	217
Malades hosp.mater Sortis	914	3 273	1 468	6 712	12 367
Total journées hosp Maternité	1 630	3 454	1 813	10 624	17 521
Nombre des femmes évacuées par la maternité	135	143	117	108	503
Nombre de femmes évadées	2	6	3	4	15
Total accouchements maternité	1 888	5 649	**2 780**	6 572	16 889
Total accouchement domicile vus	189	452	529	654	1 824
Total accouchement	2 077	6 101	3 309	7 226	18 713

Total Accouchements assistés	985	4 754	2 103	4 897	12 739
Total enfants nés vivants	2 060	6 053	3 447	8 149	19 709
Total nés vivants pds inf 2500g	241	544	**231**	684	1 700
Total mort-nés	32	104	73	249	458
Nombres morts -nés frais	19	51	35	119	224
Nombre morts -nés macérés	13	53	38	130	234
Total avortements	112	230	204	629	1 175
Total avortements pris en charge par AMIU	19	110	8	307	444
Nbre de décès de femmes	1	2	2	14	19
Nbre de décès enfants 0 - 7jours	9	-	14	71	94
Nbre de décès enfants 8 - 28jours	-	-	1	-	1

Source : Région Médicale

4.6 Action préventive

70 215 Consultations Prénatales (CPN) ont été effectuées en 2009 dont les DS de Nioro et de Kaolack ont les plus forts pourcentages avec respectivement 40% et 32% .

Les consultations post natales qui se chiffrent à 26 624, soit 38% des CPN montrent que les consultations prénatales sont plus respectées que celles post natales.

31 807 vaccins antitétaniques ont été administrés ainsi que 38 5081 Traitement Préventif Intermittent (TPI) aux femmes qui se sont présentées aux consultations prénatales.

Tableau n°16: Activités prénatales et postnatales de la maternité selon le DS en 2009

ACTIVITES PREVENTIVES	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Nombre total de premiers contacts CPN	2 560	7 972	5 955	12 838	29 325
Consultations CPN1	1 675	6 068	2 099	2 742	12 584
Consultations CPN2	2 941	6 089	4 542	10 334	23 906
Consultations CPN3	2 049	6 411	3 350	9 829	21 639
Consultations CPN4	1 039	4 068	1 940	5 039	12 086
Total consultations prénatales	**7 704**	**22 636**	**11 931**	**27 944**	**70 215**
Nbre femmes fait quatre CPN correctes	361	3 039	668	1 601	5 669
Complications de la Grossesse			257	795	1 052
Nombre de femmes suppl.en fer	8 221	16 967	11 010	27 442	63 640
Nombre de femmes sous TPI	4 666	7 005	7 962	18 875	38 508
Total VAT 2 et +	2 205	14 254	4 296	11 052	31 807
Consultations CPoN 1	1 546	2 353	3 933	5 932	13 764
Consultations CPoN 2	1 173	1 234	2 025	4 114	8 546
Consultations CPoN 3	732	554	972	2 056	4 314
Total Consultations Post Natales	**3 451**	**4 141**	**6 930**	**12 102**	**26 624**
Actives toutes méthodes PF	1 697	2 422	1 506	5 338	10 963
Inactives toutes méthodes PF	475	456	275	2 657	3 863

Source : Région Médicale

4.7 Prévention / Sensibilisation et Activités IEC

Pour soutenir les programmes de santé, des activités d'Information d'Education et de Communication (IEC) sont nécessaires. C'est à ce titre qu'en 2009, 4893 activités de sensibilisation ont été menées ainsi que 22 608 visites à domicile.

En matière de prévention, un vaste de campagne de distribution de moustiquaires imprégnées a été mené à travers les DS dont les cibles sont les enfants et les femmes

Tableau n°17: Activités de sensibilisation selon le DS en 2009

SENSIBILISATION	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Nbre de causeries pour les ASC	1 899	1 229	83	1 300	**4 511**
Nbre de causeries pour les GPF	2 133	1 989	626	2 179	**6 927**
Nbre de causeries pour les CSA	133	1 724	28	3 208	**5 093**
Nbre de causeries pour les Ecole	25	32	29	42	**128**
Nbre de causeries pour les ONG	17	2	9	2	**30**
Autres causeries éffectuées	46	1 074	782	2 991	**4 893**
Nombre de visites à domiciles		19 941	2 091	576	**22 608**

Source : Région Médicale

Tableau n°18: Activités de sensibilisation selon le DS en 2009

DISTRIBUTION DES MII	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Nbre MI disponibles dans la Structure	18 926		28 437	10 441	57 804
Nbre de MI distribuées	17 759		28 437	10 441	56 637
Nbre de MI distribuées aux moins de 5 ans	17 343	47 000	27 971	4 521	96 835
Nbre de MI distribuées aux femmes enceintes	175		466	5 921	6 562
Nbre de femmes ayant reçu une prescription de MI	2 634	4 282	3 491	8 184	18 591

Source : Région Médicale

4.8 Maladies infectieuses

Certaines maladies infectieuses comme la tuberculose qui semblait être éradiquée persiste dans la région et gagne aujourd'hui du terrain en passant de 289 nouveaux cas atteints Tuberculose Pulmonaire Multi bacillaire en 2008 à 506 cas en 2009. Le DS de Kaolack a le plus grand nombre de cas avec 53%, suivi de celui de Nioro avec 26%.

Tableau n°19: Activités des maladies infectieuses selon le DS en 2009

ACTIVITES	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Nbre de Centres de traitement	1	1	1	9	12
Nbre de Nouveaux cas (Frottis positif)	**22**	**193**	**54**	**107**	**376**
Nbre de Rechutes (Frottis positif)	3	12	2	**7**	24
Nbre d' Echecs (Frottis positif)	0	3	1	3	7
Nbre de Reprises de traitement (Frottis positif)	0	1	0	0	1
Total retraitement (Frottis positif)	**3**	**16**	**3**	**10**	**32**
Nbre de cas âgés de moins de 15 ans (Frottis négatif)	5	7	0	2	14
Nbre de cas âgés de plus de 15 ans (Frottis négatif)	0	30	6	10	46
Nbre Total de frottis négatifs	**5**	**37**	**6**	**12**	**60**
Cas nouveaux de Tuberculose Extra pulmonaire	**8**	**20**	**8**	**2**	**38**
Nbre total des cas de tuberculose	**38**	**266**	**71**	**131**	**506**

Source : Région Médicale

4.9 Surveillance nutritionnelle et pondérale

Dans l'ensemble de la région, la situation nutritionnelle des enfants suivis est satisfaisante : 87% des enfants de 0 à 11mois se comportent bien, 11% se comportent assez bien et 2% seulement sont dans un cas critique. La même tendance est observée jusqu'à l'âge de 4 ans.

Il faut cependant noter que le DS de Kaolack a fait beaucoup d'effort pour récupérer 1 751 enfants malnutris âgés de 0 à 36 mois.

Tableau n°20: Activités de surveillance nutritionnelle selon le DS de Guinguinéo en 2009

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Enfants 0 - 11 mois dans le vert	10 291	4 562	2 557	21 490	38 900
Enfants 12 -23 mois dans le vert	7 541	791	70 142	9 967	88 441
Enfants 24-36 mois dans le vert	519	**598**	240	2 248	3 605
Enfants (Age non déterminé)dans le vert	618	-	-	85	703
Total enfants dans le vert	18 969	5 951	72 939	33 790	131 649
Enfants 0 - 11 mois dans le jaune	807	366	287	5 498	6 958
Enfants 12 -23 mois dans le jaune	1 541	79	7 138	7 443	16 201
Enfants 24-36 mois dans le jaune	86	**30**	14	**763**	893
Enfants (Age non déterminé)dans le jaune	58	-	-	35	93
Total enfants dans le jaune	2 492	475	7 439	13 739	24 145

Enfants 0 - 11 mois dans le rouge	32	127	25	419	603
Enfants 12 -23 mois dans le rouge	94	4	1 042	548	1 688
Enfants 24-36 mois dans le rouge	-	2	1	57	60
Enfants (Age non déterminé)dans le jaune	1	-	-	3	4
Total Enfants dans le rouge	127	133	1 068	1 027	2 355
Total Enfants 0 - 36 malnutris	78	-		1 076	1 154
Total Enfants 0 - 36 malnutris récupérés	75	57		1 076	1 208

Source : Région Médicale

4.10 Diarrhées chez les enfants de 0-4 ans

6 043 cas de diarrhée ont été notés chez les enfants âgés de 0 à 4 ans dont 7% (contre 33% en 2008) ont été traitées par SSS, 53% (contre 37% en 2008) par ATB et 40% (contre 30% en 2008) par SRO.

En 2008, Les DS de Kaolack et Nioro avaient des taux identiques de 41% chacun de cas de diarrhées traitées, aujourd'hui, le DS de Nioro est en train de distancer tous les autres districts avec un taux de 47%.

Tableau n°21: Situation des diarrhées des enfants de 0-4 ans selon le DS en 2009

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Région
Nbre de cas de Diarrhées 24-59 mois traitées par SSS	92	127	-	190	409
Nbre de cas de Diarrhées 24-59 mois traitées par SRO	407	570	51	1 411	2 439
Nbre de cas de Diarrhées 24-59 mois traitées par ATB	437	1 504	22	1 232	3 195
Total Diarrhées 0 à 4 ans traitées	936	2 201	73	2 833	6 043

Source : Région Médicale

4.11 Vaccinations post natales

Les enfants de moins d'un an doivent prendre impérativement des séries de vaccins contre certaines maladies qui risqueraient de compromettre leur existence future. Pour cette année, la présence de la poliomyélite a mis en garde les autorités au point que de vastes campagnes nationales sont organisées suivant un calendrier bien planifié. A ce titre, la cible, estimée à 28 037 enfants a été atteinte à hauteur de 65%. Le DS de Kaolack, sis à la capitale régionale, pôle d'attraction a vacciné plus qu'il n'en faut au point d'atteindre un taux de 114%. Par contre les autres DS n'ont pas atteint le cap des 50% à l'exception de celui de Guinguinéo qui a atteint 51%.

Tableau n°22 : Activités vaccinales post natales selon le DS en 2009

	Guinguinéo	Kaolack	Ndoffane	Nioro	Total
Enfants 0 -11mois Polio. zéro	1 867	10 540	2 244	3 458	18 109
BCG	3 191	10 540	6 894	12 289	32 914
PENTA1	3 052	9 956	6 591	13 197	32 796
PENTA2	3 063	9 404	6 247	12 373	31 087
PENTA3	3 006	8 873	5 936	11 798	29 613
ROUGEOLE	2 987	7 944	5 677	11 303	27 911
F. JAUNE	3 006	7 386	5 382	10 465	26 239
Total 0 - 11mois vaccinés	13 778	46 039	29 534	54 719	144 070
Enfants 0- 11 mois Complètement Vaccinés	3 099	7 359	5 649	10 288	26 395

Source : Région Médicale

4.12 Situation épidémiologique

La situation épidémiologique est décrite dans les tableaux suivants selon le District Sanitaire (DS) et la Région Médicale (RM). Au niveau régional, comme au niveau des districts, nous avons listé les 12 affections les plus fréquentes. Le reste des affections sont versées dans la catégorie (ou modalité) «autre». C'est ce qui explique le nombre important d'affections dans cette catégorie autre.

Le constat fait que les Infections Respiratoires Aigues (IRA) avec 15.5% viennent en tête pour la morbidité suivi des dermatoses 7.3%. Le paludisme qui généralement était la première cause des consultations n'apparait pas parmi les 10 fréquentes maladies de la région.

Tableau n°23: Activités de surveillance nutritionnelle au DS de Guinguinéo en 2009

	Cas	%
Autres causes	22 774	50
IRA basses	6 860	15
Hypertension artérielle	2 969	7
Plaies	3 597	8
Epi gastralgie	2 064	5
Toux / Rhume	1 794	4
Diarrhées	1 548	3
Rhumatisme	1 317	3
Helminthiases	1 244	3
Accès palustre	1 195	3
Total consultants	45 362	100

Source : Région Médicale

Tableau n°24: Activités de surveillance nutritionnelle au DS de Kaolack en 2009

	Cas	%
Autres causes	4 626	39,1
Accès pal simple	934	7,9
Anémies	1 092	9,2
Autres mal ORL	585	4,9
Autres mal. Peau	622	5,3
Bronchite	1 384	11,7
Epi gastralgie	454	3,8
Hypertension artérielle	1 004	8,5
IRA basses	514	4,3
Rhumatisme	604	5,1
Total consultants	11 819	100,0

Source : Région Médicale

Tableau n°25: Activités de surveillance nutritionnelle au DS de Ndoffane en 2009

	Cas	%
Autres causes	9 349	26,4
Mal de peau	3 085	8,7
Diarrhées	4 443	12,5
IRA basses	6 124	17,3
Toux / Rhume	3 638	10,3
Hypertension artérielle	3 170	9,0
Epi gastralgie	1 778	5,0
Helminthiases	1 386	3,9
Rhumatisme	1 283	3,6
Grippe	1 160	3,3
	35 416	100

Source : Région Médicale

Tableau n°26: Activités de surveillance nutritionnelle au DS de Nioro en 2009

	Cas	%
Autres causes	40 892	45,8
Mal de la peau	5 604	6,3
Autres traumatismes	2 246	2,5
Diarrhées	3 502	3,9
Epi gastralgie	3 572	4,0
Grippe	1 489	1,67
Helminthiases	2 472	2,8
Hypertension artérielle	3 373	3,8
IRA basses	14 654	16,4

Malnutrition	11 476	12,9
Total consultants	89 280	100

Tableau n°27: Activités de surveillance nutritionnelle de Région Médicale en 2009

	Cas	%
Autres causes	83 505	45,9
mal de Peau	13 263	7,3
Autres traumatismes	4 580	2,5
Diarrhées	9 831	5,4
Epi gastralgie	7 868	4,3
Helminthiases	5 157	2,8
Hypertension artérielle	10 516	5,8
IRA basses	28 152	15,5
Malnutrition	11 903	6,5
Toux / Rhume	7 102	3,9
Total consultants	181 877	100

Source : Région Médicale

CHAPITRE HYGIENE

INTRODUCTION

La région de Kaolack située au centre du pays, sur une superficie de 4927 km^2. Sa population est estimée en 2009 à 771 227.

Au plan administratif, la région de Kaolack compte:

- 3 départements : Kaolack, Nioro et Guinguinéo;
- 8 arrondissements ;
- 7 communes : Kaolack, Kahone, Gandiaye, Ndoffane, Nioro, Keur Madiabel et Guinguinéo;
- 28 communautés rurales ;

Le nombre de concessions de la Région est de 55 088, le nombre de ménages de 71 136 selon le recensement de 2002.

Au plan sanitaire la région compte 4 districts : Kaolack, Ndoffane, Nioro, et Guinguinéo.

La Brigade Régionale de l'Hygiène dispose de 3 sous brigades (Kaolack, Ndoffane, Nioro,) et de deux antennes (Médina Sabakh et Wack Ngouna).

Ce présent rapport renseigne sur les moyens, les activités, le partenariat et les difficultés du service au cours de l'année 2009.

I RESSOURCE

1.1 Personnel de la Brigade d'Hygiène

A la lecture du tableau ci-dessous, nous pouvons conclure que le service par rapport à sa mission d'encadrement et d'éducation des populations connaît un déficit criard en personnel. En effet la structure compte un total de 30 agents pour couvrir toute cette région dont la superficie est de 4927 km^2 pour une population estimée à 771 227 habitants en 2009, soit un agent d'hygiène pour 25 708 personnes.

Il est à noter ici que quatre (4), des trente agents évoluent en dehors des structures d'hygiène parce qu'étant en position de détachement.

Des efforts sont à mener dans le cadre du renforcement des effectifs avec un recrutement substantiel d'agents d'hygiène surtout au niveau des cadres tels que les IGS et TSGS.

Tableau n°1: Evolution des effectifs de la BRH de Kaolack de 1996 à 2008

Grades / Structures	I.G.S	T.S.G.S	S.O.H	Ag.H	Au.H	Total
Brigade régionale	1	0	1	0	3	**5**
Kaolack	0	1	1	3	4	**9**
Nioro	0	1	0	3	1	**5**
Ndoffane	0	1	0	2	1	**4**
Guinguinéo	0	1	0	2	0	**3**
Détachés	0	0	2	2	0	**4**

Total	**1**	**4**	**4**	**12**	**9**	**30**

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

1.2 Les moyens de la Brigade d'Hygiène

1.2.1 Moyens logistiques

On peut noter une insuffisance en matière de logistique ; ce qui limite la brigade régionale de Kaolack dans ses activités de terrain.

En effet, la brigade d'hygiène de Kaolack ne dispose qu'un seul véhicule opérationnel et 8 motos dont les 6 sont largement amorties et connaissent fréquemment des pannes importantes.

Ainsi pour rendre la brigade régionale de Kaolack plus opérationnelle et pour renforcer le travail de supervision et de prospection, il faut actuellement au niveau de chaque structure une Camionnette 4X4 Double Cabine L200 et des motos pour les agents.

Tableau n°2: Situation de la logistique en 2009

STRUCTURES	TYPE	ANNEE	ETAT	LOCALISATION	Observation
Brigade Kaolack	4X4 Double cabine Mazda	2007	Bon	Kaolack	
	4X4 Double cabine L200	1998	Mauvais	Kaolack	
SBN Kaolack	Suzuki 125 M	2008	Bon	Kaolack	
	Honda 125 M	2008	Bon	Kaolack	
	Yamaha 125 M	2008	Passable	Kaolack	
	Honda 125 M	2008	Passable	Kaolack	
	Suzuki 100 M	2008	Passable	Kaolack	A reformer
	Honda 125 M	2008	Passable	Kaolack	
SBH Nioro	Suzuki 125 M	2000	Passable	Nioro	
	Honda 125 M	2000	Passable	Nioro	
SBH Ndoffane	Pas de logistique				
SBH Guinguinéo	Pas de logistique				

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

1.2.2 Moyens matériels

Les moyens matériels de la Brigade d'hygiène de Kaolack se limitent aux pulvérisateurs manuels et motorisés et aux kits d'analyse d'eau.

Les pulvérisateurs moteurs sont au nombre de 22 dont 4 sont hors d'usage localisés dans les départements de Kaolack (3) et de Guinguinéo (1). Les pulvérisateurs manuels quant à eux sont dans un état déplorables car sur les 16 machines existantes, seuls 7 fonctionnent dont la quasi-totalité se trouve à Kaolack.

En ce qui concerne les kits d'analyse d'eau, il n'ya que dans le département de Kaolack, chef lieu régional que cela existe.

Tableau n°3: Situation du matériel en 2009

BRIGADES	Pulvérisateurs moteurs		Pulvérisateurs manuels		Kits d'analyse d'eau	
	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionnel
KAOLACK	14	11	10	2	1	1
NIORO	3	3	1	1	0	0
NDOFFANE	2	2	4	3	0	0
GUINGUINEO	3	2	1	1	0	0
TOTAL	**22**	**18**	**16**	**7**	**1**	**1**

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

II ACTIVITES

Selon le RGPH de 2002, le nombre de concessions de la région s'élèvent à 55 088, réparties dans 71 136 ménages, couvrant 771 227 habitants. En termes de ration, un agent d'hygiène couvre 25 708 personnes.

Au cours de cette année, 7037 dont 4160 concessions urbaines et 2877 concessions rurales ont été visitées, ce qui représente 13 % des concessions de la Région.

La SBH de Kaolack devra effectuer des prospections en zone rurale pour mieux éduquer les populations en matière d'hygiène.

La population

Les visites domiciliaires sont plus fréquentes en zone urbaine (59%) qu'en zone rurale (41%) d'où la nécessité de renforcer les moyens logistiques des SBH afin de rendre les agents plus mobiles.

Tableau n°4: Répartition des concessions et ménages selon le milieu et le département

	CONCESSION		MENAGE		CONCESSION	MENAGE
	URBAIN	RURAL	URBAIN	RURAL		
KAOLACK	18 682	12 396	22 443	16 726	31 078	39 169
NIORO	1 860	14 768	2 143	20 724	16 628	22 867
GUINGUINEO	1 358	6 024	1 461	7 639	7 382	9 100
TOTAL	21 900	33 188	26 047	45 089	55 088	71 136

Source : SRSD/RGPH 2002

Tableau n°5: Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu urbain en 2009

Sous Brigade		Kaolack	Nioro	Ndoffane	Guinguinéo	Total
Nombre de concessions visitées		2 420	1 036	336	368	4 160
Population de concessions visitées		29 040	12 432	4 032	4428	49 932
TABLE	**Branchements particuliers**	1 980	583	267	357	3 187
	Bornes fontaines	389	243	59	182	873

	Forages	0	6	0	0	6
	Puits	47	4	3	0	54
	Puits protégés	0	2	0	0	2
	Sources contrôlées	0	4	0	0	4
EVACUATION DES EXCRETA	**Egouts**	91	0	0	0	91
	Fosses septiques	599	298	112	219	1 228
	Latrine amélioré	136	169	65	64	434
	Latrine traditionnelle	20	287	68	97	472
	Fosses étanches	1 385	0	187	37	1 609
	Sans système	87	155	24	52	318
Nombre de puisards		0	188	0	0	188
Nombre de Poubelles		0	158	157	26	341

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

Tableau n°6: Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu rural en 2009

Sous Brigade		**Kaolack**	**Nioro**	**Ndoffane**	**Guinguinéo**	**Total**
Nombre de concessions visitées		0	2570	95	212	2877
Nombre de visites domiciliaires		0	2570	95	212	2877
Population de concessions visitées		0	25700	950	2120	28770
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	**Branchements particuliers**	0	1515	95	99	1709
	Bornes fontaines	0	1075	23	94	1192
	Forages	0	23	0	0	23
	Puits	0	31	13	0	44
	Puits protégés	0	24	0	0	24
	Sources contrôlées	0	16	0	0	16
EVACUATION DES EXCRETA	**Egouts**	0	0	0	0	0
	Fosses septiques	0	124	16	0	140
	Latrine amélioré	0	674	22	1	697
	Latrine traditionnelle	0	1197	7	76	1280
	Fosses étanches	0	0	74	49	123
	Sans système	0	158	12	63	233
Nombre de puisards		0	111	0	0	111
Nombre de Poubelles		0	1943	0	0	1943

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

Tableau n°7: Taux de couverture des visites domiciliaires en 2009

BRIGADES	Zone Urbaine %	Zone rurale %	Total concessions visitées	Population total
KAOLACK	14	-	2 420	29 040
NIORO	55	16	3 606	38 132
NDOFFANE	38	1	431	4 982
GUINGUINEO	27	3	580	6 548
TOTAL	**19**	8	7 037	78 702

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

Tableau n°8: Résultat du contrôle de l'eau effectué dans la région en 2009

Période	Nombre de sources d'eau suivies	Nbre sources eau contaminées et/ou polluées	% Sources d'eau contaminées et/ou polluées	% Puits contaminées et/ou pollués	% Eau des forages contaminés et/ou pollués
1er Passage Août 2009	95	66	69	74	55
2ème Passage Novembre 2009	95	49	51,5	63	34

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

CONCLUSION

Le retard dans la mise en place des fonds de dotation, la faiblesse des moyens logistiques et le manque de carburant posent de sérieux problèmes de fonctionnement au Service ; un bon moyen de transport est nécessaire pour le renforcement des activités avancées en zone rurale.

Les activités techniques de couverture de tous les événements religieux dont le Maouloud se sont déroulées dans de bonnes conditions avec l'appui de la Région Médicale.

Les activités techniques de gestion du choléra (4264 pièces traitées) ont été prépondérantes durant cette année.

CHAPITRE ELEVAGE

INTRODUCTION

Dans ce chapitre nous mettons à la disposition des acteurs et des décideurs la situation du Cheptel en 2007 dans la région de Kaolack : ses effectifs, sa répartition spatiale, ses productions, ses mouvements et sa situation sanitaire.

I EFFECTIFS ET REPARTITION DU CHEPTEL

A défaut d'un recensement plus récent du cheptel, les données fournies par le service régional de l'élevage provenant du recensement agricole de 1998, ont été reconduites pour 2009. Ces statistiques nous montrent que le département de Nioro pèse très lourd dans la région en matière de potentialité du cheptel. A part les effectifs des équins et de la volaille où le département de Kaolack est majoritaire avec respectivement des proportions de 52% et 61%, le département de Nioro domine dans toutes les autres composantes du cheptel à plus de 60% allant même jusqu'à 80% en ce qui concerne les caprins.

Les données du cheptel dans le département de Guinguinéo ne sont pas disponibles du fait qu'il n'existait pas en 1998 lors du RNA. Néanmoins, des recoupements peuvent être faits pour arriver à estimer son cheptel. Le prochain RGPHAE de 2011 prendra en compte ce manquement.

Tableau n°1: Répartition de l'effectif du cheptel selon le type et le département en 2009

	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volaille
Kaolack	39,2	36,5	19,7	51,5	38,4	39,8	61,4
Nioro	60,8	63,5	80,3	48,5	61,6	60,2	38,6
Guinguinéo							
Région	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	111 146	351 717	335 542	52 591	59 261	10 673	1 206 702

Source : RNA 1998

NB : Le calcul de l'effectif du cheptel de la région de Kaolack, ne tient pas compte du nouveau département de Guinguinéo dont les données ne sont pas disponibles.

II-PRODUCTION ANIMALE

Le département de Kaffrine représentait en 2008 à la région 22% de la production en bovin, 52% en ovin et 53% en caprin. On pensait que son départ allait créer un vide mais la production de 2009 en est autrement. En effet, la production de viande n'a baissé que par le nombre de vaches et de veaux/vielles dont le département de Nioro contrôlait majoritairement. Le gap est résorbé grâce à la présence de la SOGAS.

Graphique n°1 : Comparaison de la production de viande en 2008 (avec Kaffrine) et en 2009

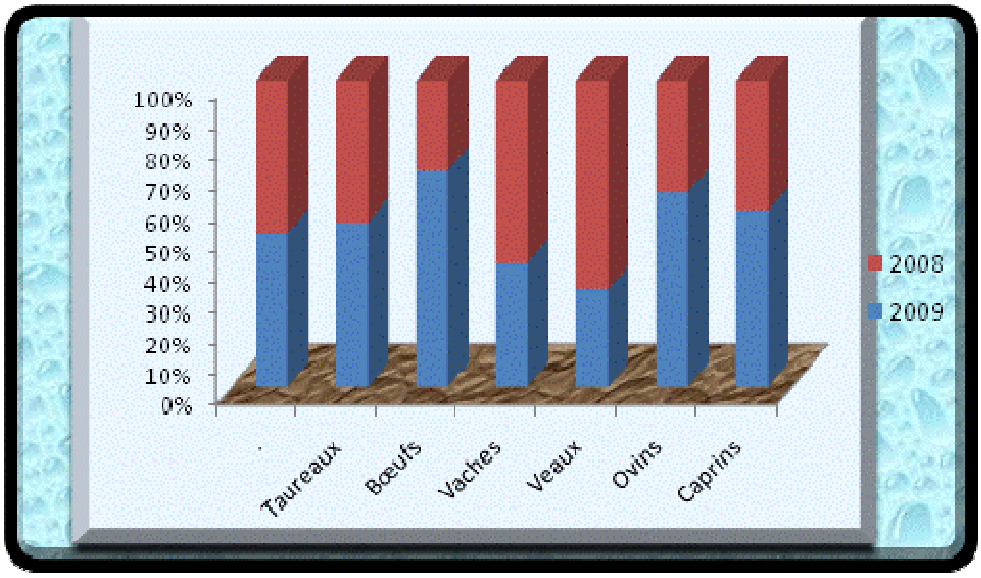

2.1. Abattage contrôlés

Le département de Kaolack est le principal fournisseur de la viande de bovin avec un pourcentage de 46%, suivi de la SOGAS 35%. En ce qui concerne les petits ruminants, c'est la SOGAS qui détient le monopole avec 77% pour les ovins et 75% pour les caprins.

De manière générale, à en juger par le nombre de têtes abattues, la principale viande consommée dans la région c'est celle des petits ruminants avec 19 895 têtes d'ovins contre 11 409 en 2008 avec le département de Kaffrine, 35 317 têtes de caprins contre 26 321 avec toujours le département de Kaffrine.

Tableau n°2:Situation des abattages contrôlés selon le type de cheptel et le département en 2009

.	Bovins				Ovins	Caprins
	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Vielles		
Kaolack	714	51	4 199	50	3 727	6 413
Nioro	427	96	987	413	617	2 160
Guinguinéo	56	2	86	2	188	219
SOGAS	2 005	749	984	35	15 363	26 525

Total Région	**3 202**	**898**	**6 256**	**500**	**19 895**	**35 317**

Source: I R S V de Kaolack

2.2 Production de Cuirs et peaux

En 2009 la production contrôlée de cuirs et peaux s'élève respectivement à 42 895 unités dont 47% d'unité de peaux contrôlées contre 53% estimées

Si tout s'était passait normalement, le nombre de têtes abattues correspondrait au nombre de peaux et cuirs commercialisés. Tel n'est pas le cas car le nombre de peaux et cuirs a diminué de 38% par rapport au nombre de tête de bovins. En ce qui concerne les ovins et caprins, c'est le contraire car le nombre de cuirs et peaux a augmenté respectivement de 51% et 48% par rapport aux abattages contrôlés de ces espèces.

Tableau n°3: Production des cuirs et peaux selon la nature et le département en 2009 (unités)

		Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Total Région
Cuirs de bovins	contrôlés	5 083	1 779	53	6 915
	estimés	5 900	2 113	-	8 013
	Total	**10 983**	**3 892**	**53**	**14 928**
Peaux d'ovins	contrôlées	3 565	665	188	4 418
	estimées	4 450	869	-	5 319
	total	**8 015**	**1 534**	**188**	**9 737**
Peaux de caprins	contrôlées	6 285	2 177	219	8 681
	estimées	7 350	2 199	-	9 549
	total	**13 635**	**4 376**	**219**	**18 230**
Total	contrôlés	14 933	4 621	460	20 014
	estimés	17 700	5 181	-	22 881
	total	**32 633**	**9 802**	**460**	**42 895**

Source: I R S V de Kaolack

Graphique n°2: Comparaison Têtes de bétail abattues et production de cuirs et peaux en 2009

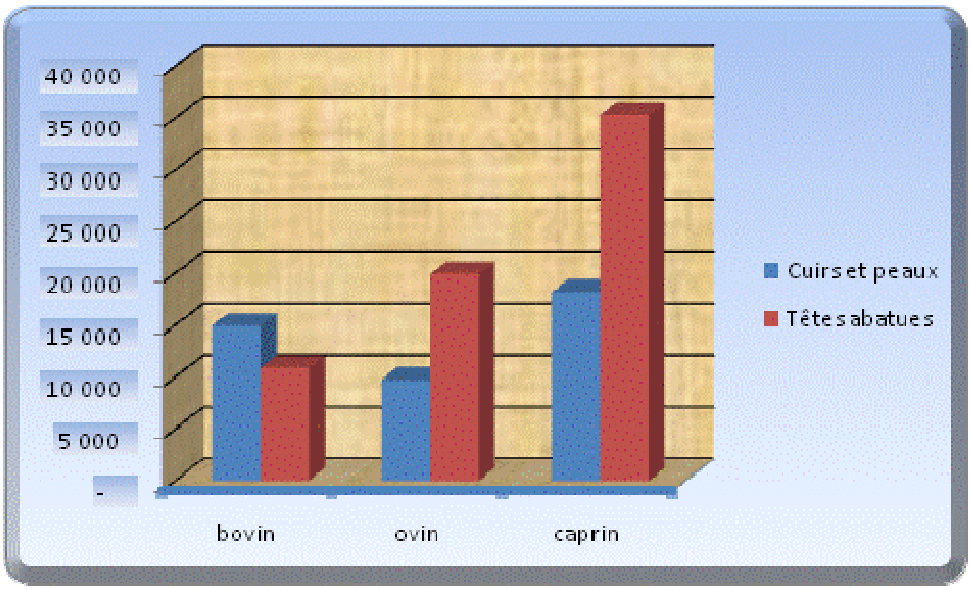

Graphique n°3 : Production de cuirs et peaux par département

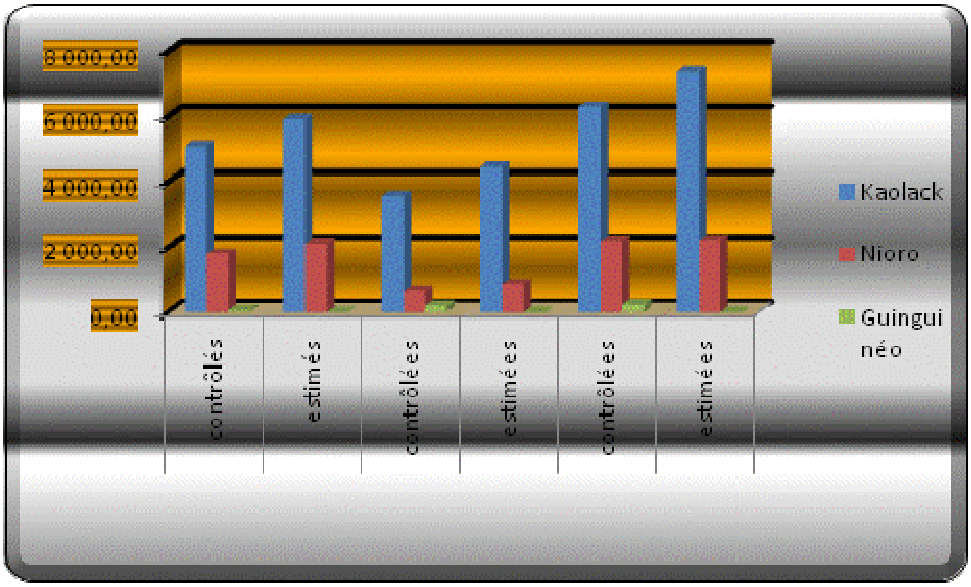

III-MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL

Le mouvement du bétail dans la région est caractérisé par un solde positif, il arrive plus de bétail qu'il en sorte et ceci au niveau de tous les départements et pour toutes les espèces sauf le département de Kaolack qui affiche un solde négatif pour les ovins – 2 723 et Nioro pour les porcs – 271. Le peu de données disponibles dans le département de Guinguinéo ne peuvent pas être un élément d'appréciation.

Toutefois, il y a lieu de signaler que les entrées de mouton pendant la période de la Tabaski ne sont comptabilisées du fait du manque de moyens de les recenser.

Tableau n°4: Situation des Entrées et Sorties du bétail selon l'espèce en 2009(en millier)

		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Porcins	Autres
Nioro	Entrée	4 544	13 916	2 019	769	449	2 300
	Sortie	332	1 279	555	54	43	1 296
	Solde	4 212	12 637	1 464	715	406	1 004
Kaolack	Entrée	16 409	16 410	21 289	5 955	3 691	-
	Sortie	2 400	19 133	2 458	5	-	6 700
	Solde	14 009	-2 723	18 831	5 950	3 691	-6 700
Guinguinéo	Entrée	-	2 440	345	-	-	-
	Sortie	4	2 000	-	-	-	-
	Solde	-4	440	345	-	-	-
Région	**Entrée**	**20 953**	**32 766**	**23 653**	**6 724**	**4 140**	**2 300**
	Sortie	**2 736**	**22 412**	**3 013**	**59**	**43**	**7 996**
	Solde	**18 217**	**10 354**	**20 640**	**6 665**	**4 097**	**- 5 696**

Source: I R S V de Kaolack

En ce qui concerne les exportations, exclusivement destinées à la Gambie, elles concernent principalement les petits ruminants.

Le département de Kaolack est le principal exportateur de petit ruminant et le département de Nioro vient en tête pour les bovins.

Tableau n°5: **Situation des exportations du bétail vers la Gambie selon l'espèce en 2009**

Origine	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Porcins	Autres
Kaolack	10	4929	1074	0	0	0
Nioro	303	1459	384	13	9	285
Guinguinéo	0	241	54	0	**0**	**0**
Région	**313**	**6629**	**1512**	**13**	**9**	**285**

Source: I R S V de Kaolack

IV. SANTE ANIMALE

L Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaolack (IRSV) a visité au cours de l'année 2009 30 foyers pour le département de Kaolack, 13 pour celui de Guinguinéo et 26 pour celui de Nioro et a également procédé à des visites médicales du bétail.

Au cours de ces visites, dans le département de Kaolack, les affections les plus fréquentes sont la gourme et les Pasteurelloses bovine et petits ruminants. C'est également les Pasteurelloses bovine et petits ruminants, la maladie du charbon symptomatique et celle du Botulisme équin qui sont la principale cause de mortalité du bétail.

Dans le département de Guinguinéo, 3 affections majeures : la pasteurellose ovine, la peste des petits ruminants et la gourme sont les principales causes de morbidité et en ce qui concerne les causes de mortalité, les deux premières maladies citées et celle du charbon symptomatique en sont les vecteurs.

Dans le département de Nioro la pasteurellose ovine et la peste des petits ruminants sont les principales causes de morbidité et de mortalité.

Tableau n°6: **Situation des affections par foyer selon la morbidité et la mortalité du département de Kaolack en 2009**

Affections	Foyers	Morbidité	Mortalité
Pasteurellose Petits Ruminants	7	27	10
Pasteurellose -bovine	9	22	8
Gourme	2	46	1
Botulisme équin	7	8	7
Charbon symptomatique	4	8	8
Dermatophilose	1	7	0
Total affections	**30**	**118**	**34**

Source: I R S V de Kaolack

Tableau n°7: **Situation des affections par foyer selon la morbidité et la mortalité du département de Guinguinéo en 2009**

Affections	Foyers	Morbidité	Mortalité
Pasteurellose ovine	2	27	10
Peste des PR	4	18	10
DNCB	0	0	0
Gourme	6	12	2
Clavelée	1	2	0
Total affections	**13**	**59**	**22**

Source: I R S V de Kaolack

Tableau n°8: **Situation des affections par foyer selon la morbidité et la mortalité du département de Nioro en 2009**

Affections	Foyers	Morbidité	Mortalité
Peste équine	1	2	2
Charbon symptomatique	3	10	10
Fièvre aphteuse	1	14	1
Pasteurellose bovine	10	57	35
Botulisme bovin	1	5	3
Pasteurellose Petit Ruminant	6	34	19
Dermatose Modulaire	3	13	4
Ecthyma contagieuse	1	8	0
Total affections	**26**	**143**	**74**

Source: I R S V de Kaolack

V- VACCINATIONS

Pour prévenir aux différentes maladies qui rodent aux alentours de la région, l'IRSV de Kaolack procède chaque année une campagne de vaccination. Au cours de l'année 2009, les résultats de la campagne de vaccination a donné les résultats suivant :
Dans le département de Kaolack les vaccins les plus utilisés sont par ordre d'importance la Pasteurellose dont 36% bovine, 50% ovine et 14% caprine, la maladie de Newcastle à 100% asine et la Peste de Petits Ruminants(PPR) à 100% ovine
Dans le département de Guinguinéo, la vaccination contre la fièvre aphteuse bovine et celle de la PPR (ovine) sont les deux principales activités de l'IRSV.
Dans le département de Nioro, il y a la Pasteurellose dont 79% bovine contre 21% des PR, la fièvre aphteuse à 100% bovine et la PPR dont 37% ovine contre 63% caprine.

Tableau n°9: **Situation des vaccinations du département de Kaolack en 2009**

Espèce	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Total
Charbon Symptomatique.	872	0	0	0	0	**872**
Botulisme	0	0	0	843	35	**878**
Contre Pasteurellose	1 888	2 635	742	-	-	**5 265**
Peste Equine	0	0	0	0	1 020	**1 020**
Maladie Newcastle	0	0	0	0	2 380	**2 380**
Tétanos	780	0	0	0	0	**780**
PPR	0	2 020	0	0	0	**2 020**
DNCB	780	0	0	0	0	**780**

Source: I R S V de Kaolack

Tableau n°10: **Situation des vaccinations du département de Guinguinéo en 2009**

Espèce	Bovins	Ovins	Equins	Volaille	Total
Botulisme	0	0	102	0	**102**
Fièvre aphteuse	5 500	0	0	0	**5 500**
Contre Pasteurellose	180	234	0	0	**414**
Peste Equine	0	0	100	0	**100**
PPR	0	5 968	0	0	**5 968**
Maladie Newcastle	0	0	0	214	**214**

Source: I R S V de Kaolack

Tableau n°11: **Situation des vaccinations du département de Nioro en 2009**

Espèce	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Volaille	Total
Charbon Symptomatique.	736	0	0	0	0	**736**
Botulisme	100	0	0	0	0	**100**
Fièvre aphteuse	1 868	0	0	0	0	**1 868**
Contre Pasteurellose	1 790	417	60	0	0	**2 267**
Peste Equine	0	0	0	1 082	0	**1 082**
PPR	0	589	991	0	0	**1 580**

Maladie Newcastle	0	0	0	0	600	**600**

Source: I R S V de Kaolack

VI- LE PERSONNEL

Le personnel de la région est constitué de 22 agents dont 1 vétérinaires 5 Ingénieurs des Travaux de l'Elevage (ITE), de 14 Agents Techniques de l'Elevage (ATE) et de 2 autres agents subalternes. Il faut signaler qu'il n'y a aucune femme qui exerce officiellement dans l'IRSV de Kaolack

Tableau n°12: Répartition du personnel de l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires de par département.

	Vétérinaire		I.T. E		A.T. E		Autres	
	H	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**
IRSV	**1**	0	3	0	3	0	2	0
Kaolack	0	0	1	0	6	0	0	0
Guinguinéo	0	1	0	0	2	0	0	0
Nioro	0	0	1	0	3	0	0	0
Région	**1**	**0**	**5**	**0**	**14**	**0**	**2**	**0**

Source: I R S V de Kaolack

VII- LES INTERVENANTS

Les projets et programmes intervenant dans la région pour la promotion de l'élevage sont au nombre de 11 dont la plupart sont des associations. .

Tableau n°13 : Liste des intervenants dans le secteur.

INTERVENANTS	STATUT (ONG, Association, Projet)	DOMAINE	ZONE
MDE	Association	Développement de l'élevage	Région
DIRFEL	Association	Développement de l'élevage	Région
APREMKA	Association	Développement de l'élevage	Région
ASEM	Association	Développement de l'élevage	Région
GARO	Association	Développement de l'élevage	Région
FOPEL/BA	Association	Développement de l'élevage	Région
AGROPROV	Association	Développement de l'élevage	Région
AKAVIC	Association	Développement de l'aviculture	Région
VETO PRIVES DU CENTRE	Privés	Santé animale	Région
Association des éleveurs de Porcs	Association	Développement de l'élevage	Région
Association des	Association	Développement de	Région

aviculteurs de Kaolack		l'élevage	

Source: I R S V de Kaolack

CONCLUSION

Comme pour l'édition passé certaines données sont difficile à avoir pour ce secteur, il est urgent d'organiser un recensement du bétail au Sénégal, il serait aussi salutaire d'imaginer une manière d'immatriculation du bétail cela pourrais régler le problème des statistiques mais surtout le vol du bétail.

En 2009 la situation de l'élevage est dans l'ensemble satisfaisante. L'état général des animaux est bon.
Plus de 750 mm de pluie ont rendu possible un bon pâturage.
Sur le plan de l'amélioration génétique des bovins, la campagne d'insémination artificielle a vécu (GOANA I), avec un effectif de 885 vaches gestantes sur 2.579 inséminées, soit un taux de gestation moyen de 48,26 %.
Sur le plan sanitaire, La fin de l'année 2009 a été marquée par l'apparition de beaucoup de foyers de gourme chez le cheval dans plusieurs communautés rurales
Le personnel régional demeure insuffisant et vieillissant. La moyenne d'âge tourne autour de 50 ans.
En matière d'infrastructures, il faut également signaler que la plupart des postes vétérinaires ne sont pas construits et les quelques postes construits se trouvent dans un état de délabrement avancé.

CHAPITRE PECHE

INTRODUCTION

Les facteurs anthropiques de l'homme liés à la surcapacité de la pêche maritime ont beaucoup contribués au fléchissement des rendements du secteur.

Au niveau de la pêche continentale les causes naturelles (ensablement, augmentation de la salinité, baisse du niveau des eaux,…) ont engendré progressivement la dégradation des écosystèmes.

Ainsi le Ministère de l'Economie Maritime a entrepris des actions de gestion de la ressource et de restauration des habitats critiques (par repeuplement). L'ensemble de ces actions s'opère dans une démarche participative et selon une approche intégrée en relation avec toutes les parties concernées. D'où le développement de stratégies de cogestion dans le secteur de la pêche.

En 2009 la situation du secteur de la pêche dans la région de Kaolack a considérablement varié comparativement à l'année 2008 aussi bien au niveau de l'armement, des débarquements que du personnel technique.

L'analyse des tableaux ci-dessous nous permettra d'avoir une idée de ces différentes variations.

I NATURE DES ARMEMENTS

1°) Au niveau de la pêche maritime

Le parc piroguier s'élève à 161 pirogues en 2009 dont 29 motorisées et 132 à voile. Une augmentation de 34 unités est observée par rapport à 2008.

Cela s'explique par le manque de moyen au niveau de la pêche dans la région de Kaolack dont l'armement est vétuste et essentiellement composé de pirogues à voile (pirogues non motorisées).

2° Au niveau de la pêche continentale

Le parc piroguier s'élève à 20 pirogues en 2009 dont 02 motorisées et 18 à voile. Une augmentation de 02 unités est observée par rapport à 2008. Là aussi l'armement est vétuste et essentiellement composé de pirogues à voile (pirogues non motorisées).

Cela s'explique aussi par le manque de moyen au niveau de la pêche continentale du fait de l'absence de ligne de crédit adaptée à la pêche en général mais également à l'augmentation du sel au niveau des défluents surtout au Baobolong.

Tableau n°1: Evolution de l'armature en 2008 et 2009

Nature	Pirogues								Total			
	Moteurs				A voile							
	2008		2009		2008		2009		2008		2009	
Types de Pêche	PM	PC	PM	PC	PM	PC	PM	PC	PM	PC	PM	PC
Pirogues locales	24	02	27	02	101	13	117	15	125	15	144	17
Pirogues saisonnières	02		02		0	03	15	03	02	03	17	03
Total	**26**	02	29	02	**101**	16	132	18	**127**	18	161	20

Source : SRPS de Kaolack

PM : Pêche Maritime
PC : Pêche Continentale

II MISE A TERRE

988 050 kg de produits halieutiques, pour une valeur commerciale de 369 092 500F CFA ont été débarqués en 2009 soit une hausse de plus de 82,19% en valeur relative. Cette hausse observée tant du point de vue quantité que valeur est le fait de la pêche crevettière qui a accusé une augmentation de la production de l'ordre de 172,07% en valeur relative par rapport à 2008 Cela est dû au repos biologique observé en 2009 dans les régions de Fatick et de Kaolack pour la pêche crevettière. Au même moment nous constatons une hausse de la production du poisson de 69,05 tonnes.

Tableau n°2: Evolution des apports en Tonne selon le département et la valeur commerciale estimée en millier de FCFA en 2008 et 2009

Espèces	Poids			Valeur (en millier)		
	2008	**2009**	**Variation en %**	**2008**	**2009**	**Variation en %**
Poissons	559	628	12,34	112 237	123 265	09,83
Crustacés	193	360	86,52	90 355	245 828	172,07
Mollusques	0	0	0	0	0	0
Total	752	988	31,38	202 592	369 093	82,19

Source : SRPS de Kaolack

III VENTILATION DE LA PRODUCTION

Comme les années précédentes, la production en poisson est autoconsommée, laissant la place que 2 tonnes pour le mareyage soit 0.3% de la production régionale.

Par contre, l'augmentation des débarquements de la crevette blanche ne profite pas la consommation locale car 83,38% de la production sont exploités par les mareyeurs.

Les valeurs des transformations artisanales et industrielles sont nulles car toute la production locale est consommée ou vendue. Cependant il faut noter qu'il existe à Kaolack commune un site de transformation qui transforme par an une grande quantité de poisson frais à partir des apports extérieurs qui arrivent au Marché Central au Poisson de Kaolack. La production de ce site de transformation est écoulée directement dans les marchés hebdomadaires.

Tableau n°3: Ventilation des apports en Tonne en 2008 et 2009

	Poissons			Crustacés			Total		
	2008	2009	Variation en %	2008	2009	Variation en %	2008	2009	Variation en %
Consommation locale	552	626	13,41	50	60	20	602	686	13,95
Mareyage	7	2	-250	142	301	111,97	149	302	102,68
Transformation artisanale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transformation industrielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	559	628	12,34	192	361	88,02	751	988	31,56

Source : SRPS de Kaolack

IV PERSONNEL

Le personnel de la pêche de la région de Kaolack se résume en 10 personnes. Sur ces 10 personnes, 6 sont qualifiés, composés d'un ingénieur halieute, de 02 Techniciens Supérieurs des Pêches, d'un Technicien Supérieur en Informatique et de 02 Agents Techniques des Pêches.

L'effectif du Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Kaolack est très insuffisant pour apporter l'assistance nécessaire aux pêcheurs de la région à moderniser les techniques de pêche et à pratiquer une pêche responsable et durable à travers une surveillance participative efficace.

Tableau n°4: Répartition du personnel de l'Inspection Régionale des Pêches par département en 2009.

	Ingénieur des Pêches		Vétérinaire		T. S. P/T.S.I.		A.T. P		Autres	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Kaolack	1	0	0	0	2	0	2	0	2	2
Kaffrine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nioro	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Total	**1**	**0**	0	0	**3**	**0**	**2**	**0**	**2**	**2**

Source : SRPS de Kaolack

CONCLUSION

La Production régionale qui était en baisse régulière depuis 1991, s'est améliorer cette année, cela relève de la bonne répartition de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace et de l'amélioration du système de collecte des statistiques, mais surtout de l'instauration d'un repos biologique sur toute l'étendue de la région naturelle du Sine Saloum.

Cette production sera d'autant plus grande si l'on développe la pêche continentale car le département de Nioro du Rip dispose d'énormes potentialités piscicoles.

Cependant, il faudra moderniser l'armement qui reste aujourd'hui archaïque, composé essentiellement de pirogues non motorisées.

CHAPITRE EAUX ET FORETS

INTRODUCTION

La région de Kaolack n'échappe pas à la règle quant à la dégradation des ressources naturelles du fait des défrichements, des feux de brousse, de l'avancée des tannes et des coupes de bois. A cela s'ajoute la sécheresse des années passées.

Les actions de reboisement ont cependant essayé d'atténuer ces effets néfastes sur l'environnement.

Ce chapitre devra donner la situation de 2009 du secteur des Eaux & Forêts, fort important de l'économie régionale.

I- FORETS

Dix (10) forêts classées constituent le domaine forestier classé de la Région de Kaolack. Il couvre une superficie de 16 465 ha soit 3% du territoire régional.

Certains de ces massifs classés sont ouverts soit à l'agriculture dans le cadre des contrats de cultures soit à l'élevage sous forme de parcelles pastorales gérées par les populations.

Dans le département de Kaolack 150 ha de la FC de Koutal sont enrichis (reboisement) par le Secteur Forestier en collaboration avec les populations locales.

Dans le cadre d'un partenariat entre le Service Forestier, le Programme pour la Promotion de l'Electrification Rurale et de l'Approvisionnement Durable en Combustibles Domestiques (PERACOD) et les Collectivités Locales, deux cent dix neuf (219) aires d'une superficie totale de vingt mille neuf cent soixante quatorze (20.974) ha ont été mises en défens dans neuf (09) Communautés Rurales des Départements de Kaolack, Nioro et Guinguinéo. C'est dans le cadre de la gestion de ces aires que le plan d'aménagement participatif de Sambandé est élaboré et approuvé dont l'exécution a débuté depuis 2008.

La région compte neuf (09) forêts communautaires réparties dans cinq (05) Communautés Rurales pour une superficie totale de Onze Mille Trois Cent Cinquante Quatre (11.354) ha. Elles sont crées dans le cadre du partenariat entre le Service Forestier, le PERACOD et les Collectivités Locales.

Tableau n°1 : Situation des forêts classées de la région de Kaolack en 2009

IREF KAOLACK	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement
		Nombre	Superficie (Ha)	
KAOLACK	1 880	5	5 490	2,92
NIORO	2 277	4	7 900	3,47
GUINGUINEO	770	1	3075	3,9
TOTAL REGION	**4 927**	**10**	**16 465**	**3**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

II FEUX DE BROUSSE

L'amélioration de la pluviométrie constatée ces dernières années a favorisé le développement du tapis herbacé avec pour conséquence un accroissement important des risques de feux de brousse en saison sèche.

Suite aux efforts de sensibilisation et de redynamisation menés du début à la fin de la campagne de lutte contre ce fléau, une baisse sensible des cas de feux et des superficies brûlées a été enregistrée. La priorité a été accordée à la lutte préventive durant la présente campagne de lutte.

Elle permet de conscientiser les populations sur les conséquences néfastes des feux de brousse afin de réduire leur ampleur et leur fréquence en saison sèche.

C'est ainsi que l'accent a été mis sur les séances d'information, de sensibilisation, de communication, mais également sur l'incitation à l'ouverture et à la réhabilitation des pare-feu.

Parallèlement à ces activités, les agents des Eaux et forêts ont procédé à la redynamisation et à la création de quelques comités de lutte contre les feux de brousse.

Ils ont également mis un accent particulier sur les séances de sensibilisation des populations regroupées au sein des comités villageois de lutte contre les feux de brousse.

Pour pallier l'insuffisante de petits matériels de lutte, un accent particulier a été mis sur la redynamisation des comités existants afin de les rendre plus opérationnels et plus aptes à combattre les incendies de forêts.

Aucune mise à feu précoce n'a été réalisée dans la région de Kaolack parce que les populations ont montré une certaine réticence vis-à-vis de cette opération. En effet, compte tenu de la rareté du fourrage en saison sèche, les feux précoces apparaissent, à tort, à leurs yeux comme un gâchis. La sensibilisation sera poursuivie dans ce domaine et il faut identifier également les sites de la Région où il est possible d'appliquer les feux précoces.

Par rapport à la campagne de lutte antécédente, celle de 2008-2009 a été marquée par une baisse sensible du nombre de cas de feux constatés et des superficies brûlées. En effet, au cours de cette campagne, **21 cas** ont été enregistrés pour une superficie de sept cent dix huit **(718) hectares** brûlés contre cent deux**(102) cas** et vingt deux mille six cent quarante cinq **(22 645) hectares** brûlés au cours de la campagne **2006/2007** et quarante et un **(41) cas** pour quatre mille quatre cent vingt six **(4 426) hectares** brûlés en **2007/2008**.

Durant cette campagne 2008-2009, dix huit**(18) cas** ont fait l'objet de procès-verbaux et dix sept**(17)** se sont tous acquittés des transactions proposées. Un seul cas n'a pas été retrouvé.

Tableau n° 2: Superficies brûlées en ha et nombre de cas des 3 dernières années

Années	Nombre de cas	Superficies brûlées en ha
2006 / 2007	102	22 645
2007 / 2008	41	4 426
2008 / 2009	21	718

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

<u>Graphique n°1</u> : Evolution des superficies brûlées en ha et nombre de cas des 3 dernières années

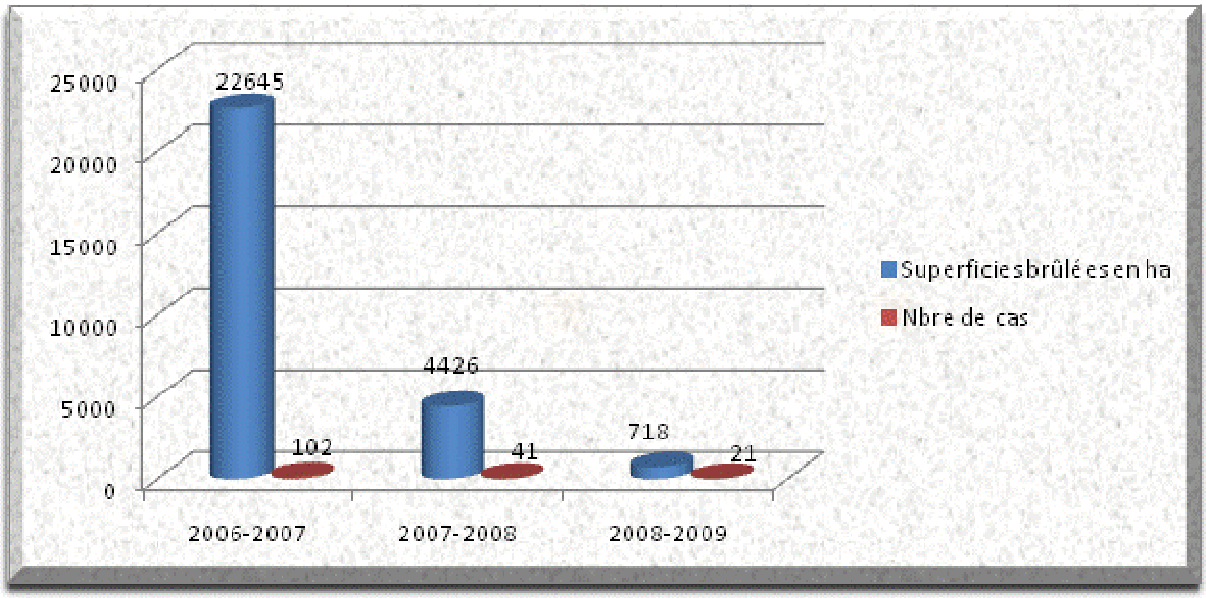

Les dégâts portent sur le tapis herbacé, la destruction progressive de la biodiversité et parfois même l'habitat de l'homme et ses biens sont affectés.

Ces causes se résument comme suit :

- Les défrichements avec le feu lors de la préparation des champs de culture ;
- La récolte inappropriée de miel ;
- Les feux de camp mal éteints par les transhumants ;
- Les mégots de cigarette non éteints jetés par les fumeurs ;
- La chasse avec usage de feu ;
-La carbonisation clandestine ;

Aujourd'hui, nous constatons avec regrets que l'essentiel des feux résulte des mauvaises pratiques de défriche-brulis des champs consistant à faire passer le feu au niveau des terrains à emblaver sans aucune surveillance et à des moments de grands vents et de forte chaleur.

Parmi les principales difficultés rencontrées, nous pouvons citer :

- La panne du puits-forage de Nioro qui était la source d'approvisionnement des camions citernes durant la période de lutte contre les feux de brousse ;
- L'insuffisance de la dotation en carburant ;
- L'insuffisance de la dotation en petits matériels de lutte destinés à l'équipement des comités villageois ;
- L'insuffisance des moyens pour l'organisation des réunions d'information, de sensibilisation et des séances de formation à l'intention des comités de lutte ;
- La non participation effective des Collectivités Locales à la lutte contre les feux de brousse malgré le transfert de compétences ;
- La non dénonciation des auteurs des cas de feux par la population locale ;
- La pratique d'essartage occasionnant de nombreux cas de feux entre Avril et Juin ;
-Pour toutes les interventions des engins de lutte, l'eau est achetée par le service forestier soit auprès de la SDE ou des comités de gestion de forages.

Les solutions préconisées pour une meilleure lutte contre les feux de brousse sont :

- La réparation du puits forage du secteur de Nioro ;
- L'octroi à temps et en quantité suffisante de petits matériels de lutte aux comités existants ;
- La dotation de moyens pour l'organisation des séances de sensibilisation, d'information et de formation ;
- La participation effective des collectivités locales à l'effort de lutte contre les feux de brousse ;
- Le recrutement de chauffeur pour les engins de lutte contre les feux de brousse ;
- L'affectation d'une unité d'intervention dans chaque département ;
- La dotation du Secteur forestier de Guinguinéo d'un véhicule citerne neuf ;
-A l'instar des sapeurs pompiers, une solution doit être trouvée pour alimenter gratuitement les citernes forestières au niveau des bouches d'incendie et des forages ;
- Officialiser la criminalisation des cas de feux de brousse tel que proposé par le Ministre de l'Environnement relative à l'emprisonnement ferme des auteurs des cas de feux.

Malgré l'insuffisance des moyens de lutte contre ce fléau, l'organisation et la forte mobilisation de la population sur les activités de sensibilisation, d'information, de communication et de formation en saison sèche ont permis un bon déroulement de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2008-2009.Cela s'est traduit par une diminution des cas de feux (21) et des superficies brûlées (718 ha) de la région de Kaolack.

Pour espérer venir à bout de ce fléau, il faut non seulement mettre un accent particulier sur la sensibilisation, l'organisation et l'équipement des comités de lutte, mais également appliquer de façon stricte la mesure prise par le Ministre de l'Environnement ayant trait à l'emprisonnement des délinquants.

L'entretien des pare-feux existants, l'ouverture de nouveaux pare-feux, l'augmentation du nombre d'unités d'intervention et la dotation suffisante en carburant durant la campagne de lutte peuvent également permettre de réduire la fréquence, l'intensité et l'ampleur des feux de brousse.

Tableau n° 3: Répartition des feux de brousse par département en 2009

IREF KAOLACK	**Nombre de cas**	**Superficies (ha)**
Kaolack	06	338
Nioro	15	380
Guinguinéo	-	-
Total	**21**	**718**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

III CHASSE

Au plan climatique, la Région de Kaolack est située dans la zone soudano- sahélienne avec une pluviométrie qui oscille autour d'une moyenne de 800mm/an. C'est une région essentiellement agricole.

La dégradation des Ressources Naturelles est plus accentuée dans le Département de Kaolack à cause de l'avancée des tannes.

Les formations végétales les plus importantes se trouvent dans le Département de Nioro. Toutefois les zones amodiées, du fait de la préservation qu'elles bénéficient, renferment de réelles potentialités en matière d'habitats- refuges favorables au développement de la faune.

Les facteurs de dégradation sont entre autres : une extension des zones de cultures dues à l'augmentation de la population, la fréquence des feux de brousse, l'exploitation clandestine et l'élevage extensif.

Malgré ces agressions anthropiques, le milieu offre encore des conditions favorables pour permettre l'existence d'une faune riche et variée.

Les espèces les plus fréquemment rencontrées sont :

- Pour le gibier à plumes terrestre : Tourterelles, Francolins, Gangas, Cailles, Pigeons, Pintades, etc. ;
- Pour le gibier à poils : le Phacochère, le Lièvre, le Chacal, le Singe rouge, le Guib harnaché, la Civette.

Des témoignages font état de nombreuses attaques de l'hyène et du chacal sur les animaux domestiques. Notons également que le conflit homme – phacochère devient plus fréquent à cause des dégâts causés.

Tableau n°4 : **Présentation des zones amodiées de la Région en 2009**

N° d'ordre	Zones amodiées	Année de création	Superficie (ha)	Localisation	
				Administrative	Locale
1	Niombato II	1999	45.000	Dépt. Kl et Nioro Arrt. W. ngouna et Ndiédieng	Wack Ngouna et Ndramé Escale
2	Baobolong	1999	60.000	Dépt Nioro et Arrt. Paoscoto	Ngayenne, Médina Sabakh, Kaymor, Prokhane et Paoscoto
3	Keur Madiabel	2002	26.388	Dépt Nioro Arrt. Ndiédieng et Wack Ngouna	Keur Socé et Keur Madiabel
4	Latmingué	2002	50.000	Dépt Kaolack Arrt. Koumbal	Latmingué et Keur Baka
5	Niombato III	1999	50.000	Dépt Kaolack Arrt Ndidieng	Ndiaffat et Ndiédieng
TOTAL			463.728		

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

N.B : Des cinq (05) zones d'amodiation qui reviennent à la Région de Kaolack après l'érection du Département de Kaffrine en Région, seules les deux zones amodiées Niombato II et Baobolong ont fonctionné en 2009.

Les actions ci-après doivent être menées pour la préservation de ces sites :

- La cartographie ;
- La délimitation ;
- Et la matérialisation des limites par bornage et pancartage.

La création des zones amodiées a eu un effet positif indéniable sur le développement des infrastructures à l'intérieur de la Région, grâce à l'implantation d'un réseau important de campements de chasse destinés à l'accueil des touristes chasseurs.

Les Zones d'Intérêt Cynégétique constituent le premier test d'organisation de la chasse amodiée entièrement gérées par l'administration forestière. L'amodiation fut ainsi initiée en 1972 et constitue la première phase de la chasse organisée avant la loi sur la décentralisation et le transfert de compétences en 1996.

Pour cette campagne 2009, la Région de Kaolack compte deux (02) Zones d'Intérêt Cynégétique amodiées pour une superficie totale de 175.000 hectares que sont :

- Le Baobolong (75.000 ha) localisé dans le Département de Nioro ;
- Le Niombato (100.000 ha) localisé dans les Départements de Nioro et de Foundiougne.

Une partie des zones d'Intérêt Cynégétique est aujourd'hui amodiée. Il urge aujourd'hui de redélimiter ces Zics.

La création et le développement des Campements de chasse constituent un facteur de création d'emplois dans les localités où la chasse amodiée est organisée.

La Région de Kaolack compte aujourd'hui trois (03) campements de chasse :

- Campement de Latmingué, Amodiataire Emile Wardini ;
- Campement Keur Socé, Amodiataire Didier Marc ;
- Campement Dabali

Notons que les zones de Niombato II et Niombato III reçoivent leurs clients dans le Campement de Passy situé dans la Région de Fatick.

Pour le développement du tourisme intégré et plus diversifié, des sensibilisations sont menées auprès des autorités locales et amodiataires pour que des campements soient construits au niveau des sites d'amodiation conformément au cahier des charges.

Le suivi et le contrôle de cette activité sur le terrain sont correctement assurés par le service forestier.Cependant, la densité d'animaux dans ces zones est encore faible du fait du braconnage. Aussi, son impact sur l'économie locale est presque nul.

La chasse organisée se pratique dans les zones amodiées qui sont des territoires du domaine forestier (ZIC) ou de terroirs villageois dans lesquels le droit de chasse qui appartient à l'Etat

est loué à des exploitants cynégétiques pour une durée déterminée. Organisée par le Guide, assisté de Pisteurs,elle vise la gestion durable de la ressource faunique et son habitat.

Les détenteurs de Permis Coutumiers habitant dans les Communautés Rurales abritant lesdites zones sont autorisés à y chasser.

Au cours de cette présente Campagne, soixante dix (70) permis de différentes catégories ont été délivrés pour le même nombre de chasseurs ainsi répartis :

- 62 Touristes
- 07 Résidents
- 01 coutumier.

Une légère diminution du nombre de Permis et de Chasseurs a été notée par rapport à la Campagne écoulée.

Tableau n°5 : Situation des chasseurs et permis enregistrés en 2008-2009

Zones amodiées	**Nombre de chasseurs**	**Nombre de permis**
Latmingué		
Niombato II	28	28
Niombato III		
Baobolong	34	34
Keur Madiabel		
Autres (Résidents)	8	8
Total	**70**	**70**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêt

Tableau n°6 : Répartition du gibier abattu par zone amodiée en 2008-2009

Zone amodiée	espèces										
	Francolin.	Pintade	Gan-gas	Caille	Tourterelle locale.	Tourterelle de bois	Pigeons		Lièvre	Phaco	Total
							Rônier	Vert à Epaulette			
Baobolong	550	128	164	02	2866	-	314	70	03	01	4.178
Niombato II	222	14	36	03	643	322	693	121	03	04	2.061
TOTAL	772	142	200	05	3.509	322	1.087	191	06	05	6.239

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau n°7 : Récapitulation du gibier abattu par zone amodiée en 2008-2009

Espèces	Total	%
Phacochères	5	0.08
Lièvres	6	0.09
Gangas	200	3.20
Caille	5	0.08
Pigeon rônier	1087	17.42
Pintade	142	2.28
Francolin	772	12.37
Poule de roche	0	0
Tourterelle locale	3509	56.24
Tourterelle des bois	322	5.16
Pigeon à épaulette verte	191	3.06
Total	**6239**	100

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

N.B. : Au cours de cette présente Campagne cynégétique, un total de six mille deux cent trente neuf (6.239) pièces a été abattu, toutes espèces confondues. Il nous a été signalé que les 04 phaco de Niombato II ont été abattus en territoire gambien même si les taxes d'abattage ont été réglées au Sénégal.

Durant la Campagne Cynégétique, des sorties guidées et des polices de chasse inopinées ont été effectuées en plus des contrôles routiniers sur les axes routiers et les points stratégiques.

Le renforcement de la Division faune en moyens d'intervention permettrait à celle-ci d'être plus opérationnelle sur le terrain et d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Aucun procès-verbal n'a été enregistré durant cette présente Campagne du fait de

l'importance des patrouilles préventives et de la survéillance d'un réseau dense d'indicateurs qui , à l'aide des téléphones portables, sont redoutés par les braconniers et de certains chasseurs mal intentionnés.

Tableau n°8 : Situation des taxes, licences d'exploitant cynégétique et superficies amodiées recouvrés à Kaolack saison chasse 2008-2009

Zone de chasse	montant des Licences	Coût annuel amodiation			Montant recouvré
		Superficie en ha	Prix unitaire	Prix Total	
Niombato II	300 000	45 000	35	1 575 000	2 400 000
Niombato III					
Baobolong	300 000	60 000	35	2 100 000	1 875 000
Total	**600 000**	**105 000**		**3 675 000**	**4 275 000**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau n°9: Situation des permis de chasse délivrés en 2007, 2008 et 2009

Nature des permis	Année	P.U	Nombre	Montant (en 1000F.CFA)
Permis de petite chasse Touriste 1 semaine	**2007**	15000	209	3135
	2008	15000	207	3105
	2009	15000	52	780
Permis de petite chasse résident 1 semaine	**2007**	15000	8	120
	2008	15000	15	225
	2009	15000	7	105
Permis petite chasse touriste 2 semaines	**2007**	25000	50	1250
	2008	25000	55	1375
	2009	25000	6	150
Permis petite chasse touriste 1 mois	**2007**	45000	0	0
	2008	45000		
	2009	45000	0	0
Permis coutumiers	**2009**	3000	1	3
Total permis	**2007**			4505
	2008			4705
	2009		66	1038

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau n°10 : Situation des autres taxes en 2007, 2008 et 2009

Nature des permis	Année	P.U	Nombre	Montant (en 1000F.CFA)
Taxes abattage phacochère	**2007**	15000	25	375
	2008	15000	33	495
	2009	15000	8	120
Taxes amodiation zone	**2007**	35	368340	12892
	2008	35	381116	13339
	2009	35	105000	3675
Licence exploitant cynégétique	**2007**	300000	7	2400
	2008	300000	10	2100
	2009	30000	2	600
Licence pisteur	**2007**	10000	34	340
	2008	10000	46	460
	2009	10000	12	120
Procès verbaux	**2007**		9	5450
	2008	-	-	-

	2009	-	-	-
Attestation ramasseurs	**2007**	5000	4	20
	2008	5000	3	15
	2009	5000	3	15
Total Autre taxes	**2007**			17314
	2008			4530
	2009		52	768

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau n°11: Recettes encaissées saison chasse 2008-2009

NATURE	Prix	Secteur Kaolack		Secteur Nioro		Total	
	Unitaire	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Permis Pte Chasse Résident	15000	07	105.000	00	00	**07**	**105.000**
Permis Pte Chasse Touriste 1/s	15000	16	240.000	28	420.000	**44**	**660.000**
Taxes d'amodiation	35/Fha	105.000	3.675.000	00	00	**105 000**	**3.675.000**
Licences d'Exploitant Cynégétique	300000	02	600.000	00	00	**02**	**600.000**
Licences Pisteurs	10000	06	60.000	06	60.000	**12**	**120.000**
Taxes d'abattage phaco	15000	07	105.000	01	15.000	**08**	**120.000**
Attestation Ramasseurs d'oiseaux	5000	03	15.000	00	00	**03**	**15.000**
Permis coutumiers	3000	01	3.000	00	00	**01**	**3.000**
TOTAL			**4.803.000**		**495.000**		**5.298.000**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

NB : Notons que les taxes d'amodiation et de licence de la zone de Niombato II soit 1.875.000 Francs ont été versées à la C.I.R.F. de Dakar.

Par ailleurs, signalons que tous les permis de Niombato II ont été délivrés à la C.I.R.F de Kaolack et qu'en dehors des taxes d'amodiation et de licence, les Permis du Baobolong ont été délivrés à la C.I.R.F de Nioro.

Tableau n°12: Evolution du nombre de zones, de chasseurs, de gibiers abattus, de recettes et du contentieux

Années	Nbre de zones amodiées	Nbre de chasseurs	Gibiers abattus	Recettes (en F CFA)	Contentieux (Pv)
2006	**11**	**218**	**9241**	**18.235.480**	**-**
2007	**11**	**267**	**16140**	**27.841.900**	**09**
2008	**12**	**281**	**16030**	**22.199.060**	**-**
2009	**05**	**70**	**6.239**	**5.298.000**	**-**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Graphique 2 : Situation Gibiers abattus et nombre de Chasseurs des 3 dernières années

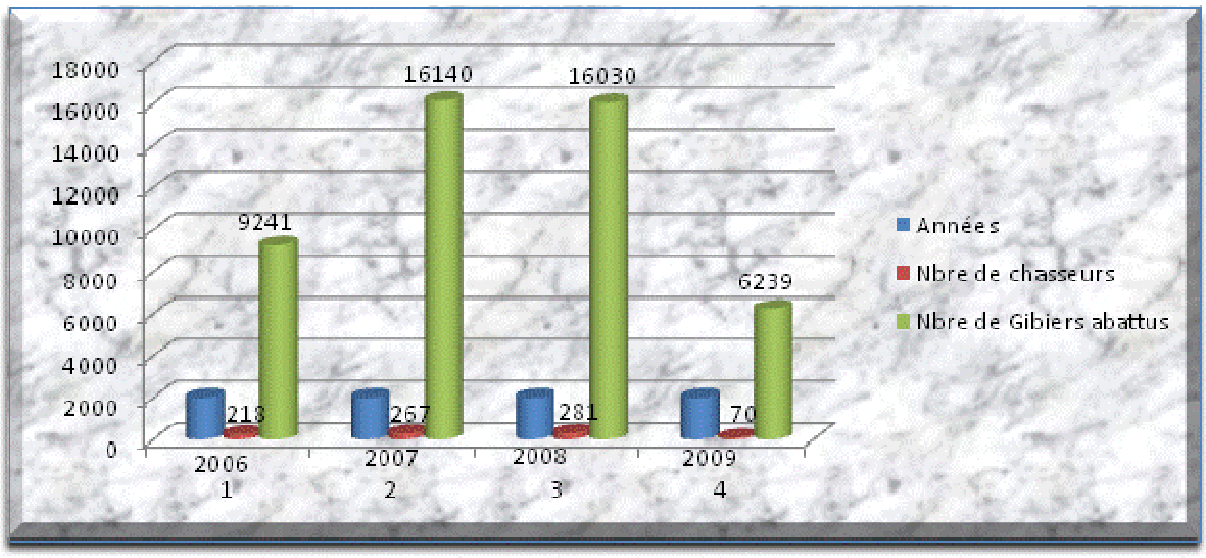

Graphique n° 3 : Situation des Recettes des 3 dernières années

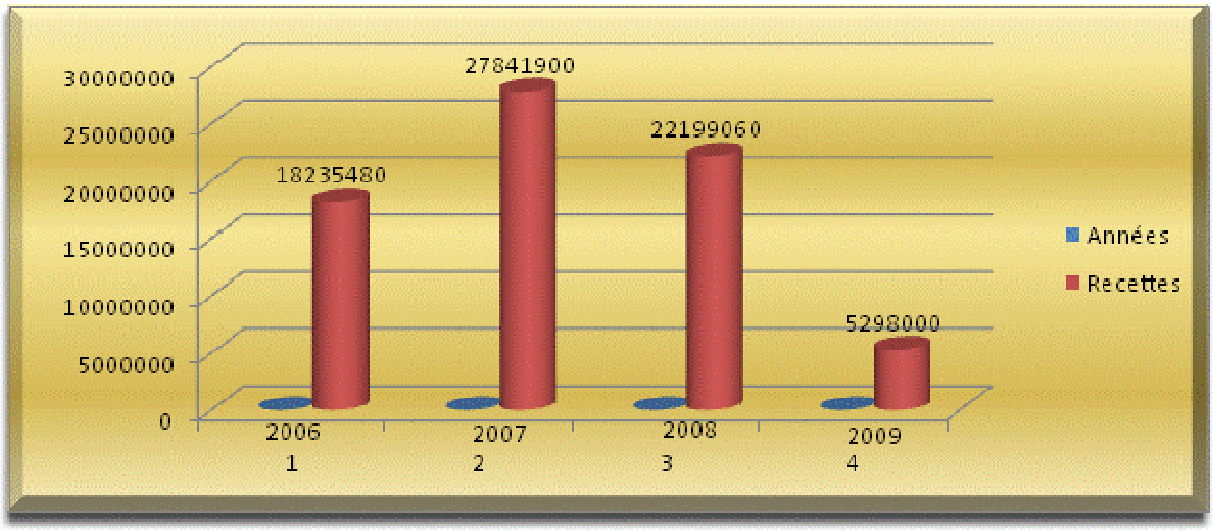

NB : Des douze (12) zones amodiées de l'ancienne Région de Kaolack, sept (07) se trouvaient dans le Département de Kaffrine devenu Région. En plus de cet état de fait, deux (02) zones seulement ont été fonctionnelles pendant cette Campagne dans la nouvelle Région de Kaolack qui compte cinq (05) zones amodiées.

IV REBOISEMENT

La campagne de reboisement (CNR) 2009 a été caractérisée dans la région de Kaolack par une bonne pluviométrie bien répartie dans le temps et dans l'espace. En effet, pour cette campagne 2009, une pluviométrie moyenne annuelle oscillant autour de 800mm a été enregistrée au niveau de la région de Kaolack.

Comme par le passé, cette campagne a été mise en exergue par la célébration de la journée de l'arbre qui a été une occasion de mobilisation, de réflexion et de sensibilisation des

populations sur l'importance écologique et socio-économique de l'arbre dans notre environnement.

Cette journée célébrée le 02 Août 2009 dans le village de NGANE (communauté rurale de Dya, dans l'arrondissement de Sibassor, département de Kaolack), a été présidée par l'Adjoint au Gouverneur de Kaolack chargé des affaires administratives, en présence du représentant du Conseil régional et des autorités administratives et locales. Enfin, certains acteurs qui se sont distingués dans les activités de reboisement ont été primés d'honneur du Conseil Régional.

*Le **Faidherbia albida** (kad)* a été choisi comme arbre parrain.

Il ressort de ces tableaux que pour un **objectif global de 1 989 100 plants**, il a été produit **754 807 plants** soit un taux de réalisation de **37,94 %.** Ce résultat est dû au non réalisation de tous les objectifs de l'ISRA dans le Plan de Travail Annuel (PTA) 2009, fixés à **1 000 000** de plants. Malheureusement, l'ISRA n'a produit que **70 000 plants**.

Toutefois, la production régionale de plants a largement couvert les besoins de plants exprimés ça et là pour les plantations.

Tableau n°13: Production de plants par type de pépinières et par structure d'encadrement en 2009

Espèce	Régie	Villageoise	Communautaire	Individuel	Scolaire	Total
forestier	229 585	104 296	97 636	225 496	4 623	661 636
Fruitiers forestiers	16 161	11 754	21 827	9 641	496	59 879
fruitiers domestiques	7 854	5 539	2 243	5 491	67	21 194
Espèces ornementales	7 695	1 371	650	2 368	14	12 098
TOTAL	**261 295**	**122 960**	**122 356**	**242 996**	**5 200**	**754 807**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau n°14: Production de plants par type de pépinières et par secteur en 2009

IREF Kaolack	Régie		Villageoises		Communautaires		Individuelles		Scolaires		TOTAL	
	Nb	plants	Nb	plants	Nb	plants	Nb	plants	Nb	plants	Nb	plants
Kaolack	2	116 305	37	110 740	5	14 334	48	63 189	1	700	**92**	**305268**
Guinguinéo	1	24 228		0	5	13 730	14	172 816		-	**20**	**210 774**
Nioro	1	120 762	7	12 220	16	94 292	49	6 991	4	4 500	**77**	**238 765**
TOTAL	**4**	**261 295**	**44**	**122 960**	**26**	**122 356**	**111**	**242 996**	**5**	**5 200**	**185**	**754 807**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau n°15 : Plantation massive (ha) et distribution de plants en 2009

IREF KAOLACK	Plantation massive (ha)						
	Régie	Villageoises	Commun	Individuel	scolaire	vergers	TOTAL (ha)
Secteur Kaolack	50	71,5	-	56,47	-	21,71	***199,68***
Secteur Guinguinéo	-	2	6,3	2,16	0,2	8	***18,66***
Secteur Nioro	-	10,5	50,65	103	-	18,7	***182,85***
TOTAL	**50**	**84**	**56,95**	**161,63**	**0,2**	**48,41**	**401,19**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau n°16: Plantation linéaire (km) en 2009

IREF KAOLACK	Haie Vive	Brise Vent	Axes routiers	Délimitation	Pare feu	Total
Secteur Kaolack	9,214	9,36	6,5	3,24	0	***28,314***
Secteur Guinguinéo	2	0,4	16	0,43	0	***18,83***
Secteur Nioro	26,18	1,2	0,5	0	0	***27,88***
TOTAL	**37,394**	**10,96**	**23**	**3,67**	**0**	**75,024**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau n°17: Plantations conservatoires en 2009

IREF KAOLACK	Reboisement champêtre	Enrichement Forêt Classée	Enrichement F. régionale	CES/DRS	Total	
					Ouvrages	ha
Secteur Kaolack	19,2	50	7,5	-	-	***76,7***
Secteur Guinguinéo	3	5,4	-	-	-	***8,4***
Secteur Nioro	126,27	-	-	25 DC	***25 DC***	***126,27***
TOTAL	**148,47**	**55,4**	**7,5**	**25 DC**	**25 DC**	**211,37**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

NB : DC : Diguettes en Cadre

Tableau n°18: Actions de réhabilitation (ha) en 2009

IREF KAOLACK	Mise en Défens	RNA	TOTAL
Secteur Kaolack	126	355,65	***418,65***
Secteur Guinguinéo	4	2	***6***
Secteur Nioro	-	100	***100***
TOTAL	**130**	**457,65**	**587,65**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

V PERSONNEL ET INTERVENANTS

42 agents composent l'IREF de Kaolack : 1 Ingénieur des Eaux et Forêts, 5 Ingénieurs des Travaux, 21 Agents Techniques, 1 Technicien d'horticulture et 14 autres employés. Deux projets interviennent dans le secteur, le PERACOD et le PROGERT.

Tableau n°19: Répartition du personnel de l'inspection Régionale des Eaux et Forêts par département en 2009.

Grades	IREF Kaolack	Secteur Kaolack	Secteur Guinguinéo	Secteur Nioro	Total
I. E. F.	01	0	0	0	**01**
I. T. E. F.	02	01	01	01	**05**
I. T. P. N.	01	0	0	0	**01**
A. T. E .F.	00	12	03	06	**21**
Technicien horticole	0	0	0	01	**01**
Dactylo décisionnaire	01	01	0	0	**02**
Secrétaire F. F. N.	01	0	0	01	**02**
Chauffeur F. F. N.	01	01	01	02	**05**
Manœuvre F. F. N.	01	0	0	01	**02**
Gardien F. F. N.	01	0	0	01	**02**
TOTAL	**9**	**15**	**5**	**13**	**42**

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau n°20: Liste des intervenants dans le secteur en 2009.

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet)	Actions / Mesures	Program-mes	Zone	Etat d'avance-ment	Nbre Réalisé
PERACOD	Projet	-Electrification du monde rurale -Approvisionne-ment en combustibles domestiques	PERACOD / ERSEN	Kaolack et Nioro	Installations dèjà effectuées	SHS : 660 Lampadaires : 101 Mini centrales : 6
PROGERT	Projet	-Lutte contre la salinisation des terres -Micro crédits ruraux -Lutte contre l'érosion hydrique - Plans d'aménagement participatif simplifié -RNA	Gestion et Restauration des terres dégradées du bassin arachidier	Kaolack et Nioro		- 25 diguettes en cadre mis en place - 145 ha de terres récupérées

Source : PERACOD et PROGERT

CONCLUSION

Située dans le bassin arachidier, la région de Kaolack est caractérisée par une végétation à dominance arbustive au nord et arborée au sud.

Elle est sujette à plusieurs formes d'agressions, ce qui compromet les efforts fournis jusqu'à là en matière de protection des forêts, de restauration des sols notamment, malgré les grandes potentialités dont elle dispose.

Pour pallier à cela, le service forestier régional multiplie les efforts en diversifiant les actions à travers les différentes divisions qui la composent mais aussi à travers ses services départementaux et ses partenaires.

Les actions programmées en perspective sont les suivantes : l'aménagement et la production forestière, la protection forestière, le reboisement, la gestion de la faune, l'appui partenariat et le suivi – évaluation.

CHAPITRE HYDRAULIQUE

INTRODUCTION

Le chapitre Hydraulique comprend l'hydraulique rurale avec les données de la Division Régionale de l'Hydraulique et l'hydraulique urbaine gérée par la Société Des Eaux (SDE)

I-HYDRAULIQUE RURALE

Le nombre de forages reste stationnaire au cours des trois dernières années. Mais cela ne perturbe pas pour autant la consommation ou la distribution d'eau dans les ASUFOR.

Cependant, la vétusté du matériel rend non fonctionnels 3 de ces forages dont 2 dans le département de Kaolack et 1 dans celui de Guinguinéo. Par faute d'entretien, ces forages sont fortement gagnés par le sel.

Tableau n°1: Nombre de forages par département en 2006, 2007 et 2009

	2007	**2008**	**2009**
Guinguinéo	16	16	16
Kaolack	34	34	34
Nioro	32	32	32
Région	**82**	**82**	**82**

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Kaolack

Tableau n° 2: Etat des forages par département en 2007 et 2009

	2008			**2009**		
	Fonctionnels	**Non Fonctionnels**	**Total**	**Fonctionnels**	**Non Fonctionnels**	**Total**
Guinguinéo	15	1(salé)	16	15	1(salé)	16
Kaolack	32	2 (salés)	34	32	2 (salés)	34
Nioro	32	00	32	32	00	32
Région	**79**	**3**	**82**	**79**	**3**	**82**

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Kaolack

II-HYDRAULIQUE URBAINE

De 23 730 abonnés en 2008 la SDE passe à 24 831 abonnés en 2009 soit une augmentation de 4%. Le nombre de branchements sociaux qui passent de 498 en 2008 à 365 en 2009 a connu une baisse de 36%.

Entre 2008 et 2009 la SDE a augmenté sa production de 2,5%. L'année 2009 a vu aussi le volume de ses ventes augmenté de 7%.

Le volume vendu correspondant à 87,2% du volume produit. Les 12,8 % qui restent sont constitués des fuites d'eau, des impayés et les autres pertes techniques.

Tableau n° 3 : Répartition du nombre d'abonnés selon le département en 2007 et 2009

	nombre d'abonnés	
	2008	**2009**
Kaolack	19 624	20 376
Ndoffane	921	1 029
Guinguinéo	1573	1 704
Nioro	1 612	1 722
Région	**23 730**	**24 831**

Source : SDE de Kaolack

Graphique n° 1 nombre d'abonnés par département

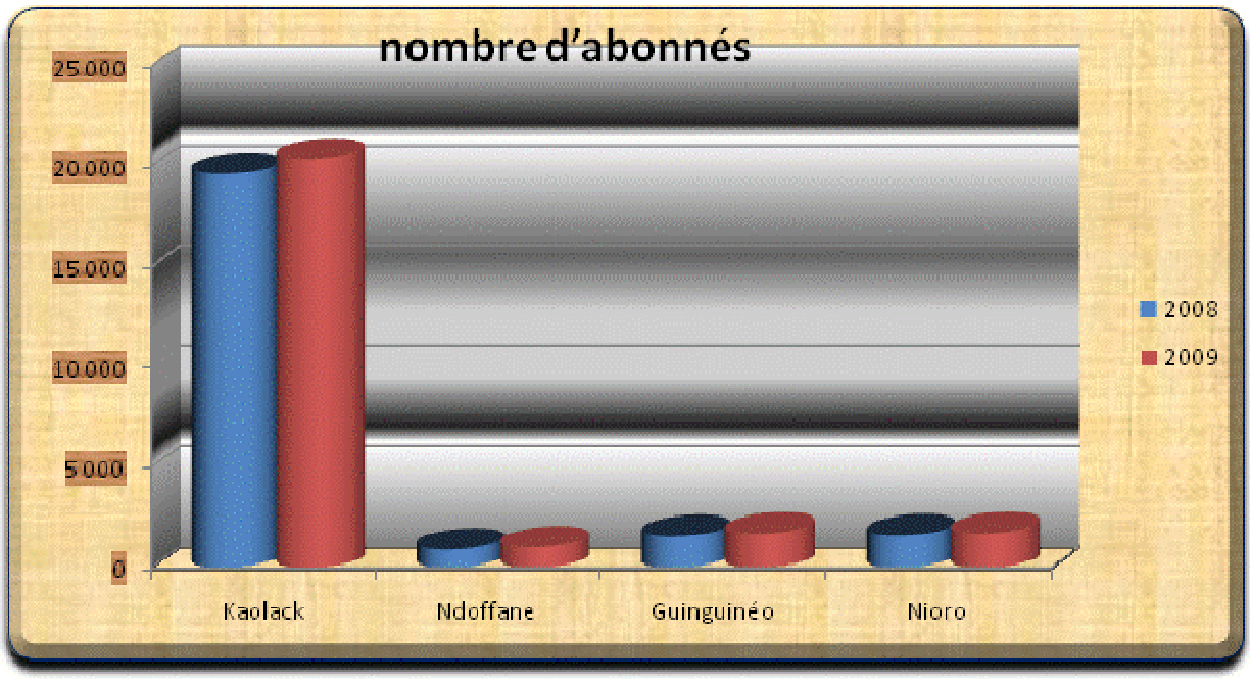

Tableau n°4: Répartition des branchements sociaux selon le département en 2008 et 2009

	Nombre de branchements	
	2008	**2009**
Kaolack	354	249
Ndoffane	44	21
Guinguinéo	48	65
Nioro	52	30
Région	**498**	**365**

Source : SDE de Kaolack

Tableau n°5: Répartition de la production en m3 selon le département en 2008 et 2009

	Volume d'eau	
	2008	**2009**
Kaolack	4 520 031	4 663 404
Ndoffane	154 231	142 279
Guinguinéo	234 049	241 037
Nioro	271 230	267 649
Région	**5 179 541**	**5 314 369**

Source : SDE de Kaolack

Tableau n°6: évolution des volumes vendus en m3 selon le département en 2007/2009

	2007	2008	2009
Kaolack	3 677 148	3 736 801	4 030 740
Ndoffane	123 363	132 933	141 856
Guinguinéo	191 843	202 764	207 737
Nioro	230 210	238 141	254 554
Région	**4 222 564**	**4 310 639**	**4 634 887**

Source : SDE de Kaolack

CONCLUSION

Les collectivités dans le cadre du PNDL sont entrain de faire de grands efforts dans le domaine de l'hydraulique aidé en ce la par les ONGs, les projets et programmes et d'autres partenaires pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement dans le domaine de l'Eau, malheureusement les données sur les puits ne sont pas disponibles

CHAPITRE EMPLOI

INTRODUCTION

En 2009 ce chapitre ne comprendra que les données fournies par l'Inspection régionale du travail, les informations issues du RGPH III de 2002 ayant déjà été publiées dans la SES édition 2007.

Il s'agit des statistiques sur les établissements ouverts, les activités de contrôles et de consultations, les conciliations de conflits sociaux, les accidents du travail déclarés, les contrats de travail enregistrés, les demandeurs d'emplois signalés.

Etablissements ouverts

De 65 établissements déclarés en 2009 contre 159 en 2008, les établissements déclarés ont baissé de 145%. En rappel, entre 2007 et 2008, il y avait une augmentation de 160%

Le nombre d'employés a suivi la même tendance à la baisse, passant de 378 à 304.

Tableau n°1: Répartition du nombre d'établissements déclarés selon le nombre de travailleurs et le statut en 2008 et 2009

Nombre Etablissements		Nombre travailleurs				Total	
		permanents		Occasionnels			
2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
159	65	313	304	65	-	378	304

Source : IRTSS

Contrôle de l'IRT

L'IRTSS en 2009 n'a pas effectué d'activités de contrôle sur le terrain

Les activités de contrôle permettent aux inspecteurs du travail de constater sur place le degré d'applicabilité des textes réglementaires et législatifs dans le domaine social.

.**Tableau n°2: Situation des visites effectuées par l'IRTSS en 2008 et 2009**

Nombre de journées		Nombre Etablissements visités		Mesures prises							
				Lettres Observations		Mises en demeures		Convocation à l'IRTSS		Total des mesures prises	
2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
14	0	28	0	3	0	1	0	38	0	42	0

Source : IRTSS

Visites de Consultations à l'IRTSS

Si l'IRTSS n'a pas effectué de visites, il n'en demeure pas que ses activités soient ralenties car elle a reçu au cours de l'année 2009, 162 demandes de consultations (contre 244 en 2008) sur des points de droit du travail dont la plupart sont orales. La plupart des demandes sont formulées par les employeurs.

Tableau n°3: Situation des visites de consultations reçues par l'IRTSS en 2008 et 2009

Orales				Ecrites				TOTAL	
Employeur		Travailleurs		Employeur		Travailleurs			
2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
137	97	100	60	3	1	4	4	244	162

Source : IRTSS

Accidents de Travail

En 2009 il y'a eu plus d'accidents de travail qu'en 2008 (31 contre 23) faisant 5 morts contrairement à l'année passée où il n'y avait aucun.

Tableau n°4: Répartition des accidents du travail déclarés selon la durée de l'Interruption Temporaire de Travailler (ITT) en 2008 et 2009

Nature	Nombre	
	2008	2009
Pas de jour d'incapacité	1	1
Incapacité inférieure à 30 jours	17	22
Incapacité supérieure à 30 jours	3	3
Accident ayant entrainé la mort	0	5
Incapacité indéterminée	2	0
Total	23	31

Source : IRTSS

Contrats de travail

373 contrats au cours de l'année 2009 contre 607 contrats en 2008 ont été enregistrés dont 60% à Durée Déterminée (CDD). Cependant, nous notons une faible proportion de femmes contractuelles avec seulement 15%. Un autre fait saillant qui a été constaté au niveau de la région c'est l'absence des contrats de stage au cours des 2 dernières années.

Tableau n° 5: Répartition des contrats de travail selon le sexe et le type en 2008 et 2009

	CDD[1]		CDID[2]		Saisonnier		Apprenti		Stagiaire		Total	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Masculin	339	191	103	75	275	40	14	11	0	0	731	317
féminin	84	33	30	19	0	0	11	4	0	0	125	56
Total	**423**	**224**	**133**	**94**	**275**	**40**	**25**	**15**	**0**	**0**	856	373

Source : IRTSS

1: CDD: CONTRATS A DUREE DETERMINEE

2: CDIND: CONTRATS A DUREE INDETERMINEE

Demandes d'emploi

Parmi les demandeurs d'emploi, les manœuvres ordinaires c'est-à-dire les personnes sans qualification, ni diplôme en quête de leur premier emploi sont les plus nombreux car ils représentent plus de la moitié des demandes. En 2008 c'était les chômeurs qui étaient les plus nombreux avec 34,05%

Les femmes constituent en 2009 10,% des demandeurs d'emploi contre 13,1% en 2008.

Tableau n° 6 : Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès des inspections du travail selon le statut en 2008 et 2009

	MASCULIN		FEMININ		TOTAL		%	
	2008	**2009**	**2008**	**2009**	**2008**	**2009**	**2008**	**2009**
Chômeurs (1)	**114**	**22**	**13**	**6**	**127**	**28**	34,05	12,12
Débutants (2)	**23**	**10**	**35**	**16**	58	26	15,55	11,25
Manœuvres Ordinaires (3)	68	115	1	1	69	116	18,50	50,22
Personnes sous employées (4)	119	61	00	0	119	61	31,90	26,41
TOTAL	324	208	49	23	373	231	100	100
%	86,9	90	13,1	10	100	100		

Source : SST

NOTES :

(1) Personnes ayant déjà eu un emploi mais l'ont perdu
(2) Personnes ayant reçu un diplôme ou une formation générale, technique ou professionnelle en quête de leur 1er emploi.
(3) Personnes sans qualification, ni diplôme en quête de leur premier emploi.
(4) Personnes ayant un emploi mais se sont inscrites pour trouver un emploi mieux rémunéré.

CONCLUSION

Nous constatons des avancés dans le monde du travail dans la région de Kaolack, même si on est loin des périodes fastes dominées par la traite des arachides et même plus prés, quant les unités industrielles de Kahone étaient en plein régime.

CHAPITRE ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

En termes de responsabilité, l'article 34 du décret n°96-1134 du 27 décembre 1996 issu du Code des Collectivités locales, précise que «la CL gère les déchets produits dans son périmètre. Elle prend toutes les dispositions indispensables pour leur collecte, leur transport et leur traitement. Elle peut aussi en collaboration avec d'autres CL, installer des centres de traitement des déchets». En plus, les collectivités locales exercent un droit de veille environnementale sur toute l'étendue de leur territoire. D'autres textes réglementaires précisent les dispositions idoines à prendre pour une gestion efficiente des déchets solides, il s'agit de la loi 74 du 10 avril 1974 et des codes de l'environnement (Loi 2001 – 01 du 15 janv. 2001) et de l'Hygiène (Loi 83 -71 du 05 juillet 1983).

I ENVIRONNEMENT

Cette contribution de la DREEC dans le cadre de l'élaboration du document sur la situation économique et sociale de la région de Kaolack est une présentation succincte de quelques domaines d'interventions prioritaires du Ministère de l'Environnement exécutées par la DEEC et qui sont relayés par la DREEC dans les limites de sa zone d'intervention. Elle fournit également des renseignements utiles dans la conduite de la politique de l'environnement au niveau national et régional

1.1 Création et Organisation de la DREEC / Kaolack

La DREEC est responsable de l'exécution des actions, activités et missions de la DEEC dans sa zone de compétence **A ce titre, elle est chargée entre autre de :**

- Instruire les dossiers de demande d'autorisation d'ouverture et d'exploitation de tout exploitant d'un établissement classé
- Assurer les inspections régulières et le contrôle technique et administratif des établissements classés
- Elaborer et mettre en œuvre des programmes d'information, de formation et de sensibilisation environnementale
- Prévenir et réduire toutes formes de pollutions et nuisances
- Veiller à une gestion rationnelle des produits chimiques
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion Environnementale et sociale des projets et programmes
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des conventions internationales relatives à l'environnement
- Suivre l'exécution des projets et programmes sous tutelle de la direction
- Contribuer à la mise en œuvre des bases de données environnementales

1.2 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : ICPE

Sont concernées par la législation sur les ICPE : « les usines, ateliers, dépôts, chantiers, carrières et, d'une manière générale, les installations industrielles, artisanales ou commerciales exploitées ou détenues par toute personne physique ou morale, publique ou privée, et toutes autres activités qui présentent soit des dangers pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement en général, soit des inconvénients pour la commodité du voisinage. »

Pour savoir si une installation est soumise à cette réglementation il existe une nomenclature. Elle se présente sous la forme d'une liste de substances et d'activités auxquelles sont affectées des seuils (Volume d'activité, quantité de produits, superficie occupée, puissance des machines etc.)

En fonction du dépassement de ces seuils, il existe deux régimes : le régime de la déclaration (D) et le régime de l'autorisation (A). Ce régime détermine la procédure d'instruction du dossier, préalable à la mise en service de l'installation. Aujourd'hui, la région de Kaolack compte près de 117 ICPE dont 4 sont soumises à autorisation et quelques 113 soumises à déclaration.

2.3Etudes d'impact environnemental / EIE

C'est la première et la principale étude visant la protection de l'environnement dans l'exécution d'un projet. Cette étude permet, au moment des études de faisabilité, de prendre en compte les contraintes environnementales, au même titre que les contraintes techniques, économiques et sociales. Ces données environnementales permettent d'améliorer les choix décisionnels.

- Elles guident le maître d'ouvrage dans la définition et la conduite de son projet, en signalant, en amont de la procédure, les zones à fortes contraintes environnementales ;
- Elles éclairent le décideur (maître d'ouvrage et maître d'œuvre) sur le sens et le contenu de la décision à prendre en présentant notamment une analyse comparative des variantes du projet ;
- Elles informent le public sur les incidents du projet sur l'environnement.

Selon les catégories de projets, la législation exige : soit une étude d'impact légère (AEI), soit une étude d'impact approfondie(EIA).
Dans le cas d'une étude d'impact approfondie, une étude de danger est exigée par la règlementation.

Cette étude de danger fait l'objet d'un guide méthodologique et a pour finalité d'évaluer les risques que peuvent présenter les installations classées et de proposer des mesures de maitrise correspondantes.

II ASSAINISSEMENT

Le volet assainissement est traité à deux niveaux. Le niveau 1 concerne les activités de l'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) et le niveau 2 celles de l'Agence de la Propreté du Sénégal (APROSEN)

2.1 ONAS

2.1.1 Patrimoine

L'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) de Kaolack a un patrimoine composé de :

- Linéaire de canalisations du réseau de 43 250 mètres
- 1 500 branchements au réseau d'assainissement
- 4 Station de Pompage :
    - P 1 à Koundam débit : Q = 263 $m^{3/}$H
    - P 2 à Dialègne débit : Q = 189 m3/H
    - P 3 aux Abattoirs débit : Q = 94 m3/H
    - P 12 aux H L M Bongré débit: Q = 207 m^3/H
- Une Station d'Epurage de lagunage de Koundam d'une capacité de 2 000 m^3

2.1.2Réalisations 2009

Au cours de l'année 2009, l'ONAS a mené diverses activités parmi lesquelles nous citons :

263 réclamations reçues dont les 192 sont traitées, soit un taux de satisfaction de 73%. La vitesse d'exécution ou temps de réponse à la demande est estimé à 2 heures et 8 minutes alors que l'objectif limite est de 8 heures de temps. Egalement, l'ONAS a procédé à la réparation 4 fois de suite du fait des casses de conduite. Enfin il y a la situation du Projet Eau Long Terme (PELT) qui a un taux de réalisation assez louable en ce qui concerne les extensions du réseau de 114% et un taux appréciable de 98% en matière de branchement.

Tableau n° 1 Situation du Projet Eau Long Terme (PELT) en 2009

	Extension (ml)	Branchement (unité)
Prévu	26 978	955
Réalisé	30 718	931
Pourcentage d'exécution	113,9%	97,5%

Source ONAS

2.1.3Autres activités

Les Travaux de l'Entreprise Marocaine CORSIN AQUATRA sur financement de la B I D sont chargés sous la coordination de l'ONAS de la:

- Réhabilitation et renforcement de la capacité de la Station d'Epuration
- Construction de 02 stations de pompage à Bongré et Ndorong
- Pose d'un réseau de 15,5 Kms
- Réalisation de 200 branchements

Malheureusement, le Projet traverse des difficultés qui n'augurent pas une bonne fin des travaux.

2.2 APROSEN

l'Etat du Sénégal a créé en 2006 de l'Agence de la Propreté du Sénégal (APROSEN), Organisme public d'appui conseil et d'aide à la prise de décision dans le domaine de la salubrité dont la mission principale est d'accompagner les collectivités locales dans l'élaboration, la programmation et la mise en œuvre de leurs programmes de salubrité, de même que l'information, l'animation et la sensibilisation du public et le renforcement des capacités des acteurs de l'assainissement solide.

Depuis 2008, l'agence a installé une Délégation Régionale à Kaolack, chargée d'accompagner les collectivités locales de la région dans le domaine de l'assainissement solide.

2.2.1Gestion des déchets Solides dans les Collectivités Locales de la Région

La gestion des déchets solides ménagers dans les collectivités locales de la région de Kaolack se pose avec beaucoup d'acuité. En effet, les collectivités locales de la région rencontrent d'énormes difficultés pour jouer correctement le rôle de collecte et d'évacuation des ordures ménagères.

En général la plupart des collectivités locales de la région assure la collecte des ordures ménagères à l'aide de moyens rudimentaires et insuffisants (cf. Tableau n°1). Elles conçoivent, organisent et financent le secteur qu'elles exécutent en partie avec leurs propres

moyens techniques et financiers. Par ailleurs, les services déconcentrés à l'image de l'APROSEN fournissent un appui technique et parfois logistique.

Les organisations communautaires interviennent, pour la plupart dans les opérations d'information et de sensibilisation et très peu dans la collecte (Set Setal), contrairement aux GIE et les privés qui interviennent dans la pré-collecte.

Dans la commune de Kaolack, grâce à l'appui des ONG (ASDES, Caritas, Jant Boubess) et certaines ASC, les GIE ont mis en œuvre le système de Ramassage des Ordures par Charrettes (ROC) dans les différents quartiers.

La faiblesse des moyens logistiques, financiers et humains des inhibe toutes les actions d'assainissement solide dans les différentes communes de la région.

Tableau n°2 : Equipements disponibles pour le ramassage des ordures ménagères dans les communes de la région en 2009

Commune	Types d'équipement	Nbre	Observations
Kaolack	Pelle mécanique 920	1	La collecte en régie de la commune se limite au marché central et à une partie du centre ville
	Poly benne	1	
	Porte bac	1	
	Bac à ordures de 16 m^3	1	
Nioro	Tracteur	1	Souvent en panne
	Anes	3	Les charrettes servent à collecter les déchets issus du nettoyage des rues et du marché permanent et hebdomadaire par le personnel de la mairie (10 ouvriers)
	Charrettes	3	
Guinguinéo	Tracteur	1	Les charrettes sont affectées aux six (06) comités de salubrité de la ville.
	Anes	6	
	Charrettes	6	
Keur Madiabel	Anes	12	Expérimentation de six (06) charrettes au niveau des quartiers de Léona, de Médine, de Santhiaba et du Centre ville.
	Charrettes	12	
Gandiaye	Ane	1	Une seule charrette est utilisée par l'ensemble des treize (13) conseils de quartier.
	Charrette	1	
Kahone	Aucun équipement	0	

Source APROSEN

Le tableau n°2 montre la faiblesse et l'insuffisance des moyens matériels et logistiques mobilisés par les collectivités locales pour le ramassage et le transport des déchets solides. En dehors de la commune de Kaolack, qui grâce au soutien de l'Association Diante Boubess, bénéficie de moyens logistiques, pratiquement toutes les autres collectivités locales ne comptent que sur des charrettes en nombre très insuffisant pour assurer la collecte et le transport des ordures ménagères. Dans certaines collectivités, à l'image de Kahone, ce sont les populations elles –mêmes qui assurent la gestion de leurs déchets solides.

En plus, la comparaison entre les moyens matériels et logistiques utilisés et une projection de la production des déchets solides de 2009 sur la base de calcul de 0,49 kg/hab./jour, estimée à 132 566 tonnes (cf. Tableau n°2) montre que l'essentiel des ordures ménagères produites reste dans les territoires communaux. C'est ce qui explique la présence de nombreux dépôts et décharges sauvages dans les villes et villages de la région. La gestion en régie des déchets solides par les collectivités locales se limitent souvent aux marchés, aux centres de commerce et aux gares routières.

A titre d'exemple, la commune de Kaolack, chef lieu de région, disposant de plus de moyens financiers et logistiques en plus de l'apport des nombreux GIE dans la collecte des ordures ménagères, n'arrive même pas à assurer plus du tiers des 46 948 tonnes de déchets produits en 2009. Une bonne partie des déchets solides est déversée dans les zones périphériques, aux lisières de la commune (principales entrées et sorties), ce qui donne un état hideux à la ville de Kaolack.

Tableau n°3 : Estimation des productions annuelles des déchets solides par les populations de la région de Kaolack en 2009

Département	Population	Production de déchets solides
Guinguinéo	98 299	**17 340**
Kaolack	377 406	**66 574**
Nioro	275 808	**48 652**
Total	**751 513**	**132 566**

Source APROSEN

2.2.2Apui de l'APROSEN aux Collectivités Locales et aux Initiatives Communautaires de Base

Il s'agit entre autres de:

- La réalisation d'une étude relative à la mise en place d'un système durable de gestion des déchets solides dans la ville de Kaolack;
- La mise à disposition de petit matériel de nettoiement pour les opérations ponctuelles;
- L'encadrement technique et logistique des opérations de nettoiement;
- La réalisation de programmes communs de nettoiement;
- L'information et la sensibilisation des populations supervisées par les agents techniques de l'APROSEN se résumant dans le tableau n°3

Tableau n°4 : Situation des animations de quartiers réalisée par l'agence dans la commune de Kaolack

Activités	Quartiers concernés	Nombre	Nombre participation Agent technique
Causeries	Kabatoki	5	3
	Lydiane	5	4
	Fass Camp de garde	5	3
	Samba Moussa Darou Ridouane	5	2

	Total	**20**	**12**
Animations de masse	Kabatoki	5	3
	Lydiane	5	4
	Fass Camp de garde	5	1
	Samba Moussa Darou Ridouane	5	2
	Total	**20**	**10**
Supervision des visites à domiciles des animateurs relais	Kabatoki	380	
	Lyndiane	380	
	Fass Camp de garde	210	
	Samba Moussa Darou Ridouane	210	
	Total	**1180**	

Source APROSEN

- Le renforcement des capacités des acteurs (formation de 31 agents relais pour l'animation et la sensibilisation dans le domaine de la gestion durable des déchets solides)

La liste des bénéficiaires de la formation se présente comme suit dans le tableau n°4:

Tableau n°5: liste des services et organisations ayant bénéficié de la formation des relais animée par les experts de la Direction de l'Information et de la communication de l'APROSEN

INVITES	NOMBRE
Mairie Kaolack	**2**
Service Régional de l'Environnement	**1**
Inspection Départementale de l'Education Nationale	**1**
Service Régional de l'Hygiène	**2**
CODEKA (Comité de Développement de Kaolack)	**3**
CARITAS	**1**
ASDES (Association Sénégalaise Pour un Développement Equitable et Solidaire)	**1**
PRODIGE	**1**
APROFES (Association Pour la Promotion de la femme Sénégalaise)	**1**
Cellule « Eco quartier » Médina BAYE	**3**
Cellule « Eco quartier » Léona	**3**
Cellule « Eco quartier » Ndangane	**3**
Cellule « Eco quartier » Boustane	**3**
Comité de Développement de Quartier (CDQ)	**5**
Usine de recyclage des déchets plastiques de Koundam	**1**
TOTAL	***31***

Source APROSEN

2.2.3Programmes en cours de l'APROSEN dans la région de Kaolack

2.2.3.1Programme Eco quartier

C'est un programme de développement social d'une localité dans laquelle les résidents sont animés par une ferme volonté commune d'améliorer les conditions écologiques de leur cadre de vie. A Kaolack, les actions entreprises au cours de l'année 2009 sont:

- la mise en place de quatre (04) cellules éco quartiers à Médina Baye, à Boustane, à Léona et à Abattoirs Ndangane;
- l'installation d'un Comité Technique Consultatif composé des services régionaux et des autres acteurs de l'assainissement;
- la formation de dix neuf (19) conducteurs de tricycles sur la conduite; (embrayage, changement de vitesse, circulation et quelques notions de maintenance) sélectionnés dans les quartiers cibles;
- la formation en maintenance de quatre (04) des mécaniciens de la mairie;
- la réception d'une douzaine (12) de tricycles destinées à la collecte et au ramassage des déchets solides dans les quatre quartiers cibles du programme.

2.2.3.2 Programme "Un ménage, une poubelle''

Il s'agit de favoriser une démarche inclusive d'appui à l'effort de salubrité souhaité et voulu par les populations par la dotation de poubelles réglementaires de capacité de 50 litres pour le stockage et le conditionnement des ordures ménagères.

La situation de la mise à disposition des poubelles réglementaires pour les ménages de l'année 20008 se présente comme suit dans le tableau n°5:

Tableau n°6: Récapitulatif de la mise à disposition des poubelles aux ménages de la région

Structures commanditaires	Période	Quantité	Observations
APROSEN	Août et octobre	200	Offertes gratuitement à des aux organisations et ou associations de quartier
Caritas	Mai	1000	Les poubelles entrent dans le cadre du projet de bonne gouvernance CODEKA/CARITAS/Mairie.
ASDES	Avril	650	Les poubelles sont destinées à accompagner le ROC mis en place à Boustane, à Sibassor, Kasnack et Touba Kaolack Extension par ASDES.
CR Keur Madiabel	Décembre	200	Les poubelles sont achetées par le Projet Keur Madiabel, ville propre 2010.
Total		**2050**	

Source APROSEN

NB : les poubelles sont livrées à 2500 FCFA l'unité et subventionnées par l'APROSEN à 60% de leurs prix réels.

2.2.3.3Programme d'Appui à la Propreté des cités religieuses

Il s'agit d'un appui technique, matériel et logistique qui crée les conditions d'une salubrité soutenue lors des grands évènements religieux. En général, la plupart des cités religieuses de la région ont eu à bénéficié de cet appui.

Tableau n°7: Etat de la mise à disposition des moyens et du matériel fourni par l'APROSEN pour l'année 2009

Moyens mobilisés	Types de moyens	Nombre	Destination
Moyens logistiques	Pelles mécaniques	03	Pour l'assainissement des cités religieuses pendant une durée moyenne de deux jours par événement religieux
	Camions de 20 m^3	10	Pour le transport des déchets lors des opérations d'assainissement des cités religieuses
Poubelles	Poubelles réglementaires	100	Mise à disposition de poubelles au niveau de familles religieuses
	Sacs poubelles	100	
Petit matériel de nettoiement	Pelles, Râteaux, fourches, balais, brouettes, etc.	04 lots	Pour l'appui en matériel des organisateurs d'événements religieux

Source APROSEN

NB : Le programme intervient sur demande des organisateurs des événements religieux.

CONCLUSION

La gestion de l'environnement doit être la première préoccupation de l'humaine. Le respect du code de l'environnement est l'un des instruments les plus efficaces pour y arriver.

Par ailleurs, l'intercommunalité peut être une première réponse à l'épineuse question de la gestion des déchets solides. Elle pourra aux collectivités locales de la région permettre de mettre en ensemble leurs moyens, d'élaborer des programmes communs et de rechercher des partenaires leurs mises en œuvre surtout par le biais de la coopération décentralisée.

CHAPITRE INDUSTRIE ARTISANAT

INTRODUCTION

La région de Kaolack présente un tissu industriel renforcé par un découpage administratif favorable, grâce au rattachement de Kahone.

L'artisanat par contre est un secteur assez dynamique surtout au niveau des exploitants du sel. Il présente des opportunités et contraintes que gère la Chambre des Métiers.

I-INDUSTRIE

Le tissu industriel de la région composé de la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS/ Lydiane) devenue aujourd'hui SUNEOR, produisant de l'huile végétale ainsi que la NOVASEN créée en 1989, de la Nouvelle Société des Salins du Sine Saloum (NSSS).

Il s'est cependant fortement enrichi suite au rattachement de la zone industrielle de Kahone à la Région de Kaolack avec la SOTEXKA, la SENSAC, la SENEMBAL, la SODIKA, la SODFITEX et la Centrale Electrique de Kahone. Toutes ces sociétés à l'exception de la SODFITEX et de la Centrale Electrique de Kahone qui s'est enrichie d'une nouvelle centrale sont aujourd'hui fermées suite à la forte concurrence des grandes entreprises. La SOTEXKA qui a trouvé un repreneur est en voie de réouverture sous le nom de DOMITEXKA-SALOUM (Domaine Industriel et Textile de Kaolack-Saloum)

Les Zones industrielles qui étaient créées par la SONEPI n'existent presque plus. Elles sont remplacées par la SOPROSIT (Société de Production des Sites Industriels) et qui ont pour rôle de recenser et d'aménager des sites (terrains nus, sociétés industrielles fermées), au profit des promoteurs industriels désirant s'y installer.

Par ailleurs, il faut signaler que l'Industrie Sénégalaise du Cycle (ISENCY), spécialisée dans le montage de bicyclettes et de cyclomoteurs et la Société Africaine de Savonnerie MAHAWA (SASMA), produisant des savons sont aujourd'hui inopérationnelles.

1.1 NSSS

La Nouvelle Société des Salins du Saloum (NSSS) date de l'époque coloniale. Elle est spécialisée dans la production de sel à partir de l'évaporation des eaux du Saloum. Elle s'est implantée dans la commune, jouxtant le port de Kaolack.

Elle a une capacité de 250 000 tonnes par an. La production de2009 est estimée à 215 000 tonnes, soit un taux d'exploitation de 86%. Malgré la concurrence du secteur informel qui prend progressivement de l'importance, les techniciens de la NSSS comptent augmenter le niveau d'exploitation à 96% à partir de l'année 2009.

Elle commercialise avec les pays de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Centrale où elle écoule 80% de sa production. Son chiffre d'affaire atteint aujourd'hui 10 milliards de francs CFA.

Elle emploie 90 permanents à durée déterminée, 39 saisonniers (de février à juillet) et 150 temporaires par an.

1.2 La NOVASEN

La NOVASEN a été créée en 1989. Elle est spécialisée dans la fabrication d'huile végétale brute et de tourtereaux et logée à l'intérieur du port de Kaolack.

Elle a une capacité de production de 100 tonnes d'huile par jour équivalent à 200 tonnes par jour d'arachide décortiquée.

La production annuelle est variable aux campagnes agricoles donc assujettie aux aléas climatiques. Cette production est exportée en Europe pour l'huile brute et en Mauritanie pour le tourtereau.

Par ailleurs, elle ne produit pas de l'électricité. Elle est connectée au réseau de la SENELEC.

En plein régime, la NOVASEN emploie un effectif permanent de 22 personnes, de 600 temporaires (journaliers par an) qui travaillent en rotation de 4 jours par semaine et 40 saisonniers par an, travaillant en fonction de la durée de la campagne agricole

1.3 La SUNEOR

Vers les années 1930, la production était assez importante pour pousser les autorités administratives à valoriser le bassin arachidier en créant la Société de Décorticage. Plus tard, elle devient la SONACOS Lyndiane et aujourd'hui la SUNEOR. Tout comme sa sœur cadette, la NOVASEN, est spécialisée dans la fabrication d'huile végétale brute et de tourtereaux. En plus, elle dispose d'un atelier de reconditionnement d'huile en fût pour la consommation des ménages.

La SUNEOR traverse des difficultés de fonctionnement depuis 2004. Jusqu'en cette année, elle avait une capacité de trituration de 208 000 tonnes par an d'arachide et de 6 000 tonnes de coton. La capacité de production est de 12 000 tonnes d'huile brute par an et de 60 000 fûts d'huile végétale par an. Cette production est cependant tributaire des campagnes agricoles qui sont elle-même soumises aux aléas climatiques.

Pour l'année 2009, la quantité de coque d'arachide réceptionnée est de 75 000 tonnes équivalent à la production de 24 057 tonnes d'huile et de 25 796 tonnes de tourtereaux.

Elle produit de l'électricité pour son autoconsommation à partir des coques d'arachide. Ce qui lui permet d'avoir une centrale thermique.

Elle utilise un personnel en plein régime composé de 370 permanentes, 522 saisonniers et un millier de journaliers par an.

En 2009, le personnel est composé de 75 permanents, 206 saisonniers et 1 095 journaliers.

1.4 La SODEFITEX

Elle est créée en 1972. Elle a une capacité de production de 50 tonnes par jour. Le potentiel de production industrielle est de 6 000 tonnes par an.

Son personnel est composé de 70 permanents, 60 saisonniers par an et de 100 temporaires par jour de décembre à mars. Au delà du mois de mars, elle retient les 20 meilleurs temporaires qui vont travailler pour le restant de l'année.

L'usine fonctionne de décembre à mars. Ensuite elle arrête sa chaine de production pour faire la révision des machines

II-ARTISANNAT

L'un des atouts majeurs du secteur est l'existence d'une chambre de métiers qui développe des activités de partenariat pour le renforcement de capacité des artisans. Ce que certains

artisans, gangrénés par l'informel, ont compris pour s'inscrire à la Chambre des Métiers. Cela les a valu à beaucoup de formations et d'encadrement en 2009 appuyée en cela par les bailleurs de fonds, les ONG et l'Etat.

En 2009 le nombre d'artisans inscrits à la chambre des métiers s'est chiffré à 598 personnes ainsi réparties : 84% pour le département de Kaolack dont 70% pour la commune ; 13% pour celui de Nioro et 3% pour celui de Guinguinéo.

Parmi ces artisans inscrits, on note que les 77% sont des artisans de production c'est-à-dire exerçant les métiers de mécaniques, de tôleries, de menuiseries etc, 16% d'artisans de service comme les tailleurs par exemple et 7% d'artisans d'art comme les bijoutiers, les coiffeuses etc

La répartition de ces artisans est plutôt favorable aux hommes qui représentent 85%.

Tableau n°1 : Artisans inscrits à la Chambre de Métiers par département depuis 2006

Années **Département**	**2009**
Guinguinéo	77
Kaolack	84
Nioro	18
Commune Kaolack	319
Région	**598**

Source : Chambre de Métiers de Kaolack

Tableau n°2: Artisans inscrits à la Chambre de Métiers par section depuis 2006

Années **Sections**	**2009**
Production	458
Service	96
Art	44
Total	**598**

Source : Chambre de Métiers de Kaolack

Tableau n°3 : Artisans inscrits à la Chambre de Métiers par sexe depuis 2006

Années **Sexe**	**2009**
Masculin	509
Féminin	89

Total	**598**

Source : Chambre de Métiers de Kaolack

CONCLUSION

Le tissu industriel doit être réhabilité en rendant fonctionnel certaines usines qui faisait jadis la fierté de Kaolack. En plus le port de Kaolack doit jouer pleinement son rôle de transit économique de toutes les marchandises allant vers les pays limitrophes en particulier le Mali.

L'artisanat dans la région de Kaolack pourrait avoir un essor plus important si ce n'étaient les contraintes suivantes:

- La faiblesse des surfaces financières des artisans,
- Les moyens limités de la chambre des métiers,
- La faiblesse des niveaux d'équipement,
- Les difficultés d'accès aux crédits et aux marchés,
- La non disponibilité et le prix élevé des matières premières et intrants de qualité,
- Manque de qualification professionnelle de certains acteurs,
- Le manque de structuration des unités de production
- Et enfin l'insuffisance de circuits de distribution et de commercialisation.

CHAPITRE TRANSPORT

INTRODUCTION

Le système du transport de Kaolack qui ne concernait que les transports routier et fluviomaritime est enrichi d'une nouvelle unité. Il s'agit du transport ferroviaire que la région a hérité de celle de Fatick que malheureusement nous n'avons de données

Il sera traité dans ce chapitre le transport routier et les activités du port de Kaolack. Mais il sera opportun de faire auparavant le point sur la situation des routes nationales, départementales et secondaires.

Par ailleurs, il existe un autre type de transport urbain qui fait aujourd'hui une distinction particulière de la région de Kaolack. Il s'agit du transport des vélomoteurs qui concurrence sérieusement les taxis. Malheureusement le manque de données dans ce type de transport ne nous as pas permis de l'inclure dans cette présente édition, nous allons dans la prochaine édition y mener une étude spécifique.

I-SITUATION DES ROUTES

1-1 Réseau routier

La région de Kaolack a un réseau routier composé des Routes nationales (RN) entièrement revêtue d'une longueur de 313.100 km, des Routes régionales (RR) d'une longueur de 57,8 km' des Routes départementales (RD) d'une longueur de 664 km, des Voiries urbaines de 10, 069 km de longueur, des pistes répertoriées (437,6 km) et des pistes non répertoriées d'une longueur de 491,9 km dont 230,25 de pistes aménagées et 261,65 de pistes non aménagées.

Tableau n°1: Répartition du réseau routier régional en 2009

CATEGORIES DE ROUTES	RESEAU TOTAL		ROUTES REVETUES		ROUTES NON REVETUES	
	km	%	km	%	km	%
Routes nationales (RN)	313,100	9,31	313,100	100	0	0
Routes régionales (RR)	57,800	4,91	57,800	100	0	0
Routes départementales (RD)	664	13,23	31	4,67	633	95,33
Voiries urbaines (VU)	10,069	5,15	10,069	100	0	0
Pistes répertoriées	437,600	10,82	0	0	437,600	100
Total	1482,569		411,969	27,79	1070,600	72,21
Pistes non répertoriées	491,9		Aménagées		Non aménagées	
			230,25	46,8	261,65	53,19

Source : Agence Autonome des Transports Routiers

1-2 Actions prioritaire du réseau routier

Le réseau routier est très vétuste, voire impraticable. La région est traversée par la RN 1 qui comprend l'axe Dakar/Fatick/Kaolack/Tamba/Mali, de la RN 4 qui comprend l'axe Diourbel/Kaolack/Nioro/Gambie et de la RN5 qui comprend l'axe Kaolack/Passy/Sokone/Karang. Toutes ces routes nationales sont impraticables à toutes les entrées et les sorties de la capitale régionale. C'est pourquoi, l'Agence Autonome des Transports routiers s'est attelé à définir des actions prioritaires pour réparer ou réhabiliter ces routes afin de les rendre praticables. A travers ces actions prioritaires, des projets sont en cours de réalisation en 2008. Il s'agit :

- Travaux d'aménagement de 37 km de voies de désenclavement le long de la RN1 entre Kaolack et Birkelane.
- Travaux d'entretien périodique des routes revêtues
- Travaux de construction et d'aménagement de voies de désenclavement (pistes rurales) dans le réseau Kaolack Etoile
- Travaux d'entretien périodiques des routes en terre

Tableau n°2 : Situation des routes inscrites comme actions prioritaires en 2008/209

Itinéraire	Type	Actions prioritaires
Kaolack – Gossas – Limite Reg. Diourbel 52 km (RN4)	Revêtue	Mauvais état, **à réhabiliter**
Kaolack – Nioro Keur Ayib 82 km (RN4)	Revêtue	Travaux d'entretien périodique en cours sur 43 km dont 39 derniers km en mauvais état **à réhabiliter**
Firgui – Kaymor 20 km	Latérite	Assez bon état. Entretien courant à prévoir. **2 Dalots à construire**
Bac Samba Dior – Guinguinéo 10 km	Revêtue	Mauvais état. **Entretien périodique en urgence**

Source : Agence Autonome des Transports Routiers

II-SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER

2.1-Situation des immatriculations

Le trafic routier de la région de Kaolack est très dense, marqué par la position géographique de la capitale qui est devenue une zone principale, desservant les régions sud et orientale et surtout les pays de la Gambie, des Guinées Bissau et Conakry et du Mali.

Les activités du transport routier s'organisent autour des gares routières qui existent dans toutes les communes de la région. Le transport urbain et interurbain est assuré par les taxis et les vélos taxi, le transport hippomobile est aussi présent et répond aux besoins d'une certaine clientèle.

Le parc automobile immatriculé dans la région après une chute en 2006 et 2007 est entrain de remonter timidement en 2008 et en 2009. L'année 2009 est une année faste pour les immatriculions aussi bien pour les véhicules neufs que pour les véhicules d'occasion avec un gain de 4 véhicules entre 2008 et 2009 pour les premiers contre 16 pour les derniers. Cependant, la préférence des kaolakois, les moyens aidant, se tourne vers les véhicules d'occasion qui constituent depuis 2005 plus de la moitié des immatriculations avec un record en 2009 (59%).

Tableau n°31: Parc automobile immatriculé entre 2005 et 2009

Années	Première immatriculation		
	Neuf	Occasion	Total
2005	36	48	84
2006	38	43	81
2007	39	42	81
2008	40	47	87
2009	44	63	107

Source : Division Régionale des Transports Routiers

2.2-Permis de conduire

Les demandes de permis tant au niveau du code que de la conduite diminuent d'années en année. En effet, les demandes passent de 15 880 en 2006 à 7 459 en 2008 en remontant légèrement en 2009 à 10 971 et celles de la conduite suivent la même courbe.

En ce qui concerne les résultats de l'examen de passage au code, à part l'année 2006, le pourcentage d'admis n'est pas fameux car passant de 40% en 2007 à 26% en 2008. C'est d'ailleurs cette année qui affiche les résultats les plus catastrophiques des 5 dernières aussi bien en code qu'en conduite. Le taux s'est amélioré en 2009 avec 33% d'admis en code et plus de 87% en conduite.

Tableau n°4: Evolution des permis de conduire en 2006, 2007, 2008 et 2009

	Demande			Admis		
	Code	Conduite	Total	Code	Conduite	Total
2006	9 130	6 750	15 880	4 674	4 647	9 321
2007	8 964	6 359	15 323	3 563	4 436	7 999
2008	4 314	3 145	7 459	1 137	853	1 990
2009	7530	3711	10971	2448	3245	5693

Source : Division Régionale des Transports Routiers

Tableau n°5: Duplicata et conversion Brevet Militaire(BM) en 2006, 2007, 2008 et 2009

	duplicata	Renouvellement	Conversion B.M.
2006	94	126	2
2007	58	98	0
2008	69	106	0
2009	439	862	60

Source : Division Régionale des Transports Routiers

II-TRANSPORT FLUVIO-MARITIME

Les activités de transport maritime se résument au niveau du port de Kaolack et de ses deux annexes en l'occurrence Diorhane et Lyndiane à l'exportation : du sel produit par la NSSS et de la production d'huile brute et de tourtereaux de la NOVASEN et de la SUNEOR

Au cours de l'année 2009, 41 bateaux ont bâti pavillon au large des côtes de Kaolack dont 23 au port annexe de Diorhane 16 à celui de Lyndiane et 2 au port de Kaolack. Les jauges de ces bateaux qui servent de taxation sont estimées an brut à 49 531 tonnes et au net à 29 422s tonne.

Ainsi, ces bateaux ont acheminé en destination des pays surtout africains 44 250 tonnes de sel, 12 483 tonnes d'huile brute et 4 874 tonnes de tourtereaux.

Tableau n°6: Activités du transport maritime dans le Port de Kaolack et ses annexes en 2009

	Nombre navires			jauges	
	Kaolack	Diorhane	Lyndiane	brute	nette
janvier	0	1	0	2 350	1 449
février	0	1	0	2 350	1 449
mars	0	2	0	1 378	682
avril	0	2	2	4 131	2 063
mai	0	2	2	4 131	2 063
juin	1	2	4	8 978	4 372
juillet	1	3	3	9 632	3 827
août	0	1	0	2 350	1 449
septembre	0	4	3	9 598	5 268
octobre	0	2	1	3 948	2 788
novembre	0	1		2 350	1 449
décembre	0	2	1	4 700	2 897
	2	23	16	55 896	29 756

Source : Capitainerie du port

Tableau n°7: Situation des exportations en 2009 dans le port de Kaolack (en tonne)

	sel de Diorhane(en tonne	NOVASEN		SUNEOR	
		huile	Tourteaux	Huile (en tonne)	Tourteaux (en tonne)
janvier	2 500	0	0	0	0
février	2 950	0	0	0	0
mars	1 900	0	0	0	0
avril	2 450	0	0	1 489,9	0
mai	3 100	0	0	1 862,6	0
juin	3 700	0	1500	448,9	0
juillet	5 750	0	1607,45	2 080,9	1 500
août	2 500	0	0		
septembre	8 200	0	0	2 000	1 374
octobre	4 500	0	0	1 002	0
novembre	2 500	0	0		0
décembre	5 000	0	0	2 000	0
	45 050	0	3 107,5	10 884,3	2 874

Source : Capitainerie du port

CONCLUSION

Le développement du transport passe nécessairement par la réorganisation de ce secteur. La réorganisation doit se faire à plusieurs niveaux dont entre autres:

- Refaire les routes qui sont devenues très impraticables à toutes les entrées ou sorties de la capitale régionale, porte d'entrée des pays limitrophes : les deux Guinées, la Gambie et le Mali.
- Développer le trafic international qui commence à bien s'implanter
- Redynamiser le port de Kaolack qui relancerait du coup l'économie de Kaolack

CHAPITRE COMMERCE ET SECURITE ALIMENTAIRE

INTRODUCTION

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) est un service de l'Administration publique rattaché au Ministère de la Famille, de la solidarité nationale, de l'entreprenariat féminin, de la micro-finance et de la petite enfance.

Entre autres missions, le CSA est chargé d'assurer le suivi de la sécurité alimentaire. Pour bien mené cette mission, il s'est doté de deux systèmes d'information : le SIM (système d'information sur les marchés) et le ZAR (Zones à Risque Alimentaire)

Le SIM crée en 1987 est un outil de collecte de données sur les prix et les offres de produits agricoles, il couvre 50 marchés dont 25 ruraux et 25 urbains.

Le ZAR couvre 28 arrondissements et il permet d'identifier les zones où il ya des difficultés alimentaires notables.

Dans la région de Kaolack, le SIM suit chaque semaine trois marchés dont un marché urbain à Kaolack, deux marchés ruraux à Prokhane (vendredi) dans le département de Nioro et à Mabo (mercredi) dans le département de Guinguinéo.

C'est ainsi que la moyenne mensuelle des prix et de l'offre en céréale pour l'année 2008 sont clairement mises à la disposition des utilisateurs de statistiques de la région à partir des tableaux qui suivent.

II STOCK DE CEREALES

2.1 Capacité de stockage

La région de Kaolack est réputé être un grand centre commercial. Cet état de fait est dû à sa position géographique qui a fait d'elle : d'une part, un carrefour reliant 4 états africains voisin du Sénégal et d'autre part, la capitale du bassin arachidier. C'est pourquoi, de grands marchés fonctionnent dans les 3 départements. L e CSA a comptabilisé 38 marchés dont 19 marchés permanents et autant de marchés hebdomadaires qui servent de transactions entre le milieu rural et les autres

Ainsi, d'importantes denrées sont stockées dans ces marchés par les grossistes qui sont au nombre de 54 dont les 44 se trouvent dans la capitale régionale. Mais les marchés sont fortement polarisés par les détaillants qui se ravitaillent généralement chez ces grossistes. Ils sont au nombre de 1046 dont les 68% sont installés à Kaolack contre 26% et 6% respectivement dans les départements de Nioro et Guinguinéo.

Tableau n°1 : Nombre de grossistes et détaillants selon le département en 2009

	Kaolack	**Guinguinéo**	**Nioro**	**Région**
Grossiste	44	7	3	54
Détaillants	708	54	284	1 046
Total	**752**	**61**	**287**	**1 100**

Source SRC

Tableau n°2 : Nombre de marchés selon le type et le département en 2009

	Kaolack	Guinguinéo	Nioro	Région
marché permanents	12	3	4	19
Marché hebdomadaires	9	4	6	19
Total	**21**	**7**	**10**	**38**

Source SRC

2.1 Capacité de stockage

Le CSA a pu estimer mensuellement le stock des denrées de première nécessité. Il s'agit :

- du riz en quatre catégorie (brisé parfumé de luxe et entier qui ont des stocks assez faibles du fait de leur clientèle de classe, brisé parfumé et non parfumé qui ont des stocks importants parce que plus accessibles.
- De l'huile en fut et en bouteille
- Du sucre en morceau et cristallisé
- Du gaz en bombonne de 2.7 kg et 6 kg
- Du mil local
- Du maïs local
- Du lait en poudre et en sachet

Tableau n°3: Stocks des denrées selon le mois en 2009

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Riz brisé parfumé de luxe (tonne)	3	29	49	32	45	45	-	13	32	23	21	56
Riz brisé parfumé (en tonne)	73	199	227	232	117	115	189	128	83	123	139	93
Riz brisé non parfumé (en tonne)	572	268	859	766	389	325	377	365	287	309	345	207
Riz entier (en tonne)		5	21	10	10	10	5	13	8	26	29	11
Huile (en fut)	176	320	703	684	24	209	67	21	194	33	207	50
Huile en bouteille (en litre)	34 804	99 218	74 199	103 364	53 960	27 011	28 104	41 850	12 742	39 548	19 872	35 066
Sucre en morceau (en tonne)	2	12	6	4	9	11	11	3	2	1	2	0
Sucre cristallisé (en tonne)	5	11	16	3	1	24	16	38	20	36	27	19
Gaz 6kg (bombonne)	120	3 300	1 414	2 205	1 319	1 089	543	1 435	2 776	1 215	2 565	86
Gaz 2,7 kg (bombonne)	130	147	1 108	874	105	275	373	379	472	209	215	95
Mil local (en tonne)	28	27	41	34		75	23	103	35	14	18	50
Mais local (en tonne)	32	23	23	23		35	19	45	19	8	8	15
Lait en poudre (en tonne)	17	21	27	28	15	17	16	18	9	23	22	23
Lait en sachet (en tonne)	15	29	15	18	11	5	5	11	5	64	11	9

Source SRC

I OFFRE DE CEREALES DES MARCHES

1.1 Campagne agricole

Les résultats de la campagne agricole 2009/ 2010 connaissent une baisse de production de 59% toutes céréales confondues (175 916T) contre (**428 673T)** l'année dernière.

Ainsi, le mil souna enregistre une baisse de **48 % (104t680/202.673t en 2008/2009**) ; le mais **-61% (60.369t/155.946T**) et le sorgho **-86% (60.369t/67.683T**).

Les culturelles industrielles destinées à procurer des revenus aux populations rurales enregistrent les mêmes tendances, pour illustration les arachides d'huilerie connaissent une baisse de **-44% (161t408/268.642t**), la pastèque **-82% (29830t/164.360t)**, le manioc **-56% (29.476t/66.433T**) et le coton enregistre une baisse de production importante **(32t/1959t**)

Cette situation ainsi décrite s'explique par plusieurs raisons :

La campagne 2008/2009 retenu comme base de référence a été exceptionnelle tant sur le plan pluviométrique, sur l'importance des superficies emblavées que sur la productivité.
D'autre part l'hivernage 2009/2010 dont les résultats semble mitigé sont satisfaisants dans l'ensemble parce qu'aucune poche de sécheresse et aucune infestation n'a été observée.
Les seules doléances des producteurs à renouveler sont la certification des semences de qualité, le renouvellement du matériel d'équipement ainsi qu'une mise en place précoce des intrants.
Pour cette présente campagne, les productions ont été satisfaisantes surtout l'arachide qui a connu des résultats de production exceptionnels cette année.
Au niveau des départements de la région de Kaolack, les meilleures productions céréalières et arachidières ont été observées dans le Nioro avec une production de **127.230T toutes céréales confondues et 97.585 T pour l'arachide**.
Le département de Kaolack enregistre **41.106t de mil et 38.465t** d'arachide par contre le département de Guinguinéo accuse une production moindre de **7.580t pour le mil et 15.358t pour l'arachide.**

En conséquence, il s'avère de retenir toutes ces localités dans le dispositif de suivi des zones à risque alimentaire

1.1 Offre de céréale dans les marchés

Selon le CSA, l'offre de céréale dans les marchés, estimée grâce au Système d'Information sur les Marchés (SIM) a donné 4737 tonnes en 2009 contre 7 266 tonnes en 2008, soit une baisse relative de 34,8%. Cette baisse est due certainement à la reprise des activités de la SUNEOR et de la NOVASEN qui achètent directement l'arachide au producteur. Ce qui fait que l'arachide qui occupait majoritairement les marchés de la région à hauteur de 40% ne l'est plus qu'à 14% (9% pour l'arachide de coque et 5% pour l'arachide décortiquée)

Pour cette année, la céréale de base la plus présente dans les marchés, c'est le riz qui représente 67% (dont 49% de riz ordinaire et 18% de riz parfumé). Les autres céréales qui suivent sont : le mil souna (12%), le maïs (4%), le sorgho 3%.

Le système de collecte se fait par semaine aussi bien dans les marchés hebdomadaires que les marchés permanents. Autrement dit, il y a quatre collectes dans chaque mois, ce qui permet d'estimer en moyenne l'offre de céréales à chaque mois par marché ciblés. C'est ainsi que le cumul est fait à la fin de l'année pour estimer la moyenne annuelle de céréales de la région.

Le marché de Kaolack, le plus important de la région a un stock disponible estimé à 73%, suivi de celui de Prokhane 16% et celui de Mabo avec 11%.

Tableau n°4 : Moyenne mensuelle de l'offre de céréales au marché de Kaolack en 2009 (en tonne)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Mil souna	15	12	20	16	6	15	11	23	25	16	15	17
Sorgho loc	8	7	5	5	6	5	4	1	6	4	12	6
Mais	6	6	10	5	3	10	12	18	5	5	10	9
Riz parf	20	70	90	30	60	50	70	80	100	80	90	100
Riz ord	30	115	100	80	70	151	116	120	320	260	270	225
Arachi coq	40	2	7	11		6			82	27	39	11
Arach déc	10	2	1	8	4	7	6		85	5	10	5
Niébé									15			
Total	129	214	233	155	149	244	219	242	638	397	446	373

Source : CSA Kaolack

Tableau n°5 : Moyenne mensuelle de l'offre de céréales au marché de Prokhane en 2009 (en tonne)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Mil souna	60	70	25	18	6	3	15	21	6	4	20	20
Sorgho loc	1	24	25	4	10	4			4	1	0.3	1
Mais	1	1	4	3	5	6	3	4	4	3	9	3
Riz parf												
Riz ord	2	2	5	5	25	0.500	0.200	10		15	53	150
Arachi coq	4	3	20	6	7	5	4	3	1	1	4	3
Arach déc	3	2	12	10	1	19	2	6	0.3	0.5	3	4
Niébé					2							
Total	71	102	91	46	56	37	24	44	15	24	89	181

Source : CSA Kaolack

Tableau n°6 : Moyenne mensuelle de l'offre de céréales au marché de Mabo en 2009 (en tonne)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Mil souna	20	3	6	5	8	12	10	7	7	7	20	8
Sorgho loc	1	7	1	2	0.8						1	1
Mais	4	10	2	8	3	1	1	1	2	1	2	3
Riz parf		0.4									11	
Riz ord	20	15	14	3	15	17	9	10	10	30	15	20
Arachi coq	7	50	1	2	1	0.3			1	7	40	20
Arach déc	4	10	3	1	2	1	3	1	2	3	2	4
Niébé												
Total	**56**	**95**	**27**	**21**	**29**	**31**	**23**	**19**	**22**	**48**	**91**	**56**

Source : CSA Kaolack

Tableau n°7 : Moyenne annuelle de l'offre de céréales des marchés de la région de Kaolack (en tonne)

Céréales	Kaolack	Prokhane	Mabo	Total région
Mil souna	191	268	113	572
Sorgho local	69	74	13	156
Maïs	99	46	38	183
Riz parfumé	840	-	11	851
Riz ordinaire	1 857	267	178	2 302
Arachide coque	225	61	129	415
Arachide décortiquée	143	62	36	241
Niébé	15	2	-	17
Total	3 439	780	518	4 737

Source : CSA Kaolack

II PRIX MOYENS DES CEREALES DANS LES MARCHE

Le système de collecte reste le même pour la détermination des prix moyens du kg de céréale dans les marchés.

A ce titre, on constate que généralement le marché de la capitale régionale est plus cher que les autres marchés. Le second marché le plus cher est celui de Prokhane. Mais par moment, certains produits sont plus chers d'un marché à un autre ; c'est le cas du riz ordinaire qui est plus cher à Prokhane que les autres, de même que le niébé et l'arachide décortiquée à Mabo.

En ce qui concerne les prix moyens de chaque denrée au cours de l'année, nous avons constaté que le prix au kg de l'arachide décortiquée est plus cher avec 398 francs, suivi de celui du niébé avec 319 francs. Le riz parfumé s'échange en moyenne dans l'année à 307 francs contre 269 francs pour le riz ordinaire. Le mil quant à lui, se commercialise à 169 francs le kg pour le mil local et 166 francs (même prix que le maïs) pour le sorgho.

Tableau n°8 : Prix moyen mensuel de l'offre de céréales au marché de Kaolack en 2009 (en FCFA)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Mil souna	165	170	173	185	190	193	185	192	175	153	145	156
Sorgho loc	155	162	168	186	188	187	180	175	168	182	141	154
Mais	160	173	180	185	182	189	175	180	158	163	143	150
Riz parf	350	306	275	350	242	345	350	340	283	268	271	275
Riz ord	300	312	300	375	275	260	250	275	280	293	288	225
Arachi coq	170	185	180	200	200	200	185				151	153
Arach déc	350	400	345	380	400	485	375	350	360	320	325	325
Niébé									283			

Source : CSA Kaolack

Tableau n°9 : Prix moyen mensuel de l'offre de céréales au marché de Prokhane en 2009 (en FCFA)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Mil souna	160	163	165	170	180	178	186	168	151	167	131	135
Sorgho loc	152	155	155			175			135	165	130	118
Mais	160	160	160	165	175	180	190	153	126	155	116	128
Riz parf	330	340	312	362	310	275	260	280	310	250	225	159
Riz ord	360	350	350	337	335	300	288	246	287	225	215	205
Arachi coq	155	160	185	185	175	225				200	135	238
Arach déc	275	290	300	325	345	500	375	316	306	250	225	250
Niébé					275							

Source : CSA Kaolack

Tableau n°10 : Prix moyen mensuel de l'offre de céréales au marché de Mabo en 2009 (en FCFA)

Céréales	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Mil souna	150	155	165	170	170	175	185	185	153	135	130	140
Sorgho loc	145	150	160	170	175	180	165				125	120
Mais	150	160	165	170	175	165	160	175	123	130	115	135
Riz parf	375	375	350	325	325	300	300		237	237	250	240
Riz ord	325	325	300	275	250	275	260	262	212	212	233	215
Arachi coq	140	150	160	170	170	170	160		185	122	130	140
Arach déc	335	340	350	390	350	400	400	377	325	325	265	300
Niébé	250								165	165	250	

Source : CSA Kaolack

Tableau n°11 : Prix moyen annuel de l'offre de céréales des marchés observés de Kaolack en 2009 (en FCFA)

Céréales	**Kaolack**	**Prokhane**	**Mabo**	**Moyenne Régionale**
Mil souna	174	163	159	165
Sorgho local	171	99	116	128
Mais	170	156	152	159
Riz parfumé	305	284	276	288
Riz ord	286	292	262	280
Arachide coque	135	138	141	138
Arachide décortiquée	368	313	346	342
Niébé	24	23	69	39

Source : CSA Kaolack

CONCLUSION

Le système de collecte mis en place par le CSA est très pertinent avec les outils qui ont été mis en place tels que le SIM et le ZAR. Cependant, il faut noter quelques insuffisances liées à la collecte. L'offre de céréales, qui doit déterminer le stock final de la région doit refléter la réalité des marchés. Or, il a été constaté que seuls 3 marchés sont des sources de collecte ; cet échantillon est très faible par rapport au nombre de marchés combien importants de la région.

CHAPITRE JUSTICE

INTRODUCTION

Ce chapitre présente la situation des détentions au niveau des établissements pénitenciers, les infractions commises et répertoriées au niveau des commissariats de police et des brigades de gendarmeries de Kaolack en 2009 et la situation des enfants en conflit pris en charge par l'A.E.M.O

I-POPULATION ECROUEE DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE ET BRIGADES DE GENDARMERIE EN 2009

En 2009 sur les 6 infractions les plus fréquentes retenues, par ordre décroissant, les infractions du code de la route viennent en tête avec 2 491 cas soit 80,27% suivi des vols et tentatives de vol avec 7,15%, l'usage et le trafic de stupéfiants avec 3,64%, les coups et blessures volontaires avec 3,31% etc…

En 2009 les personnes déférées par la police représentent 90,29 % de l'ensemble des personnes déférées.

Tableau n°1: Population écrouée et déférées dans les commissariats de police (Région de Kaolack) en 2009 selon la nature de l'infraction

	Commissariat de police		Brigades de gendarmerie		TOTAL	
	Écroué	Déféré	Écroué	Déféré	Écroué	Déféré
Coups et blessures volontaires	48	48	55	55	103	103
Homicide v. et involontaire	18	18	24	24	42	42
Vols et tentative	113	113	109	109	222	222
Escroquerie abus de confiance	26	26	20	20	46	46
Usage et trafic de stupéfiant	76	76	37	37	113	113
Infractions code de la route	0	2 488	03	03	3	2 491
Autre	33	33	53	53	86	86
Total	**314**	**2 802**	**301**	**301**	**615**	**3 103**

Source : Commissariat Central Kaolack et Compagnie gendarmerie Kaolack

II-POPULATION PENALE EN 2009

Les établissements pénitenciers de la région de Kaolack sont au nombre de 3 dont 2 dans le département de Kaolack et 1 dans le département de Nioro ; le nouveau département de Guinguinéo n'a pas encore de maison d'arrêt et de correction

Ces établissements pénitenciers abritent une population pénale de 749 personnes dont 35 femmes soit 4,67%. La MAC de Kaolack totalise 61,81% de cette population pénale.

Parmi les détenus nous comptons 0,66 % de mineurs. Les classes d'âge les plus fréquentes dans la population pénale de la région sont les 26-45 ans qui représentent 32,04%.

Les étrangers représentent 6,80 % des détenus en majorité Guinéen, 16 sur 51 et les Maliens 14 sur 51.

En 2009, 970 personnes sont sorties des prisons de la région, 789 proviennent de la MAC de Kaolack, et 574 sont sortis parce qu'ils ont purgé toute leur peine, 127 ont été relaxés, 160 ont bénéficié de sursis et 35 de grâce, on note 5 cas d'évasion.

Tableau n°2: Répartition de détenus de la région de Kaolack par établissement pénitencier et par sexe en 2009

ETABLISSEMENTS PENITENCIERS	Détenu provisoire			Condamné			Total
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Kaolack	177	10	187	263	13	276	463
Camp pénal Koutal	00	00	00	159	00	159	159
Nioro	51	11	62	64	1	65	127
Région	**228**	**21**	**249**	**486**	**14**	**500**	**749**

Source : SR des établissements pénitencier Kaolack

Tableau n°3: Répartition de détenus de la région de Kaolack selon l'âge en 2009

ETABLISSEMENTS PENITENCIERS	Détenu provisoire		Condamné		Total
	Majeur	Mineur	Majeur	Mineur	
Kaolack	184	03	274	2	463
Camp pénal Koutal	00	00	159	00	159
Nioro	62	00	65	00	127
Région	**246**	**3**	**498**	**2**	**749**

Source : SR des établissements pénitencier Kaolack

Tableau n°4: Répartition de détenus de la région de Kaolack selon le groupe d'âge en 2009

ETABLISSEMENTS PENITENCIERS	13-18 ans	19-25 ans	26-45 ans	36-45 ans	46-55 ans	Plus de 55 ans	Total
Kaolack	7	92	103		49	7	463
Camp pénal Koutal	1	58	90		10	0	159
Nioro	0	49	47		16	15	127
Région	**8**	**199**	**240**		**75**	**22**	**749**

Source : SR des établissements pénitencier Kaolack

Tableau n°5: Répartition de détenus de la région de Kaolack selon la nationalité en 2009

ETABLISSEMENTS PENITENCIERS	DETENU PROVISOIRE		CONDAMNE		Total
	Sénégalais	Etranger	Sénégalais	Etranger	
Kaolack	161	26	252	24	463
Camp pénal Koutal	0	0	138	21	159
Nioro	62	11	46	8	127
Région	**223**	**37**	**436**	**53**	**749**

Source : SR des établissements pénitencier Kaolack

Tableau n°6:Répartition de détenus étrangers de la région selon la nationalité en 2009

Pays d'origine	ETABLISSEMENTS PENITENCIERS			
	Kaolack	**CP Koutal**	**Nioro**	**Région**
Guinée Conakry	11	5	0	16
Mali	05	8	1	14
Mauritanie	00	0	0	0
Guinée Bissau	02	1	1	4
Gambie	04	1	1	6
Ghana	00	00	0	0
France	00	00	0	0
Burkina Fasso	00	1	0	1
Nigéria	00	2	2	4
Autres	03	3	0	6
Total	**25**	**21**	**5**	**51**

Source : SR des établissements pénitencier Kaolack

Tableau n°7: Répartition des sorties suivant le motif en 2009

Jugements	Kaolack	CP Koutal	Nioro	**Région**
Expiration de peine	412	38	64	**514**
Liberté provisoire	99	00	8	**107**
Non lieu	00	00	00	**0**
Sursis	131	00	29	**160**
Relaxe acquittement	119	00	8	**127**
Evasion	1	1	3	**5**
Transfert	00	8	18	**26**
Liberté conditionnelle	2	00	00	**2**
Grâce	24	1	00	**25**
Décès	1	2	1	**4**

Ensemble	**789**	**50**	**131**	**970**

Source : SR des établissements pénitencier Kaolack

III-LES PRISES EN CHARGE PAR L'EDUCATION SURVEILLEE EN 2009

L'A.E.M.O. de la région de Kaolack, a enregistré en 2009 33 dossiers pour mineurs dont 22 judiciaires, 19 garçons et 3 filles, 1 garçon est gardé en prévention large et 9 garçons et une fille pour assistance éducative..

Tableau n°8: **Répartition de la prise en charge par l'Education surveillée par sexe (région de Kaolack) en 2009**

Dossiers Judiciaires			**Prévention large**			**Assistance éducative**			**Total**		
Garçon	**Fille**	**Total**	**Garçon**	**Fille**	**Total**	**Garçon**	**Fille**	**Total**	**Garçon**	**Fille**	**Total**
19	**3**	**22**	**01**	**00**	**01**	**9**	**1**	**10**	**29**	**4**	**33**

Source : AEMO Kaolack

CONCLUSION

Le non respect des lois et règlements et la lenteur de la justice sont les faits saillants de la justice dans la région en 2009. Presque 50% de la population pénale de la région ne sont pas encore jugés et plus de 80% des déférés c'est à cause d'infractions au code de la route.

Autant il est inadmissibles de laisser des personnes présumées innocentes croupir en prison pendant une longue période sans être jugées, autant il est inconcevables que les citoyens foulent au pied les lois et règlements mis en place pour nous protéger.

CHAPITRE TOURISME

INTRODUCTION

Le manque de façade maritime fait que le tourisme au niveau de la région de Kaolack n'est pas très dynamique, 7ème région touristique du Sénégal, sa situation de ville carrefour fait quand même qu'on y trouve quelques réceptifs composés surtout d'auberges.

I-LES POTENTIALITES TOURISTIQUES

La région offre des conditions climatiques favorables dans la zone fluviale sur les axes Kaolack/ Kahone et Kaolack/ Ndiaffate. Elle offre également des opportunités aux activités cynégétiques avec l'existence des ressources forestières et de la faune. En rappel, La région compte 10 forêts classées couvrant une superficie totale de 16 465 ha
La région offre enfin un important patrimoine historique et culturel (mosquée de Médina Baye, Mausolée de Mame Diarra Bousso, village de Médina Sabakh, le site mégalithique de Sine Ngayène, l'ancien Palais de justice, le village artisanal de Kaolack, Gouye Ndiouly, les champs de bataille de Sibassor, les tombes des BOUR SALOUM, le Palais du dernier Roi du Saloum, les salins de Kaolack, le Marché central etc.… .

II LES TYPES DE TOURISME

- ***Le Balnéaire***
  C'est une forme de tourisme qui met en évidence le soleil, le climat et les plages. Il est peu développé et est localisé à Kaolack commune. Cette forme de tourisme pourrait être développée davantage sur l'axe fluvial Kaolack – Kahone et Kaolack – Ndiaffate.
- ***La chasse sportive***
  Cette activité est très développée dans la région qui compte des zones amodiées.
  La région possède une faune riche et variée (avifaune et grande faune) et la pratique de La chasse y est réglementée.
- ***Le tourisme culturel***
  Les manifestations culturelles et religieuses dans la région sont nombreuses, variées et doivent être exploitées afin de permettre à ce produit d'être plus attractif. Parmi ces manifestations, on peut citer : le Gamou annuel de Médina Baye et le Magal annuel de Mame Diarra Bousso à Prokhane.
- ***Le tourisme de découverte***

Kaolack possède un arrière pays qui recèle un important patrimoine historique cité ci dessus)

La région peut bénéficier d'un regain d'intérêt auprès des opérateurs touristiques dont la clientèle s'oriente de plus en plus vers les produits en rapport avec la nature et l'environnement : c'est l'**écotourisme**.

L'écotourisme est défini comme « des voyages qui aident à comprendre et à interpréter l'histoire culturelle, la découverte ou la contemplation de la nature tout en préservant l'intégrité des écosystèmes ».

Il engendre des retombées économiques pour les collectivités locales et implique un engagement résolu envers la protection, la conservation des ressources naturelles et les pratiques de développement durable du tourisme.

En somme, l'écotourisme constitue une alternative crédible capable de prendre en charge les besoins des populations tant dans leur diversité que dans leur ampleur en parfait équilibre avec les investissements touristiques à réaliser.

III OFFRE TOURISTIQUE

Du fait que les statistiques du secteur tourisme parviennent avec un an de retard, les données les plus récentes sont celles de 2008.

Au regard de ces statistiques la capacité d'accueil de la région est estimée à 424 lits, répartis entre les auberges (64%), les hôtels (23%), les motels (8%) et les campements de chasse (5%).

Par rapport à l'année précédente, le nombre de réceptifs a augmenté de 5 unités. Cette évolution est due au choix de la clientèle qui porte sur les auberges. Depuis longtemps, la région stagne sur 2 hôtels.

Tableau n°1: Répartition de l'accueil touristique selon le type d'établissement en Juillet 2008

Etablissements	Nombre de réceptifs	Nombre de chambres	Nombre de lits
Auberge	18	201	270
Campement de chasse	01	16	21
HOTEL	02	72	97
MOTEL	02	27	36
Total	23	316	424

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Kaolack

Tableau n°2: Répartition de l'accueil touristique selon le type d'établissement en 2007 et 2008

	2007	2008
Hôtels	02	02
Campements	01	01
Motels	02	02
Auberges	13	18
Chambres	247	316
Lits	364	424

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Kaolack

IV LA DEMANDE TOURISTIQUE

En 2006, le nombre total de visiteurs avait atteint 2228 dont 1072 français et 327 Benelux. Deux ans plus tard, les touristes se font rares, accusant une baisse de presque 50%. Ces touristes sont essentiellement composés de français, traduisant encore une fois le manque d'intérêt de la région des autres pays européens.

Même les touristes français qui fréquentent la région ne font que transiter pour aller en Gambie ou en Casamance. C'est ce qui explique leurs durées de séjour dont la moyenne ne dépasse 2 jours. Autrement dits, la plupart d'entre eux passe une nuit et une journée.

Tableau n°3: Arrivées des non résidents par région touristique et par pays de résidence en 2008

CONTINENT	Pays de résidence	Nombre	Pourcentage
EUROPE	France	1011	90
	Italie		
	Allemagne		
	Benelux		
	Suisse		
	Espagne	75	7
	Grande Bretagne		
	Scandinavie		
	Autres pays d'Europe	31	3
	TOTAL EUROPE	**1117**	
AFRIQUE	**TOTAL AFRIQUE**		
TOTAL GENERAL		**1117**	

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Kaolack

Tableau n°3: Arrivées des non résidents par région touristique et par pays de résidence en 2006

CONTINENT	Pays de résidence	Nombre	Pourcentage
EUROPE	France	1072	48,11
	Italie	0	0
	Allemagne	0	0
	Benelux	327	14,67
	Suisse	0	0
	Espagne	90	4,03
	Grande Bretagne	0	0
	Scandinavie	0	0
	Autres pays d'Europe	94	4,21
	TOTAL EUROPE	**1583**	**71,05**
AFRIQUE	**TOTAL AFRIQUE**	**645**	**28,95**
TOTAL GENERAL		**2228**	**100**

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Kaolack

Tableau n°4:Taux d'occupation des établissements touristiques et durée moyenne de séjour en 2006

	2005	2006	2007	2008
Durée de séjour (jour)	1,8	1,9	1,8	1,7
Taux d'occupation (%)	20,3	17,51	17,03	17,5

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Kaolack

CONCLUSION

Le tourisme régional connaît les contraintes suivantes :

- L'inexistence d'un plan d'aménagement touristique (les sites à vocation touristique posent de nombreux problèmes fonciers liés en particulier à la compétence d'attribution des terres.
- Le déficit de promotion dans les principaux marchés émetteurs
- Exploitation de circuits parallèles et le développement anarchique des réceptifs.
- L'absence de structures d'encadrement et de formation.
- L'état défectueux des routes reliant Kaolack/Fatick, Kaolack/Farafégné Kaolack/Passy.

CHAPITRE SECTEUR POSTAL

INTRODUCTION

Le déroulement de la politique postale à l'échelle régionale est du ressort de la **Direction Régionale des Postes** (**DRP**) **de Kaolack** qui coordonne l'activité des bureaux de Poste. La DRP de Kaolack couvre les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine et une partie de Diourbel.

L'activité postale regroupe deux volets : l'activité courrier (la Poste aux lettres, la messagerie, la logistique…) et les services financiers. On pourrait y rajouter (avec l'émergence des NTIC et de l'innovation) ce qu'on peut appeler les nouveaux produits à savoir les produits de transferts et le courrier hybride, des produits à haute intensité technologique qui traduisent l'amorce d'une modernisation du secteur.

I LE TRAFIC POSTAL

Le niveau du trafic du courrier est globalement sur une tendance baissière surtout dans sa composante « courrier particulier » à cause, évidemment de l'utilisation de plus en plus courante des NTIC par la population. Néanmoins de réels progrès sont notés dans l'autre composante « courrier entreprise » grâce à une meilleure politique de distribution (création des Centres Autonomes de Distribution) et une action commerciale plus agressive.

1.1 Envois Ordinaires Distribués

Un **envoi ordinaire** s'entend un envoi postal ne bénéficiant pas d'un procédé de suivi, ne faisant pas l'objet de formalités attestant de leur dépôt et de leur distribution et ne comportant pas de valeurs déclarées.

L'efficacité de la poste en matière du courrier c'est sa capacité de distribution en temps réel. A ce titre, hormis le temps mis pour la distribution du courrier dont les statistiques ne sont pas disponibles, il y a 2% du courrier reçus non distribués dont les raisons peuvent être interprétées par défaut d'adresses ou adresses non connues.

Le département de Kaolack reçoit 91.9% du courrier régional contre 3.7% pour celui de Nioro et 4.5% pour celui de Guinguinéo.

Tableau n°1 : Envois Ordinaires Distribués par département en 2009

Bureaux de Poste		Reçus	Distribués	Retournés
Kaolack	Kaolack RP	184 882	182 015	2 867
	Kaolack Ndorong	-	-	-
	Gandiaye	7 073	6 804	269
	Ndoffane	2 564	2 017	547
	Total Dept Kaolack	**194 519**	**190 836**	**3 683**
Nioro	B.P de Nioro	7 784	7 399	385
	Total Dept Nioro	**7 784**	**7 399**	**385**
Guinguinéo	B.P de Guinguinéo	9 448	9 448	-
	Total Dept Guinguinéo	**9 448**	**9 448**	**-**
Total Région de Kaolack		**211 751**	**207 683**	**4 068**

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

1.2 Envois Recommandés et Valeurs Déclarées

L'envoi recommandé est un service consistant à garantir forfaitairement contre les risques de perte, vol ou détérioration et fournissant à l'expéditeur s'il le demande, une preuve du dépôt de l'envoi postal et/ou de sa remise au destinataire.

L'envoi à valeur déclarée est un service consistant à assurer l'envoi postal à concurrence de la valeur déclarée par l'expéditeur en cas de perte, vol ou détérioration.

Tableau n° 2 : Nombre d'envois recommandés et valeurs déclarées selon le département en 2009

Types de Courrier	Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Région
Lettres recommandées reçues	23 020	1 645	907	25 572
Lettres recommandées expédiées ou distribuées	23 019	1 640	902	25 561
Paquets reçus	2 167	24	24	2 215
Paquets expédiés ou distribuées	2 165	24	24	2 213
Valeurs déclarées reçues	433	157	600	1 190
Valeurs déclarées expédiées ou distribuées	433	157	600	1 190

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

1.3 Situation Trafic Colis – Région de Kaolack

La Recette Principale de Kaolack dispose d'une section Colis Postaux avec présence de la douane chargée exclusivement du traitement des colis postaux.

Tous les colis reçus ou déposés sont expédiés et distribués sauf 12 unités soit un taux de distribution de 98.92%.

Tableau N°3: Situation du Trafic des Colis selon le département en 2009

Types de Courrier	Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Region
Colis expédiés ou distribués	957	09	132	1 098
Colis reçus ou déposés	969	09	132	1 110

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

1.4. Le service EMS

Le service EMS est un service postal express international pour les documents et les marchandises, qui fournit un produit postal express de qualité, compétitif et à un prix abordable dans le monde entier.

Tableau N°4: Situation Trafic EMS selon le département en 2009

Types de Courrier	Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Région
EMS reçus	166	02	00	168
EMS expédiés ou distribués	166	02	00	168

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

1.5 Situation des Boites Postales (BP)

La région compte 1400 boites postales dont les 79% sont implantées dans le département de Kaolack. Cependant, il faut signaler qu'il y a 31% de BP qui ne sont utilisées

Tableau n°5: Situation du parc BP selon le département en 2009

Boites Postales (BP)	Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Région
Nombre de boites BP installées	1 100	200	100	1 400
Nombre de BP louées	795	140	34	969
Nombre de BP libres	305	60	66	431

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

II. SERVICES FINANCIERS

2.1 Caisse National d'Epargne (CNE)

Les services financiers sont constitués des mouvements des comptes d'épargne, des comptes CCP et des flux de transfert et mandats.

Pour la Caisse d'Epargne, les montants encaissés au courant de l'année 2009 s'élèvent à 457 373 608 frs et 165 375 948 frs respectivement pour les régions de Kaolack et Kaffrine alors que les montants des retraits s'élèvent à 446 041 592 frs et 156 465 528 frs.

Tableau n°6: Opérations de la Caisse d'Epargne selon le département en 2009

Operations CNE		Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Région
VERSEMENT	Nbre	2 737	144	111	2 992
	Montant	385 114 408	49 645 600	22 613 600	457 373 608
RETRAIT	Nbre	2 962	161	94	3 217
	Montant	356 772 632	70 868 863	18 400 097	446 041 592

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

2.2 Mandats, Transferts et CCP (Centre des Chèques Postaux)

Les opérations de mandats et transferts ou CCP constituent la manne la plus importante : plus de 9 milliards de francs CFA ont été versés aux populations dans la région de Kaolack et prés de 3 milliards 800 pour la région de Kaffrine.

Au même moment, les montants: 5 307 793 829 et 3 799 408 654 ont été encaissés dans les guichets respectivement des Régions de Kaolack et Kaffrine. Ce qui dénote du caractère « payeur » (les paiements dépassent les encaissements) de la majorité des bureaux de Poste de ces Régions.

Tableau n°7: Opérations Mandats, Transferts et CCP selon le département en 2009

Mandats, Transferts, Chèques	Kaolack	Nioro	Guinguinéo	Région
TOTAL PAIEMENT	**6 935 727 042**	**1 600 877 714**	**793 304 351**	**9 329 909 107**
TOTAL EMISSION	**2 311 312 010**	**2 469 151 691**	**527 330 129**	**5 307 793 829**

Source: Direction Régionale des Postes de Kaolack

CONCLUSION

Aujourd'hui, le service postal n'est pas seul sur le terrain car il est sérieusement concurrencé surtout en matière de transfert d'argent. Cette concurrence est rendue possible grâce au développement et l'accessibilité des TIC qui permette à un temps record de transférer de l'argent partout dans le monde.

CHAPITRE JEUNESSE & SPORT

INTRODUCTION

La population de la région de Kaolack est relativement jeune. En effet, 81% de cette population ont moins de 36 ans. C'est pourquoi, cette jeunesse doit être prise en charge pour un devenir meilleur de la nation en les trouvant le maximum d'infrastructures, surtout celles relatives aux sports, toutes disciplines confondues.

La région joue bien sa partition en matière de jeunesse et de sport en produisant de grands talents dans les deux domaines. Presque toutes les disciplines sportives y sont pratiquées à travers les mouvements associatifs de jeunesse.

Ce chapitre consacré à la jeunesse et au sport passera en revue les infrastructures et les disciplines sportives.

I- INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE

La région a un plateau assez riche en matière d'infrastructures sportives comme le montre le tableau n° 01 où presque toutes les disciplines sont représentées à quelques niveaux prés.

En effet, mise à part les arènes de lutte concentrées à Kaolack, les départements disposent de toutes les infrastructures sportives.

En ce qui concerne les infrastructures de jeunesse la région compte 3 CDEPS, 25 foyers de jeunes, et un seul CCA

La seule infrastructure de taille manquante c'est l'Espace Jeune que déplore la jeunesse régionale

Tableau n° 1 : Répartition des infrastructures sportives par département dans la région de Kaolack en 2009

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
Stade	02	01	01	04
Plateau multifonctionnel	05	02	02	09
Terrain de football	10	06	08	24
Terrain de basketball	10	04	08	22
Terrain de handball	10	04	06	20
Terrain de volleyball	04	02	03	09
Terrain vague	06	05	05	16
Arène de lutte	03	02	05	10
Dojo	15	03	04	22
Hippodrome	03	02	03	08

Source : Service régional des sports de Kaolack

Tableau n°2 : Répartition des infrastructures de jeunesse par département dans la région de Kaolack en 2009

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
CDEPS	01	01	01	03
Espace Jeunes	00	00	00	00
CCA	01	00	00	01
Maison à outils	01	01	01	03
Foyer des Jeunes	09	06	10	25

Source : Service régional de la jeunesse de Kaolack

II-LES DISCIPLINES SPORTIVES, DE JEUNESSE ET LES PRATIQUANTS

La région compte entre autre 442 ASC, 371 équipes de foot pour 2386 pratiquants, 371 équipes de basketball pour 3586 pratiquants. Ces deux sports les plus populaires sont très pratiqués par les jeunes. Mais avec la montée en puissance de la lutte, une autre catégorie de jeunes se spécialise dans cette discipline, malgré la faiblesse du nombre d'arènes (10). Auparavant, il faut reconnaître que les plus grands champions de lutte au Sénégal provenaient de la région et de sa voisine Fatick.

La région compte aujourd'hui 1 153 d'associations de jeunesse dont les 59% ne sont pas reconnues par faute de récépissés. Il urge de montrer à la jeunesse la voie à suivre pour obtenir leur récépissés qui formalise mieux et surtout pérennise leur mouvement de jeunesse qui est aujourd'hui une formation de base pour les prochains leaders de la nation.

Parmi les licenciés répertoriés, ceux issus des ASC ne sont pas comptabilisés.

Tableau n°3 : Répartition des équipes et associations de sport par département dans la région de Kaolack en 2009

	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
ASC	260	82	100	442
Equipe de football	206	62	103	371
Equipe de basketball	06	02	04	12
Equipe de hand-ball	11	03	05	19
Equipe de volleyball	04	00	02	06
Association de lutte	36	13	24	73
Association de judo	13	04	07	24
Association de karaté	18	06	13	37
Association de boxe	06	01	04	11
Association de jeux de dame	04	02	03	09
Autres association jeux de l'esprit (SCRABBLE)	12	04	03	19

Source : Service régional des sports de Kaolack

Tableau n°4 : Répartition des pratiquants licenciés par discipline dans la région de Kaolack en 2009

DISCIPLINES	Homme	Femme	Total
Football	2250	136	2386
Basketball	1958	1628	3586
Handball	1716	434	2150
Athlétisme	2025	840	2865
Lutte	720	00	720
Judo	625	86	711
Karaté	826	173	999
Boxe	246	00	246

Source : Service régional des sports de Kaolack

Tableau n°5 : Répartition associations de jeunes par département dans la région de Kaolack en 2007

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
Associations de jeunes avec récépissé	230	52	194	476
Associations informelles de jeunes	346	85	246	677
Total	576	137	440	1 153

Source : Service régional de la jeunesse de Kaolack

CONCLUSION

Il est vrai que toutes les disciplines sportives qui sont pratiquées au Sénégal existent dans la région de Kaolack. Mais il est aussi urgent que certaines de ces infrastructures soient ramenées à un niveau plus acceptable. Il s'agit du stade de football et d'un stadium capable de faire la promotion du basketball d'autant plus que le nombre de pratiquants de cette discipline est plus important. A cela s'ajoute la mise en place d'un Espace Jeune

CHAPITRE ENERGIE

INTRODUCTION

Les objectifs du millénaire articulés autour du DSRP II en matière de politique énergétique sont de renforcer l'électrification dans les zones rurales et périurbaines et de diversifier les sources d'énergie et les technologies
L'indisponibilité des données de l'ASER rend impossible l'analyser sur le degré de l'électrification rurale. Par contre la SENELEC peut répondre sur l'électrification des zones urbaine et périurbaines en se qui concerne le nombre d'abonnement.

ABONNEMENT A LA SENELEC

En 2009, nous constatons une augmentation des abonnements par rapport à 2008. Les abonnements à usage domestique sont passés de 27 008 à 28 968 soit une augmentation relative de 7,25 %. Ceux à usage Professionnel ont augmentés de 127,87 %, cela peut s'expliquer par le passage de Guinguinéo en département.
Le secteur comme partout au Sénégal connait deux principales contraintes :

- La couverture faible de l'électrification, électrification rurale étant encore timide.
- La capacité de production qui est toujours faible malgré le renforcement de la centrale de Kahone.

Tableau 1 Nombre d'abonnés à l'électricité en 2008 et 2009

DPT	2 008			2009		
	UD	UP	EP	UD	UP	EP
Guinguinéo	1 689	389	8	1 875	9 658	8
Kaolack	22 716	6 369	32	24 105	6 766	32
Nioro	2 603	866	12	2 988	949	12
Région	27 008	7 624	52	28 968	17 373	52

Source : Agence SENELEC Kaolack

CONCLUSION

L'option du Gouvernement qui consiste à s'orienter vers les énergies renouvelables est la seule solution durable qui pourra régler définitivement le problème de l'électricité au Sénégal, l'énergie solaire et l'énergie éolienne étant disponible dans notre pays pendant presque toute l'année.

CHAPITRE CULTURE

INTRODUCTION

Le Centre Culturel Régional, structure déconcentrée et décentralisée du Ministère de la Culture et des loisirs, se présente avec deux missions fondamentales:

- mission de représentation
- mission de structure technique à la disposition des collectivités locales.

Par ailleurs le principal objectif est d'engager une dynamique culturelle au niveau de la région afin de permettre : aux artistes de se développer à tous les niveaux, et à la population d'être au diapason de l'avancé culturelle mais également de sauvegarder le patrimoine local.

Les potentialités de la région en matière culturelle sont énormes à cause surtout de son statut de carrefour car étant un passage forcé entre les régions orientales et sud et surtout les pays frères de la Gambie, du Mali et des Guinées Bissau et Conakry. La région engendre une diversité culturelle extraordinaire favorisé par la présence de plusieurs ethnies du Sénégal en l'occurrence les sérères, les wolofs, les toucouleurs, les peuls de la Guinée et même les bambara du Mali etc...

I SITES DES CEREMONIES CULTURELLES

Tableau n°1 : Répertoire des sites des cérémonies culturelles de la région en 2009

DATES	ACTIVITES	LOCALITES OU LIEUX	OBSERVATIONS
Mars	La nuit duRip	Médina Sabakh - Nioro - Kaymor	Initiateurs: Populations
Avril 4 - 5 - 6	Festival du Théâtre et du Rire (FEST'RIRE)	Kaolack	Promoteur: Guédel Mbodj Partenaire : L'association des Artistes Comédiens du Sénégal (ARCOTS)
Mai 5 - 6 -7	Gamou Traditionnel de Kahone	Kahone	Initiateur:<<Association Pencum Saloum >>
Mai 20 - 25	Journées Culturelles de la Communauté Rurale de Keur Baka Sous Préfecture de Koumbal département de Kaolack	Keur Baka	Initiateurs: Populations
A déterminer	Cérémonie rituelle d'offrandes à Mbossé Coumba Djiguéne Totem de Kaolack	Kaolack	Initiateurs: Populations

A déterminer	Cérémonie divinatoire du Baaw - Naan (Prières et offrandes) à l'approche ou pendant l'hivernage pour que les pluies tombent en abondance	Kaolack	Initiateurs: Populations
Novembre 25 - 28	Festival International des Arts et Tradition du Saloum 1ére Edition	Kaolack et les autres départements	Initiateurs : Conseil Régional de Kaolack et le Réseau des artistes de Kaolack
---	Journées Culturelles de Kahone	Kahone	Initiateurs : Commune de Kahone

Source : CCR Kaolack

II SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES

Tableau n°2 : Répertoire des sites et monuments historiques classés de la région en 2009

Département	Sites
Kaolack	Bâtiment abritant la Gouvernance de Kaolack
	Ex-Palais de Justice de Kaolack
	Mosquée Diabel Ka
	Mosquée Kanéne, Léona
	Tumulus de Ndalane, Arrondissement de Gandiaye
Nioro	tata de Maba Diakhou Bâ à Nioro
	Mausolée de Mame Diarra Bousso à Prokhane
	Puits de Mame Diarra Bousso
	Tombe de Matar Kalla Dramé, à Ndimb Dramé
	Site mégalithique de Sine Ngayéne
	Site mégalithique de Mbolop Tobé, au village de Konomba
	Site mégalithique de Sine Wanar
	Mosquée de Kabakoto

Source : CCR Kaolack

III INFRASTRUCTURES CULTURELLES

Tableau n°3 : Répertoire des infrastructures culturelles de la région en 2009

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
Centre Culturel	02	00	00	02
salles des fêtes	01	01	03	05
Centre de lecture	02	0	0	02
Alliance Franco-sénégalaise	01	00	00	00

Source : CCR Kaolack

CONCLUSION

La région de Kaolack qui regorge d'énormes potentialités culturelles, a du mal à rayonner comme cela se doit à cause du manque de logistique et d'infrastructures adéquates.

Comme le montre le tableau n°3, il n'existe pas beaucoup d'infrastructures culturelles dans la région.
Le Centre culturel régional à un manque criard de matériel technique dont la salle de spectacle en est une parfaite illustration. En effet, elle est très petite et l'espace libre qui peut servir de théâtre de verdure, n'est pas aménagé ; en plus, elle a un problème d'acoustique.
C'est pourquoi, il urge à l'endroit des collectivités locales et des bonnes volontés de participer activement à l'aménagement culturel de la région en dotant de leurs localités d'infrastructures culturelles adéquates (salles des fêtes, centre de lecture etc…), en appuyant les manifestations culturelles pour la sauvegarde et la diffusion du patrimoine culturel de notre région, voire notre pays.

ACTEURS AU DEVELOPPEMENT

O N G
INTERVENANT DANS LA REGION DE KAOLACK

ANAFA

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Association Nationale pour L'Alphabétisation et la Formation des Adultes
2 / Sigle : ANAFA
3 / Adresse bureau régional : Commune Kaolack/ quartier Boustane
en face forage 3
TEL : 33 941 38 69
FAX: 33 941 38 69

ASBEF

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Association Sénégalaise pour le Bien Etre Familiale
2 / Sigle : ASBEF
3 / Adresse bureau régional : Léona / Commune Kaolack
BP : 166 / TEL 941 10 90
FAX : 33 941 10 90
Email : kkasbef@sentoo.sn

APROFES

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise
2 / Sigle : APROFES
3/ Adresse bureau régional : Commune Kaolack/ quartier Kasnack
Villa n° 225
BP : 12
TEL : 33 941 44 11
FAX : 33 941 31 95
Email : aprofes@arc.sn
4 / Prénoms et nom du responsable : Présidente Bineta SARR

ASSOCIATION SENEGALAISE POUR UN DEVELOPPEMENT EQUITABLE ET SOLIDAIRE

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Association Sénégalaise pour un Développement Equitable et Solidaire
2 / Sigle : ASDES
3 / Adresse bureau régional : Commune Kaolack/ quartier Boustane
en face forage 3
BP : 593
TEL: 33 941 38 69
FAX: 33 941 38 69
4 / Prénoms et nom du responsable : Mamadou Lamine LY

ASPRODEB

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base
2 / Sigle : ASPRODEB
3 / Adresse bureau régional : Siège C.R.C.R Kaolack
Téléphone : 77 150 76 80
4 / Prénoms et nom du responsable : Amadou Malick M'BAYE
5 / Date d'implantation dans la zone : septembre 2002
6/Statut : **ONG NATIONALE**

CARITAS

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : CARITAS
2 / Sigle : CARITAS
3 / Adresse bureau régional : Bureau : Hôtel Dior x SDE Commune Kaolack
BP : 482
TEL 33 941 27 30 - 33 941 20 30
FAX : 33 941 35 34
Email : caritaskl@arc.sn
4 / Prénoms et nom du responsable : Secrétaire Général : Dominique SENE

COORDINATION REGIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES DE KAOLACK

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Coordination Régionale des Maisons Familiales Rurales de Kaolack
2 / Sigle : CRMFR
3 / Adresse bureau régional : Léona / Commune Kaolack
BP : 295 / TEL 77 632 59 53
Email : amadoucissa@yahoo.sn
4 / Prénoms et nom du responsable : Coordonnateur Régional Amadou CISSE SARRY

ELAN NORD SUD SENEGAL

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Elan Nord Sud Sénégal
2 / Sigle : ENSS
3 / Adresse bureau régional : lot 3788 Ndorong Kaolack
BP : 315 / TEL77 654 95 45 /
FAX : 33 941 10 61
Email : a2ba2000@yahoo.fr
4 / Prénoms et nom du responsable : Amadou Abdoulaye BA

FEDERATION DES ASSOCIATIONS FEMININES DU SENEGAL

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Fédération des Associations Féminines du Sénégal /
2 / Sigle : FAFS
3 / Adresse bureau régional : S/C de l'Inspection Régionale de la Jeunesse Léona Kaolack
TEL 33 941 20 03
4 / Prénoms et nom du responsable : Présidente de l'antenne régionale Mme Ndiouck MBAYE

FEDERATION REGIONALE DES GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE DE KAOLACK

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Fédération Régionale de Groupements de Promotion Féminine
2 / Sigle : FRGPF
3 / Adresse bureau régional : Case foyer de la femme de Kaolack
BP : − / TEL33 941 13 32
4 / Prénoms et nom du responsable : Madame Gasse Diagne

GROUPE POUR L'ETUDE ET L'ENSEIGNEMENT DE LA POPULATION

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Groupe pour l'Etude et l'Enseignement de la Population
2 / Sigle : G E E P
3 / Adresse bureau régional : Lycée Valdiodio N'DIAYE
Commune Kaolack
TEL 33 941 13 26
FAX : 33 941 13 28
Email : geepkl@hotmail.com
4 / Prénoms et nom du responsable : Mme Mame RAWANE BOLY

KEUR YAAKAAR

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Keur Yaakaar (ex) Mission Evangélique Norvégienne Hydronor
2 / Sigle : K Y
3 / Adresse bureau régional : Face Service des Eaux et Forêts de Nioro
BP : 30 / TEL 33 944 31 32
FAX :33 944 31 32
Email : keryaakaar@sentoo.sn
hydronor@sentoo.sn
4 / Prénoms et nom du responsable : Dr Maguette NDIAYE

INSTITUT ISLAMIQUE AFRICAIN AMERICAIN

I / IDENTIFICATION

1 Nom de la structure : INSTITUT ISLAMIQUE AFRICAIN AMERICAIN
2 Sigle : I.I.A.A
3 Adresse : Médina Baye NIASS KAOLACK
: BP: 411
: TEL 33 941 23 53
: FAX: 33 941 17 86
: Email :

4 Prénoms et nom du responsable : Past Président IMAM CHEIKH HASSAN ALI CISSE
CHEIKH MAHI CISSE

PLAN SENEGAL

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Plan Sénégal
(Unité de programme de Kaolack)
2 / Sigle : Plan Sénégal
3/Adresse bureau régional : OUEST Banque B.C.E.A.O Kaolack
BP: 196 / TEL 33 938 41 00
FAX: 33 938 41 41

Site web: www.Plan-international.org

ONG international

RESEAU AFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE - CENTRE D'INFORMATION JUDICIAIRE

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Réseau Africain pour le Développement Intégré - Centre d'Information Judiciaire
2 / Sigle : RADI - CIJ
3 / Adresse bureau régional : Léona Kaolack Immeuble CARITAS face pharmacie TROPICALE
BP : 365 / TEL33 941 32 95
FAX : − 33 941 32 95
Email : radikaolack@sentoo.sn
4 / Prénoms et nom du responsable : Ndèye Gnilane FAYE

TOSTAN

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : TOSTAN
2 / Sigle : TOSTAN
3 / Adresse bureau régional : Quartier Grand Standing Thiès
BP : 326
TEL33 951 10 51
33 942 10 52 à Kaolack
FAX : 33 951 34 27
Email : tostan@sentoo.sn
4 / Prénoms et nom du responsable national : Molly MELCHING
Prénoms et nom du responsable régional : Abdou Aziz SY

Women's Health Education and Prevention

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Women's Health Education and Prevention
2 / Sigle : WHEPSA
3 / Adresse bureau régional : Commune Kaolack Quartier Sam
BP: 2130
TEL 33 941 77 22
FAX:33 941 77 22
Email: whepsa@sentoo.sn
4 / Prénoms et nom du responsable : Viola M Vaughn (américaine)

CHAULMOOGRA – AIDE HUMANITAIRE

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : CHAULMOOGRA – AIDE HUMANITAIRE

2 / Sigle : CHAULMOOGRA
3 /Responsable national : ABBE JACQUE SECK
4/ADRESSE siège : Rue de Reims x ANGRAND, Médina Dakar
: Tel 519 42. 39
5/ Prénoms et nom du responsable : Coordonnateur régional Masse MBAYE
6/ Adresse bureau régional : Commune Kaolack
BP: 89
TEL : 941.13.75 / 646.31.15
FAX: 941 43.68
Email: mbaye_masse@hotmail.com

ONG internationale
DAHW

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : DAHW

2 / Sigle : DAHW
3 / Adresse bureau régional : Route du MERIDIEN PRESIDENT, ALMADIES
DAKAR
BP 8262 Dakar Yoff
Téléphone : +221 33 865 14 44
Fax : +221 33 820 23 33
Email : dahw@arc.sn
Site : www.dahw-senegal.org
ONG ALLEMANDE
Intervient dans le village de reclassement de KOUTAL – Département de Kaolack

CHILD FUND SENEGAL

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : CHILD FUND SENEGAL
2 / Sigle : CHILD FUND SENEGAL
3 / Adresse bureau : Immeuble Pharmacie Minebar Léona Kaolack

Téléphone : / 33 942 17 09 /77 565 57 16
ONG
Coordonnatrice à Kaolack : Mme **Seynabou Ndiaye** (sndiaye@senegal.childfund.org)

- ChildFund agence d'exécution du Projet Santé Communautaire (PSC) du Programme Santé USAID 2006 – 2011 et President's Malaria Initiative (PMI)
- du Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) 2009-2010
- But: contribuer à la réduction de la morbidité et mortalité infanto juvénile et maternelle

S O S VILLAGE D'ENFANTS SENEGAL

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : S O S VILLAGE D'ENFANTS SENEGAL KAOLACK

2 / Sigle : V.E.S O S

3 / Adresse bureau : BONGRE KAOLACK

Téléphone : 33 941 23 34

Fax : 33 941 26 26

LA RENCONTRE AFRICAINE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME (RADDHO)

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de L'Homme :

2 / Sigle : RADDHO :

3 / Adresse bureau : Antenne régionale HLM SARA Kaolack :

Téléphone : 33 941 82 22

ENDA TIERS MONDE / JEUNESSE ACTION

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Enda Tiers Monde / Jeunesse Action

2 / Sigle : Enda Tiers Monde / Jeunesse Action

3 / Adresse bureau : Quartier Sam Kaolack

BP : 2139 Kaolack

Téléphone : 33 942 20 02 / 77 657 60 01

Email : enda.kaolack@orange.sn

Coordonnateur à Kaolack : Mansour SOW 77 657 60 01

CONSEIL REGIONAL DE CONCERTATION DES RURAUX

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : **Conseil Régional de Concertation des Ruraux**

2 / Sigle : CRCR

3 / Adresse bureau : (nouveaux locaux) anciens logements du Proviseur du Lycée Gaston Berger de Kaolack face terrain Deggo

Téléphone :

Président : Samba KA

ONG Nationale

SECOURS ISLAMIQUE FRANCE

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Secours Islamique France

2 / Sigle : S.I.F

3 / Adresse bureau : Immeuble situé à l'entrée dite de la 2ème porte Bongré Kaolack

Téléphone : 33 942 19 06 / 70 104 06 30

ONG internationale

CONSEIL SENEGALAIS DES FEMMES

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : CONSEIL SENEGALAIS DES FEMMES :

2 / Sigle : **COSEF** :

3 / Adresse bureau : Léona Kaolack s/c Mme Aminatou SARR:

Téléphone : 33 941 26 59

Présidente régionale : Madame CISSE Mbenda NDIAYE

ONG Nationale

SYMBIOSE

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : SYMBIOSE

Organisation d'Appui au Développement

2 / Sigle : SYMBIOSE

3 / Adresse bureau : NIORO Commune

Téléphone / Fax : 33 944 32 77

BP: 62 Nioro

Email: symbiose@orange.sn

PRODDEL

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Programme d'Appui à la décentralisation et au Développement Local

2 / Sigle : PRODDEL

3 / Adresse bureau régional : quartier Kasnack / Commune Kaolack

BP: 486

Tel: 33 941 77 31

Fax: 33 941 77 32

Email: gtzkaolack@arc.sn

4 / Date d'implantation dans la zone : 2000

5 / Statut : Programme

ANCAR

I / IDENTIFICATION

1 / Nom de la structure : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

2 / Sigle : ANCAR

3 / Adresse bureau régional : Ex locaux de la SODEVA/Commune Kahone
BP : 494
TEL : 33 947 90 47
FAX : 33 947 90 60
Email : ancarkl@arc.sn

4 / Date d'implantation dans la zone : Août 2001

5 / Statut : Agence

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE INTERVENANT DANS LE DOMAINE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE

N°	NOM DE L'ORGANISATION	ADRESSE RESPONSABLE	ZONE D'INTERVENTION	DOMAINES D'INTERVENTION
01	**Association d'Aide et Réinsertion sociale des enfants de la rue (MAKWE – FET)**	**Emanuel SAR Tél : 77.632.67.53 BP : 152 Siège : Kaolack**	**Commune de Kaolack**	- Assistance économique, médicale, psychologique des enfants de la rue - Création d'une synergie et une solidarité envers les enfants de la rue - Changement de comportement envers les enfants de la rue
02	**Association d'Assistance aux Enfants en Situation difficile (ASSED)**	**Goundo Fofana Maîtresse Sage Femme d'Etat Tél : 33.941.22.69 77.656.90.69 Siège : Kaolack**	**Département de Kaolack**	- Soutien moral, social, médical et financier des enfants en situation difficile - Appui nutritionnel et repas communautaire hebdomadaire des enfants en situation difficile - Appui en fourniture scolaire et organisation des cours de renforcement aux enfants en situation difficile - Réinsertion sociale pour les enfants en conflit avec la loi
03	**Action Educative en milieu Ouvert (AEMO)**	**Tél : 33.941.29.62 Siège : Kaolack**	**Département de Kaolack**	- Construction d'un foyer d'accueil pour les enfants en situation difficile - Mise sur pied d'un fond d'assistance des enfants nécessiteux -Création d'une banque de donnée sur les mineurs en conflit avec la loi - Prise en charge des enfants en conflit avec la loi et prévention de la délinquance juvénile
04	**Association pour la Promotion de la Femme Sénégal (APROFES)**	**Tél : 33.941.44.11 77.635.58.78 Binta Sar Ly Siège : Kaolack**	**Département de Kaolack**	-Création de camps de vacance et de centre aéré - Renforcement des capacités des enfants en lobbying, plaidoyer - Réinsertion socio-économiques des enfants déperdition scolaire - Lutte contre les travaux

				dangereux des enfants et les viols des enfants - Création d'un centre écoute au niveau de l'Aprofes - Mise en place d'une troupe de théâtre d'enfants « Alin Sitoé Diatta » d'enfants - Dotation de fourniture scolaire et de moustiquaires imprégnées - Appui aux daaras
05	**Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI)**	**33.941.32.95** **radikaolack@sentoo.sn** **Siège : Kaolack**	**Département de Kaolack**	- Assistance juridique - Vulgarisation de la loi sur les droits des enfants - Ouverture d'école communautaire à la base - Incitation et appui à la déclaration des naissances - Lutte contre l'ignorance, l'injustice et la pauvreté
06	**SENTINELLE**	**77.659.44.28**	**Commune de Kaolack et commune de Kahone**	- Contribution à l'amélioration des conditions de vie des talibés - Faciliter la réinsertion sociale des talibé - Ouverture des écoles communautaires à la base - Financement des projets économique pour les familles diminues des enfants en situation difficile
07	**CONAFE**	**Aram Male** **77.432.80.59** **Siège : APROFES Kaolack**	**Département de Kaolack**	- Vulgarisation des droits des enfants - Protection des droits des enfants - Renforcement des capacités des ONG pour une meilleure protection des droits des enfants
08	**Association des Enfants et Jeunes Travailleurs (A.E.J.T)**	**77.632.5728** **Coord : Maronne** **Siège : Kaolack**	**Département de Kaolack**	-Alphabétisation en français des enfants et jeunes travailleurs - Assistance des enfants et jeunes travailleurs -Vulgarisation des droits des enfants - Faciliter la réinsertion socio-économiques des jeunes travailleurs - Protection des jeunes travailleurs
09	**Programme de renforcement des familles de SOS Village d'Enfants de Kaolack (PRF /SOS)**	**33.941.26.26** **77.542.67. 48** **veososkl@orange.sn** **Coord : Nayé Cissokho** **Siège : Kaolack**	**Commune de Kaolack**	-Education (fourniture – bourses et inscription à l'école) - Santé (achat de médicament – frais de consultation – IEC) -Nutrition (dotation de paquets alimentaire) -Renforcement des capacités des familles

				- Internant des enfants en situation difficile
10	**Enda Jeunesse Action**	**33.942.20.02** **77. 657. 60. 01** **Enda.kaolack@orange.sn** **Coord : Mansour Sow** **Siège : Kaolack**	**Département de Kaolack**	**1)-Programme jappando** : • Inscription au CI • Formation qualifiante • Inscription à l'état civil • Appui en fourniture scolaire **2) -Programme talibé** • Création d'un centre d'écoute • Appui à l'élaboration de manuel pédagogique des daaras • Appui en natte aux daaras • Hygiène corporelle et vestimentaire des talibés **3) - Encadrement AEJT** • Concrétisation des droits de l'enfant
11	**Association des Encadreurs des Collectivités Educatives du Sénégal (AECES)**	**77.593.42.95** **77.552.10.31** **Coord :Babacar Samba Ndiaye** **Siège : Kaolack**	**Département de Kaolack**	- Organisation de colonies de vacances - Création de camps de vacances ou de centre aéré - Formation des encadreurs des collectivités éducatives
12	**TOSTAN**	**33.942.10.52** **77.532.54.20** **Coord : Abdoul Aziz Sy** **binetou.sarr@tostan.org** **Siège : Kaolack**	**Département de Kaolack**	- Implantation des Ecoles Communautaires à la Base - Alphabétisation - Formation sur les droits humains - Education non formelle - Lutte contre les mutilations génitales faites aux filles (excision)
13	**Réseau des Jeunes Filles Leaders (RJFL)**	**77.659.56.94** **33.941.28.89** **badjiaida@yahoo.fr** **Coord : Aida Badji** **Siège : Kaolack**	**Commune de Kaolack**	- Création d'un centre d'écoute pour enfants et jeunes travailleurs - Création de groupes de base par corps de métier -Ouverture d'écoles communautaire de base - Mise en place au niveau des daaras des boites pharmacies - Sensibilisation des daaras à l'adhésion à la mutuelle de santé - Conseil dépistage volontaire
14	**Cadre pour l'Emergence des Filles Leaders (CEFIL)**	**33.941. 38 .69** **77 .532 .84 .04** **diassefat@yahoo.fr** **Coord : Fatou. K. Diassé** **Siège : Kaolack**	**Commune de Kaolack**	- Education et sensibilisation - Santé communautaire - Education environnemental -Genre et leadership

15	**SANTE- EDUCATION EN MILIEU SCOLAIRE ET COMMUNAUTAIRE (SEMISCO)**	**77 563 19 46** **Présidente :** **NAFISSATOU DIOP** **ifandiop@yahoo.fr**	**Commune de Kaolack**	- Education et sensibilisation - Santé Communautaire - réduire le taux d'échec scolaire
16	**PARLEMENT DES ENFANTS**	**33 941 23 11** **Présidente : Abibatou Camara**	**Commune de Kaolack**	
17	**PLAN SENEGAL**	**33 938 41 00** **33 938 41 13**	**Commune de Kaolack**	Intervient dans l'Arrondissement de Wack Ngouna- Département de Nioro du Rip
18	**A.PRO.FE.LU.D** Association pour la Promotion de la Femme dans la lutte contre la drogue et la délinquance juvénile	**Présidente : Dié Kassé** **Hlm Bongré villa n° 340** **33 941 48 43** **77 515 54 74**	**Commune de Kaolack**	Lutte contre la drogue, la pauvreté et la délinquance juvénile
19	**ASSOCIATION SENEGALAISE POUR LA REINSERTION DES ENFANTS OUBLIES (ASREO)**	**Président : Adama Demba Baïdy GAYE** **Siège : Sar Est lot 456** **Tel : 77 574 56 28**	**Commune de Kaolack**	Insertion des enfants oubliés dans le circuit de la production Améliorer leur condition sociale
20	**Projet de Lutte Contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants (PLCTPFTE)**	**Coordonnateur National : Mamadou Bassirou Kébé Ministère de la Famille,**	**Départements de Kaolack et Nioro du Rip**	
21	**V.E.SOS**	**33.941.26.26**	**Commune de Kaolack**	
22	**I I A A** **I**nstitut **A**fricain - **A**méricain	**Cheikh Mahi CISSE** 33 941.23.53 **Médina Baye Kaolack**	**MEDINA BAYE**	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des talibés - Formation des maîtres coranique en EVF - Enseignement du coran - Sensibilisation - Appui en matériel : (couvertures – savons – nattes – moustiques – brouettes etc.) - Dotation en médicaments